

**2024
AMENDEMENT A02**



**AU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL**

ÉLÉMENTS FINANCIERS AU 31 MARS 2025

**AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ**



**CRÉDIT AGRICOLE
S.A.**



Le présent amendement A02 au Document d'Enregistrement Universel a été déposé le 7 mai 2025 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'Enregistrement Universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et, le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'Enregistrement Universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n° 2017/1129.

Sommaire

Communiqué de presse des Résultats du T1-25	3
Présentation des Résultats du T1-25	33
Solidité financière	72
Evolution des risques juridiques	84
Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération 2024	88
Autres informations récentes	101
Autres informations financières	103
Contrôleurs légaux des comptes	106
Attestation du responsable	107
Table de concordance	108

REVENUS EN CROISSANCE, FORTE RENTABILITÉ MALGRÉ UNE FISCALITÉ EXCEPTIONNELLE ÉLEVÉE

CREDIT AGRICOLE S.A.	GROUPE CREDIT AGRICOLE			
En m€	T1 2025	Var. T1/T1	T1 2025	Var T1/T1
Revenus	7 256	+6,6%	10 048	+5,5%
Charges	-3 991	+8,8%	-5 992	+7,2%
Résultat Brut d'Exploitation	3 266	+4,1%	4 056	+3,0%
Coût du risque	-413	+3,4%	-735	+12,9%
Résultat net avant impôt	2 900	+4,6%	3 399	+1,6%
RNPG	1 824	-4,2%	2 165	-9,2%
COEX	55,0%	+1,1 pp	59,6%	+1,0 pp

RESULTAT NET AVANT IMPÔT EN HAUSSE

- **Revenus trimestriels record et en forte hausse**, tirés par la très bonne performance des pôles Gestion de l'épargne et assurance et Grandes clientèles
- **Rentabilité élevée : coefficient d'exploitation maîtrisé** (évolution des charges +3,2% T1/T1 hors éléments exceptionnels) et **retour sur fonds propres tangibles de 15,9%**
- **Coût du risque stable**
- **Résultats** impactés par la surtaxe d'IS

EXCELLENTES PERFORMANCES DE LA BFI ET DU PÔLE GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

- **Activité élevée en BFI, gestion d'actifs et assurances**, se traduisant par un chiffre d'affaires au plus haut en assurances tiré par toutes les activités, une collecte nette (moyen-long terme) et un niveau record d'encours en gestion d'actifs, enfin un nouveau record atteint en BFI
- **Production de crédit en France en rebond par rapport au point bas de début 2024 sans confirmer la dynamique de fin d'année** et crédit à la consommation en baisse impacté par une moindre activité sur le financement automobile ; activité de crédit à l'international de bon niveau

OPERATIONS STRATÉGIQUES

- Création de la coentreprise GAC Sofinco Leasing
- Conclusion du partenariat entre Amundi avec Victory Capital
- Participation au capital de Banco BPM portée à 19,8%
- Projet d'acquisition de Banque Thaler annoncé par Indosuez Wealth Management

RATIOS DE SOLVABILITÉ BÉNÉFICIAINT, COMME ATTENDU, D'UN IMPACT POSITIF CRR3

- CET1 Crédit Agricole S.A. phasé 12,1% et Groupe CA phasé 17,6%

SOUTIEN CONTINU À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Poursuite du retrait des énergies fossiles et réallocation en faveur des énergies bas-carbone
- Accompagnement de la transition des ménages et des entreprises

Dominique Lefebvre,

Président de la SAS Rue La Boétie et Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

« Trimestre après trimestre, le Crédit Agricole poursuit son action en faveur des grandes transitions sociétales, environnementales, agricoles et agroalimentaires qui sont de solides leviers de développement pour l'ensemble du Groupe. Je remercie chacun de nos collaborateurs pour leur engagement quotidien au service de nos clients. »

Philippe Brassac,

Directeur général de Crédit Agricole S.A.

« Le Groupe publie des résultats de haut niveau ce trimestre portés par des revenus en forte croissance, et ce malgré une fiscalité exceptionnelle. Crédit Agricole S.A. affiche des revenus record ce trimestre et une rentabilité élevée. »

Ce communiqué de presse commente les résultats de Crédit Agricole S.A. ainsi que ceux du Groupe Crédit Agricole, qui regroupe les entités de Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales du Crédit Agricole, lesquelles détiennent 62,8% de Crédit Agricole S.A.

Toutes les données financières sont désormais systématiquement présentées en publié, pour les résultats du Groupe Crédit Agricole, de Crédit Agricole S.A. et des métiers, tant pour le compte de résultat que pour les ratios de rentabilité.

Groupe Crédit Agricole

Activité du Groupe

L'activité commerciale reste soutenue ce trimestre dans les métiers du Groupe, avec une conquête de bon niveau. Sur le premier trimestre 2025, le Groupe enregistre +550 000 nouveaux clients en banque de proximité. Sur l'année, le Groupe a conquis + 433 000 nouveaux clients en banque de proximité en France et + 117 000 nouveaux clients en banque de proximité à l'international (Italie et Pologne).

Au 31 mars 2025, en banque de détail, l'encours de collecte bilan s'élève à 835 milliards d'euros, en hausse de +1,3% sur un an en France et en Italie (+1,6% pour les Caisses régionales et LCL, et -2,1% en Italie). Les encours de crédits s'élèvent à 881 milliards d'euros, +1,0% sur un an en France et en Italie (+1,0% pour les Caisses régionales et LCL, et +1,6% en Italie). La production de crédits habitat poursuit son rebond en France par rapport au point bas observé au début de l'année 2024 sans confirmer la dynamique observée à la fin de l'année 2024, en partie expliquée par l'effet de saisonnalité, avec une hausse de +37% pour les Caisses régionales et +46% pour LCL par rapport au premier trimestre 2024, et respectivement -4,3% et -34% par rapport au quatrième trimestre 2024. Pour CA Italia, la production de crédit habitat est de haut niveau, en hausse de +19% par rapport au premier trimestre 2024. Le taux d'équipement assurance dommage¹ est en hausse à 44,2% pour les Caisses régionales (+0,8 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2024), 28,0% pour LCL (+0,2 point de pourcentage), 20,3% chez CA Italia (+1,0 point de pourcentage).

En gestion d'actifs, la collecte du trimestre est de très bon niveau à +31,1 milliards d'euros, tirée par les actifs moyen long terme hors JVs (+37 milliards d'euros). Pour les activités d'assurance, la collecte brute de l'épargne/retraite est de haut niveau à 10,8 milliards d'euros sur le trimestre (+27% sur un an), avec un taux d'unité de compte sur la production qui demeure élevé à 34,3%. La collecte nette est positive à +4 milliards d'euros, en croissance à la fois sur les contrats en euros et en unités de comptes. La bonne dynamique en assurance dommage est tirée par l'évolution des prix et la croissance du portefeuille (16,8 millions de contrats à fin mars 2025, +5% sur un an). Les encours sous gestion s'établissent à 2 878 milliards d'euros, en progression de +8,7% sur un an pour les trois segments d'activité : en gestion d'actifs à 2 247 milliards d'euros (+6,2% sur un an), en assurance-vie à 352 milliards d'euros (+5,2% sur un an) et en gestion de fortune (Indosuez Wealth Management et Banque Privée de LCL) à 278 milliards d'euros (+41,3% sur un an), bénéficiant notamment de l'intégration de Degroof Petercam (69 milliards d'euros d'encours sous gestion intégrés au deuxième trimestre 2024).

Le pôle SFS enregistre un niveau d'activité en baisse. Chez CAPFM, les encours de crédit à la consommation sont en hausse à 120,7 milliards d'euros, soit +5,6% par rapport à fin mars 2024, les activités automobiles représentant 54%² des encours totaux, alors que la production de crédit est en repli de -6,4% par rapport à fin mars 2024, notamment liée au contexte économique impactant négativement le marché automobile en Europe et en Chine. Pour les activités de CAL&F, la production des encours crédit-bail est en progression de +5,7% par rapport à mars 2024 à 20,5 milliards d'euros, soutenue pour le crédit-bail immobilier et le financement des énergies renouvelables en France.

La dynamique est forte en Grande Clientèle, avec un nouveau record de revenus atteint en trimestriel sur la banque de financement et d'investissement. La banque de marché et d'investissement est portée par l'ensemble des activités, soutenu par une forte volatilité, et la banque de financement bénéficie de la poursuite d'une activité commerciale dynamique. L'activité des services financiers aux institutionnels affiche un haut niveau d'encours conservés à 5 467 milliards d'euros et d'encours administrés à 3 575 milliards d'euros (soit +9% et +4,7% par rapport à fin mars 2024), et bénéficie du bon dynamisme commercial et d'effets marchés favorables sur l'année.

¹ Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

² CA Auto Bank, JV automobile et activité automobile des autres entités

Soutien continu à la transition énergétique

Le Groupe continue de déployer massivement les financements et investissements en faveur de la transition. Ainsi, le Groupe Crédit Agricole a augmenté son exposition aux financements des énergies bas-carbone³ de +141% entre fin 2020 et fin 2024 avec 26,3 milliards d'euros au 31 décembre 2024. Les investissements dans les énergies bas-carbone⁴ représentent 6 milliards d'euros au 31 décembre 2024.

En parallèle, le Crédit Agricole accompagne la transition de tous les clients en tant que banque universelle. Ainsi, les encours liés à la transition environnementale⁵ s'élèvent au 31 décembre 2024 à 111,7 milliards d'euros, dont 86,7 milliards d'euros pour les bâtiments économies en énergie et 5,3 milliards d'euros pour les transports et mobilités propres.

En complément, le Groupe poursuit sa trajectoire de sortie du financement des énergies carbonées et publie son exposition aux financements de projets d'extraction d'hydrocarbures⁶ en baisse de -30% à fin 2024 par rapport à 2020, pour s'établir à 0,96 milliards de dollars. L'objectif de réduction de -25% de l'exposition à l'extraction de pétrole à fin 2025 par rapport à 2020 est largement dépassé à fin 2024 et s'établit à -56%.

³ Encours liés aux énergies bas carbone constitués des énergies renouvelables produites par les clients de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole, incluant également les encours liés à l'énergie nucléaire pour CACIB

⁴ Encours de CAA (investissements cotés gérés en direct, investissements cotés gérés sous mandat et investissements non cotés gérés en direct) et d'Amundi Transition Energétique.

⁵ Encours de financements du Groupe Crédit Agricole, en propre ou via la BEI, dédiés à la transition environnementale selon le cadre interne des actifs durables du Groupe, au 31/12/2024. Changement de méthodologie par rapport aux encours publiés au 30/09/2024 : à méthodologie constante, l'encours au 31/12/2024 serait de 115,5 milliards d'euros.

⁶ Exposition directe à des financements de projets d'extraction d'hydrocarbures (brute de couvertures crédit export)

Résultats du Groupe

Au premier trimestre 2025, le **résultat net part du Groupe** du Groupe Crédit Agricole ressort à **2 165 millions d'euros**, en baisse de -9,2% par rapport au premier trimestre 2024.

Résultats consolidés du Groupe Crédit Agricole au T1-2025 et au T1-2024

En m€	T1-25	T1-24	Δ T1/T1
Produit net bancaire	10 048	9 525	+5,5%
Charges d'exploitation	(5 992)	(5 589)	+7,2%
Résultat brut d'exploitation	4 056	3 936	+3,0%
Coût du risque de crédit	(735)	(651)	+12,9%
Sociétés mises en équivalence	75	68	+9,5%
Gains ou pertes sur autres actifs	4	(7)	n.m.
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	n.m.
Résultat avant impôt	3 399	3 347	+1,6%
Impôt	(1 041)	(755)	+37,9%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(0)	-	n.m.
Résultat net	2 358	2 592	(9,0%)
Intérêts minoritaires	(193)	(208)	(7,2%)
Résultat net part du Groupe	2 165	2 384	(9,2%)
Coefficient d'exploitation (%)	59,6%	58,7%	+1,0 pp

Au premier trimestre 2025, le **produit net bancaire** s'élève à 10 048 millions d'euros, en hausse de +5,5% par rapport au premier trimestre 2024, s'appuyant sur la bonne performance de la plupart des métiers. En effet, le pôle Gestion de l'épargne et assurance profite d'une activité dynamique et de l'intégration de Degroof Petercam, le pôle Grandes clientèles s'appuie sur un haut niveau de revenus dans l'ensemble de ses métiers, les revenus sont en légère hausse en Banque de détail en France et le pôle Services financiers spécialisés bénéficie d'un effet prix positif, compensant la légère baisse des revenus en Banque de proximité à l'international. Les **charges d'exploitation** sont en hausse de +7,2% au premier trimestre 2025, pour s'établir à 5 992 millions d'euros. Au global, le Groupe Crédit Agricole voit son **coefficient d'exploitation** s'établir à 59,6% au premier trimestre 2025, en augmentation de +1,0 point de pourcentage. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 4 056 millions d'euros, soit une hausse de +3,0% par rapport au premier trimestre 2024.

Le **coût du risque de crédit** s'élève à -735 millions d'euros, en augmentation de +12,9% par rapport au premier trimestre 2024. Il se décompose en une dotation de -47 millions d'euros liée à des provisions de prudence sur les encours sains (niveau 1 et 2) et une dotation de -677 millions d'euros de coût du risque avéré (niveau 3). A noter, également, une dotation de -11 millions d'euros sur les autres risques. Les niveaux de provisionnement ont été déterminés en tenant compte de plusieurs scénarios économiques pondérés, et en appliquant des ajustements forfaitaires sur des portefeuilles sensibles. Les scénarios économiques pondérés du premier trimestre sont identiques à ceux utilisés le trimestre précédent. Le **coût du risque sur encours⁷** atteint 27 points de base sur quatre trimestres glissants et 24 points de base en vision trimestrielle annualisée⁸.

Le **résultat avant impôt** s'établit à **3 399 millions d'euros**, en hausse de +1,6% par rapport au premier trimestre 2024. Il intègre la contribution des sociétés mises en équivalence pour 75 millions d'euros (en hausse de +9,5%) ainsi que le résultat net sur autres actifs qui atteint +4 millions d'euros ce trimestre. La **charge d'impôt** est de -1 041 millions d'euros, en hausse de +37,9% sur la période avec un taux d'impôt ce trimestre à 31,3%,

⁷ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

⁸ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

en hausse de +8,3 points de pourcentage. Cette augmentation est liée à la surtaxe exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés de -207 millions d'euros au niveau du Groupe Crédit Agricole correspondant à une estimation de -330 millions d'euros en 2025 (sous l'hypothèse d'un résultat fiscal 2025 égal à celui de 2024). Le résultat net avant déduction des minoritaires est en baisse de -9,0% pour s'établir à 2 358 millions d'euros. Les intérêts minoritaires baissent de -7,2%.

Caisses régionales

La conquête brute s'établit à +319 000 nouveaux clients sur le trimestre. Le taux de principalisation de dépôts à vue est stable et la part des clients utilisant les outils digitaux continuent sa progression. Les parts de marché de crédit (total crédits) s'élèvent à 22,7% (à fin décembre 2024, source Banque de France), en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à décembre 2023. **La production de crédit est en hausse** de +19,4% par rapport au premier trimestre 2024, en lien avec la hausse de +37% sur le crédit habitat et de 8% sur les marchés spécialisés. Sur le crédit habitat, la production est toutefois impactée par un effet saisonnalité en comparaison de la dynamique de fin d'année (-4,8% par rapport au quatrième trimestre 2024). Le taux moyen à la production des crédits habitat atteint 3,18%⁹ sur la période de janvier et février 2025, en baisse de -17 points de base par rapport à celui du quatrième trimestre 2024. En revanche, le taux global du stock sur l'ensemble des crédits s'améliore progressivement (+11 points de base par rapport au premier trimestre 2024). **Les encours de crédits** atteignent 649 milliards d'euros à fin mars 2025, en hausse de +0,8% sur un an et en progression sur tous les marchés et en légère hausse de +0,2% sur le trimestre.

Les encours de collecte affichent une hausse de +2,5% sur un an pour atteindre 915,7 milliards d'euros à fin mars 2025. Cette croissance est portée tant par les encours de collecte bilan, qui atteignent 603,2 milliards d'euros (+1,3% sur un an), que par les encours de collecte hors-bilan, qui atteignent 312,6 milliards d'euros (+5% sur un an), bénéficiant d'une collecte dynamique sur l'assurance-vie. Sur le trimestre, les dépôts à vue diminuent légèrement de -1,1% par rapport au quatrième trimestre 2024, tandis que les dépôts à terme sont stables. **Les parts de marché de la collecte bilan** sont en progression par rapport à l'année dernière et s'élèvent à 20,1% (Source Banque de France, données à fin décembre 2024, soit +0,2 point de pourcentage par rapport à décembre 2023). **Le taux d'équipement sur l'assurance dommage**¹⁰ s'établit à 44,2% à fin mars 2025 et poursuit sa progression (+0,8 point par rapport à mars 2024). Concernant les **moyens de paiement**, le nombre de cartes est en hausse de +1,8% sur un an, tout comme la part des cartes haut de gamme dans le stock qui augmente de 1,8 point de pourcentage sur un an, et représente désormais 17% du total des cartes.

Au premier trimestre 2025, le produit net bancaire consolidé des Caisse régionales atteint 3 339 millions d'euros, en hausse de +1,3% par rapport au premier trimestre 2024, impacté notamment par un effet de base lié à la reprise de provision épargne logement au premier trimestre 2024 de +41 millions d'euros¹¹. Hors cet élément, les revenus sont en hausse de +2,6% par rapport au premier trimestre 2024, bénéficiant de la hausse de la marge d'intermédiation et de commissions stables, portées notamment par la gestion de comptes et moyens de paiement (+3,3%). **Les charges d'exploitation** sont en hausse maîtrisée (+1,8%). **Le résultat brut d'exploitation** est stable sur un an (+5,2% hors effet de base¹¹). **Le coût du risque est en hausse** de +28,7% par rapport au premier trimestre 2024 et s'élève à -318 millions d'euros. **Le coût du risque sur encours** (sur quatre trimestres glissants) s'établit à un niveau maîtrisé à 21 points de base, en hausse de +1 point de base par rapport au quatrième trimestre 2024.

Ainsi, **le résultat net avant impôt** est en baisse de -11,6% et s'élève à 522 millions d'euros. **Le résultat net consolidé** des Caisse régionales s'élève à 346 millions d'euros, en baisse de -21,2% par rapport au premier trimestre 2024, impacté notamment par la surtaxe d'impôt sur les sociétés (-15,3% hors effet de base¹¹).

La contribution des Caisse régionales au résultat net part du Groupe s'élève à 341 millions d'euros au premier trimestre 2025, en baisse de -23% en comparaison au premier trimestre 2024 (-17% hors effet de base¹¹).

⁹ Taux de crédits moyen sur les réalisations mensuelles de janvier et février 2025

¹⁰ Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

¹¹ Effet de base EL (reprise de la provision pour épargne logement) au T1-24 +41 M€ en PNB et de +30 M€ en RNPG

Crédit Agricole S.A.

Résultats

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Dominique Lefebvre le 29 avril 2025, a examiné les comptes du premier trimestre 2025.

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. au T1-2025 et au T1-2024

En m€	T1-25	T1-24	Δ T1/T1
Produit net bancaire	7 256	6 806	+6,6%
Charges d'exploitation	(3 991)	(3 669)	+8,8%
Résultat brut d'exploitation	3 266	3 137	+4,1%
Coût du risque de crédit	(413)	(400)	+3,4%
Sociétés mises en équivalence	47	43	+9,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	1	(6)	n.m.
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	n.m.
Résultat avant impôt	2 900	2 773	+4,6%
Impôt	(827)	(610)	+35,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	0	-	n.m.
Résultat net	2 073	2 163	(4,1%)
Intérêts minoritaires	(249)	(259)	(3,9%)
Résultat net part du Groupe	1 824	1 903	(4,2%)
Bénéfice par action (€)	0,56	0,50	+11,4%
Coefficient d'exploitation (%)	55,0%	53,9%	+1,1 pp

Au premier trimestre 2025, le résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A. ressort à **1 824 millions d'euros**, soit une baisse de -4,2% par rapport au premier trimestre 2024. Ce résultat du premier trimestre 2025 s'appuie sur des revenus élevés, un coefficient d'exploitation maintenu à un niveau bas et un coût du risque maîtrisé, mais il est impacté par la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés. Le résultat net avant impôt est de haut niveau, en augmentation de +4,6% par rapport au premier trimestre 2024.

Au premier trimestre 2025, les **revenus** sont à un niveau record et atteignent 7 256 millions d'euros. Ils sont en forte hausse (+6,6%) par rapport au premier trimestre 2024. Cette croissance est portée par la croissance du pôle Gestion de l'épargne et assurance (+15%) dont la croissance est tirée par une activité dynamique et la hausse des encours sur tous les métiers et qui prend en compte l'intégration de Degroof Petercam¹². Les revenus du pôle Grandes clientèles (+6,3%) s'appuient sur une bonne performance de tous les métiers et atteignent un niveau record en Banque de financement et d'investissement, en plus des évolutions favorables de la marge nette d'intérêt et des commissions en Services financiers aux institutionnels. Les revenus du pôle des Services financiers spécialisés (+2,6%) bénéficient notamment d'effets prix positifs dans le métier Financement personnel et mobilité. Les revenus de la Banque de proximité en France (+1,0%) sont portés par la hausse des commissions, et enfin ceux de la Banque de proximité à l'international (-3,0%) sont impactés par un effet de base lié à une activité de change exceptionnelle en Egypte au premier trimestre 2024. Les revenus du pôle Activités hors métiers enregistrent une hausse de +40 millions d'euros, favorablement impactée par la revalorisation de la participation dans Banco BPM.

Les charges d'exploitation s'élèvent à -3 991 millions d'euros, au premier trimestre 2025, en hausse de +8,8% par rapport au premier trimestre 2024 en lien avec l'accompagnement du développement des métiers. La hausse des charges de -322 millions d'euros entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025 est constituée pour partie d'un effet périmètre et coûts d'intégration à hauteur de -138 millions d'euros¹³ et d'un effet IFRIC de -72 millions d'euros. Les autres charges augmentent de -113 millions d'euros, soit +3,2%.

¹² Effet périmètre en revenus de Degroof Petercam : +164 millions d'euros au premier trimestre 2025

¹³ Inclut -115 millions d'euros d'effet périmètre sur Degroof Petercam

Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 55,0% au premier trimestre 2025, en augmentation de + 1,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2024. Le **résultat brut d'exploitation** du premier trimestre 2025 s'établit à 3 266 millions d'euros, en hausse de +4,1% par rapport au premier trimestre 2024.

Au 31 mars 2025, les indicateurs de risque confirment **la qualité des actifs de Crédit Agricole S.A. et du niveau de couverture de ses risques**. Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (26% des encours bruts) et entreprises (45% des encours bruts de Crédit Agricole S.A.). Le taux de créances douteuses est stable par rapport au trimestre précédent et demeure toujours bas à 2,3%. Le taux de couverture¹⁴, élevé, à 74,9%, est en hausse de +0,8 point de pourcentage sur le trimestre. **Le stock total de provisions** s'établit à 9,4 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A., en baisse de -0,2 milliard par rapport à fin décembre 2024. Sur ce stock de provisions, 36,6% sont liées au provisionnement des encours sains (proportion en hausse de +0,8 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent).

Le **coût du risque** est en dotation nette de -413 millions d'euros, en hausse de +3,4% par rapport au premier trimestre 2024, et provient principalement d'une dotation sur encours douteux (niveau 3) de -411 millions d'euros (contre une dotation de -384 million d'euros au premier trimestre 2024). Le provisionnement net sur encours sains (niveaux 1 et 2) est quasi nul ce trimestre, contre une dotation de -12 millions au premier trimestre 2024. A noter, également, une dotation de -2 millions d'euros sur d'autres éléments (provisions juridiques) contre -5 millions d'euros au premier trimestre 2024. Par métier, 60% de la dotation nette du trimestre provient du pôle des Services financiers spécialisés (55% à fin mars 2024), 22% de LCL (30% à fin mars 2024), 16% de la Banque de détail à l'international (20% à fin mars 2024), 5% sur le pôle des Activités hors métiers (3% à fin mars 2024) et en reprise sur les Grandes clientèles (idem à fin mars 2024). Les niveaux de provisionnement ont été déterminés en tenant compte de plusieurs scénarios économiques pondérés et en appliquant des ajustements forfaitaires sur des portefeuilles sensibles. Les scénarios économiques pondérés du premier trimestre sont identiques à ceux utilisés le trimestre précédent. Au premier trimestre 2025, le coût du risque sur encours atteint 34 points de base sur quatre trimestres glissants¹⁵ et 30 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁶ (en dégradation de 1 point de base par rapport au premier trimestre 2024).

La contribution des **sociétés mises en équivalence** ressort à 47 millions d'euros au premier trimestre 2025 en hausse de +9,2% par rapport au premier trimestre 2024, s'appuyant notamment sur la croissance des sociétés mises en équivalence du métier du Financement personnel et mobilité. Le **résultat avant impôt**, activités cédées et minoritaires ressort ainsi en hausse de +4,6%, à 2 900 millions d'euros. Le **taux d'impôt effectif** s'établit à 29,0%, en hausse de +6,6 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2024. La charge d'impôt est de -827 millions d'euros, en hausse de +35,5% en lien avec l'impact au premier trimestre 2025 de la surtaxe exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés de -123 millions d'euros correspondant à une estimation de -200 millions d'euros en 2025 (sous l'hypothèse d'un résultat fiscal 2025 égal à celui de 2024).

Le **résultat net avant minoritaires** est en baisse de -4,1%, et s'établit à 2 073 millions d'euros. **Les intérêts minoritaires** s'établissent à -249 millions d'euros au premier trimestre 2025, en baisse de -3,9%.

Le **bénéfice par action** sur le premier trimestre 2025 atteint **0,56 €**, il est en hausse de +11,4% par rapport au premier trimestre 2024.

Le **RoTE**¹⁷, calculé sur la base d'un RNPG annualisé¹⁸ et de charges IFRIC et effet de la surtaxe exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés linéarisés sur l'année, net des coupons annualisés d'Additional Tier 1 (retour sur fonds propres part du Groupe hors incorporels) et net de l'impact de change sur les AT1 remboursés, et retraité de certains éléments volatils comptabilisés en capitaux propres (dont réserves latentes), atteint **15,9%** sur le premier trimestre 2025, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2024.

¹⁴ Taux de provisionnement calculé avec au dénominateur les encours en « stage 3 », et au numérateur la somme des provisions enregistrées en «stages» 1, 2 et 3

¹⁵ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

¹⁶ Le coût du risque sur encours (en points de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre.

¹⁷ Voir détails du calcul du RoTE (retour sur fonds propres hors incorporels) en Annexes

¹⁸ Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) en retranchant chaque période des impacts IFRIC et les effets de la surtaxe IS afin de les linéariser sur l'année

Analyse de l'activité et des résultats des pôles et métiers de Crédit Agricole S.A.

Activité du pôle Gestion de l'épargne et Assurances

Au premier trimestre 2025, les encours du pôle Gestion de l'épargne et Assurances (GEA) s'établissent à 2 878 milliards d'euros, en hausse de +11 milliards d'euros sur le trimestre (soit +0,4%), en raison essentiellement d'une collecte nette positive sur les trois métiers de gestion d'actifs d'assurance et de gestion de fortune compensée par un effet marché et change défavorable sur la période. Sur un an, les encours gérés sont en hausse de +8,7%.

L'activité en assurances (Crédit Agricole Assurances) est très dynamique avec un chiffre d'affaires global historique de 14,8 milliards d'euros, en augmentation de +20,7% par rapport au premier trimestre 2024, et en hausse dans les trois lignes métiers - épargne/ retraite, dommages, et prévoyance/ emprunteur/ assurances collectives.

En Epargne/Retraite, au premier trimestre 2025, le chiffre d'affaires atteint 10,8 milliards d'euros, en hausse de +27% par rapport au premier trimestre 2024. L'activité est tirée par le succès des campagnes de bonus sur versements euros en France (plein effet des animations commerciales sur le trimestre), qui ont dynamisé la collecte brute euro. Il en découle un taux d'unités de compte dans la collecte brute¹⁹ en baisse de -4,7 points de pourcentage sur un an à 34,3%. La collecte nette record du trimestre atteint +4,0 milliards d'euros (+1,5 milliard d'euros par rapport au quatrième trimestre 2024), constituée d'une collecte nette de +2,0 milliards d'euros en unités de compte et de +1,9 milliard d'euros sur les fonds en euros.

Les **encours** (épargne, retraite et prévoyance obsèques) poursuivent leur progression et s'établissent à 352,4 milliards d'euros (+17,5 milliards d'euros sur un an, soit +5,2%). La croissance des encours est portée par le très bon niveau de collecte nette trimestrielle et des effets marché favorables. La part des unités de compte dans les encours est de 30%, en hausse de +0,5 point de pourcentage par rapport à fin mars 2024.

En Assurance dommages, le chiffre d'affaires s'établit à 2,6 milliards d'euros au premier trimestre 2025, en hausse de +8%²⁰ par rapport au premier trimestre 2024. Cette croissance s'appuie sur un effet prix, avec une hausse de la prime moyenne, bénéficiant des révisions tarifaires ainsi que de l'évolution du mix produit, et un effet volume avec un portefeuille à plus de 16,8 millions²¹ de contrats à fin mars 2025 (soit +5% sur un an). Enfin, le ratio combiné à fin mars 2025 s'établit à 93,2%²², en amélioration de -0,6 point de pourcentage sur un an.

En prévoyance/ emprunteur/ assurances collectives, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2025 s'établit à 1,4 milliard d'euros en hausse de +4% par rapport au premier trimestre 2024. La bonne dynamique sur un an est tirée par un excellent trimestre en assurances collectives (+24% par rapport au premier trimestre 2024) lié à la prise d'effet du contrat de santé collective conclu en consortium avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire²³. Les activités emprunteur (+2%) et prévoyance individuelle (+3%) sont résilientes.

Sur la Gestion d'actifs (Amundi), les encours gérés par Amundi progressent sur le trimestre et sur l'année de respectivement +0,3% et +6,2%, pour atteindre le nouveau record de 2 247 milliards d'euros à fin mars 2025, bénéficiant d'un fort niveau de collecte sur 12 mois (+70 milliards d'euros), et en dépit d'un effet change significativement négatif ce trimestre (-26 milliards d'euros). Sur le trimestre, la collecte nette en **gestion d'actifs (Amundi)** s'élève à +31,1 milliards d'euros, portée par une collecte trimestrielle record en actifs moyen-long terme²⁴ (+37 milliards d'euros). Cette bonne performance s'illustre en particulier avec la poursuite de la dynamique sur les axes stratégiques (ETF +10 milliards d'euros, Distribution tiers +8 milliards d'euros, Asie +8 milliards). Sur le segment des institutionnels, la collecte nette de +22,4 milliards d'euros sur le trimestre poursuit sa dynamique commerciale, tirée par les actifs-moyen long terme, notamment le gain d'un gros mandat ESG indiciel actions avec The People's Pension au Royaume-Uni (+21 milliards d'euros). Le segment Corporate en revanche enregistre une décollecte

¹⁹ En normes locales

²⁰ Le chiffre d'affaires Assurance dommages intègre un effet périmètre lié à la première consolidation de CATU depuis le T2-24 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024 (entité de dommages en Pologne) : hausse du chiffre d'affaires de +7,7% T1/T1 à périmètre constant

²¹ Périmètre : dommages France et international

²² Ratio combiné dommages en France (Pacifica) y.c actualisation et hors désactualisation, net de réassurance : (sinistralité + frais généraux + commissions) / primes brutes acquises. Ratio non actualisé : 95,9% (-0,4 pp sur un an).

²³ Le consortium Agrica - Crédit Agricole Assurances - Groupama choisi pour assurer le nouveau régime frais de santé des agents à compter du 01/01/25

²⁴ Hors JV

saisonnier en produits de trésorerie. Les JVs affichent une collecte nette de 2,9 milliards d'euros sur la période, avec une bonne collecte en Corée, une stabilisation en Chine et une décollecte en Inde liée à la fin d'année fiscale et à la correction des marchés locaux depuis le quatrième trimestre 2024. Enfin, le segment du retail, affiche une collecte nette à 5,8 milliards d'euros sur le trimestre, tirée par les distributeurs tiers. Par ailleurs, la finalisation du partenariat avec Victory Capital a été annoncée le 1er avril 2025.

En Gestion de fortune, les encours gérés s'établissent au total (CA Indosuez Wealth Management et Banque privée de LCL) à 278 milliards d'euros à fin mars 2025 et sont en augmentation de +41,3% par rapport à mars 2024 et stables par rapport à décembre 2024.

Pour **Indosuez Wealth Management**, les encours à fin mars s'établissent à 213 milliards d'euros²⁵ en baisse de -0,7% par rapport à fin décembre 2024, en dépit d'une activité qui reste bien orientée avec une collecte nette positive à 0,8 milliard d'euros, l'effet marché et change du trimestre est défavorable à hauteur de -2 milliards d'euros. Par rapport à fin mars 2024, les encours sont en augmentation de +80 milliards d'euros, soit +60,2%, compte tenu d'un effet périmètre de 69 milliards d'euros (intégration de Degroof Petercam en juin 2024). A noter également le 4 avril 2025, l'annonce du projet d'acquisition de la banque Thaler en Suisse.

Résultats du pôle Gestion de l'épargne et Assurances

Au premier trimestre 2025 le pôle GEA réalise un **produit net bancaire** de 2 058 millions d'euros, en hausse de +15,0% par rapport au premier trimestre 2024, porté par toutes les activités du pôle. Les **charges** augmentent de +24,1% à -936 millions d'euros et le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 1 123 millions d'euros, +8,4% par rapport au premier trimestre 2024. Le **coefficent d'exploitation** du premier trimestre 2025 s'élève à 45,5%, en hausse de +3,3 points de pourcentage par rapport à la même période en 2024. En conséquence, le **résultat avant impôt** est en hausse de +8,2% et s'élève à 1 139 millions d'euros au premier trimestre 2025. Le résultat net part du Groupe enregistre une baisse de -5% tenant compte de la surtaxe d'impôt sur les sociétés en France.

Sur le premier trimestre 2025, le pôle GEA contribue à hauteur de 35% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. et à hauteur de 28% aux revenus (hors AHM).

Au 31 mars 2025, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 13,4 milliards d'euros dont 10,8 milliards d'euros sur les Assurances, 1,8 milliard d'euros sur la Gestion d'actifs et 0,8 milliard d'euros sur la Gestion de fortune. Les emplois pondérés du pôle sont de 51,7 milliards d'euros dont 24,3 milliards d'euros sur les Assurances, 19,2 milliards d'euros sur la Gestion d'actifs et 8,2 milliards d'euros sur la Gestion de fortune.

Résultats Assurances

Au premier trimestre 2025, le **produit net bancaire** des assurances atteint 727 millions d'euros, en légère hausse de +0,7% par rapport au premier trimestre 2024, soutenus par l'Epargne/Retraite (en lien avec la progression des encours) et le Dommage, compensant un resserrement des marges techniques en Emprunteur combiné à des effets méthodologiques. Les revenus du trimestre se composent notamment de 505 millions d'euros sur l'épargne retraite et prévoyance obsèques²⁶, 103 millions d'euros sur la protection des personnes²⁷ et 122 millions d'euros sur le dommage²⁸.

La **CSM (Contractual Service Margin)** s'établit à 25,8 milliards d'euros à fin mars 2025, en hausse de +2% par rapport à fin décembre 2024.

Les charges non attribuables du trimestre s'établissent à -96 millions d'euros, en hausse de +4,7% par rapport au premier trimestre 2024. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** atteint 632 millions d'euros, stable (+0,1%) par rapport à la même période en 2024. Le résultat avant impôt est stable également et s'élève à 631 millions d'euros. Hors l'effet lié au remplacement de dettes Tier 1 par de la dette Tier 2 en septembre 2024²⁹, il est en hausse de +2%. Pour la même raison, les intérêts minoritaires s'établissent à -3 millions d'euros par rapport à -14 millions d'euros au premier trimestre 2024, du fait de la prise en compte d'éléments comptables sur les remboursements

²⁵ Ce chiffre est retraité des actifs en conservation pour clients institutionnels

²⁶ Montant de l'allocation de Contractual Service Margin (CSM), de loss component et de Risk Adjustment (RA), et d'écart d'expérience nets de réassurance, notamment

²⁷ Montants d'allocation de CSM, de loss component et de RA, d'écart d'expérience nets de réassurance notamment

²⁸ Net du coût de la réassurance, y compris résultat financier

²⁹ La charge sur la dette Tier 1 est enregistrée en minoritaires tandis que celle de la dette Tier 2 vient en déduction du PNB

d'instruments Tier 1²⁹. **Le résultat net part du Groupe** s'établit à 439 millions d'euros, en baisse de -11,0% par rapport au premier trimestre 2024 compte tenu de la surtaxe d'impôt sur les sociétés en France.

Les Assurances contribuent à hauteur de 23% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2025 et de 10% à leurs revenus (hors pôle AHM).

Résultats Gestion d'actifs

Au premier trimestre 2025, le **produit net bancaire** atteint 892 millions d'euros et affiche une croissance de +11,0% par rapport au premier trimestre 2024. Les commissions nettes de gestion affichent une hausse soutenue de +7,7% par rapport au premier trimestre 2024, dans un contexte d'appréciation des marchés. Les commissions de surperformance sont également en progression de +30,7% par rapport au premier trimestre 2024. Les revenus d'Amundi Technology poursuivent leur croissance soutenue et progressent de +46,2% par rapport au premier trimestre 2024, grâce à l'intégration d'aixigo (le leader européen de la Wealth Tech, dont l'acquisition a été finalisée en novembre 2024) qui amplifie une croissance organique toujours forte (+21%). Les **charges** d'exploitation s'élèvent à -496 millions d'euros, en hausse de +10,6% par rapport au premier trimestre 2024. Elles intègrent notamment des effets périmètre liés à Alpha Associates et aixigo ainsi que des coûts d'intégration liés à Victory Capital. Hors ces effets, les charges sont en hausse de +6,3% sur la période. Le coefficient d'exploitation est en amélioration à 55,6% (-0,2 point de pourcentage) malgré les coûts d'intégration liés à Victory³⁰. Retraité de ces derniers, le coefficient s'élève à 54,8%. **Le résultat brut d'exploitation** s'établit à 396 millions d'euros, en hausse de +11,6% par rapport au premier trimestre 2024. La contribution des **sociétés mises en équivalence**, reprenant la contribution des joint-ventures asiatiques d'Amundi, s'établit à 28 millions d'euros, en légère baisse par rapport au premier trimestre 2024. En conséquence, le résultat avant impôt s'élève à 419 millions d'euros, en progression de +9,3% par rapport au premier trimestre 2024. Le résultat net part du Groupe s'établit à 183 millions d'euros, en baisse de -7,3% par rapport au premier trimestre 2024 compte tenu l'impact de la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés en France.

Résultats Gestion de fortune³¹

Au premier trimestre 2025, le **produit net bancaire** de la gestion de fortune s'établit à 439 millions d'euros en hausse de +66,4% par rapport au premier trimestre 2024, bénéficiant de l'impact de l'intégration de Degroof Petercam en juin 2024³². Hors cet effet, les revenus sont soutenus par la bonne dynamique des commissions transactionnelles, et la marge nette d'intérêt résiste bien sur la période. Les **charges** du trimestre atteignent -344 millions d'euros, en hausse de +60,7% par rapport au premier trimestre 2024, impactées par un effet périmètre Degroof Petercam³² et -13 millions d'euros de coûts d'intégration. Retraité de ces impacts, l'évolution des charges est stable par rapport au premier trimestre 2024. Le **coefficients d'exploitation** du premier trimestre 2025 s'établit à 78,4%, en baisse de -2,8 points de pourcentage par rapport à la même période en 2024. Retraité des coûts d'intégration, il s'élève à 75,5%. **Le résultat brut d'exploitation** atteint 95 millions d'euros, en forte hausse (+91,3%) par rapport au premier trimestre 2024. **Le coût du risque** du trimestre reste modéré à -6 millions d'euros. **Le résultat net part du Groupe** atteint 58 millions d'euros, en forte progression (x 2,3) par rapport au premier trimestre 2024.

La Gestion de fortune contribue à hauteur de 3% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2025 et 6% de leurs revenus (hors pôle AHM).

Au 31 mars 2025, les fonds propres alloués à la Gestion de fortune s'élèvent à 0,9 milliard d'euros ; les emplois pondérés sont de 8,2 milliards d'euros.

Activité du pôle Grandes clientèles

Le pôle Grandes Clientèles affiche une bonne activité au premier trimestre 2025, grâce à une très bonne performance de la **Banque de financement et d'investissement** et une activité dynamique dans les **Services financiers aux institutionnels**.

³⁰ Coûts d'intégration de -7 m€ au T1-25 vs. -13 m€ au T4-24, liés à Victory et aixigo

³¹ Périmètre Indosuez Wealth Management

³² Données du trimestre Degroof Petercam intégrées aux résultats du métier Gestion de Fortune : PNB de 164 m€ et charges de -115 m€ (hors coûts d'intégration partiellement portés par Degroof Petercam)

Au premier trimestre 2025, les revenus de la **Banque de financement et d'investissement** sont en forte hausse à 1 887 millions d'euros, soit +7,3% par rapport au premier trimestre 2024, portée par la croissance de ses deux métiers. L'activité de **Banque de Marché et d'Investissement** affiche une progression de ses revenus de +10,0% par rapport au premier trimestre 2024, à 1 017 millions d'euros. Elle est soutenue par une nouvelle progression des revenus sur l'ensemble des activités de la Banque de Marché (+5,9% par rapport au premier trimestre 2024) dans un contexte de forte volatilité, et par le bon niveau d'activité de la Banque d'Investissement (+31,6% par rapport au premier trimestre 2024) grâce au bon dynamisme des activités Structurés Actions. Les revenus de la **Banque de Financement** sont également en hausse à 870 millions d'euros, en progression de +4,4% par rapport au premier trimestre 2024. Ceci s'explique notamment par la performance de la Banque Commerciale (+1,7% par rapport au premier trimestre 2024), tirée par la performance des financements d'actifs et financements de projets, en particulier sur les Énergies vertes et l'Aéronautique et par les activités de Trade et Export Finance. L'activité des financements structurées enregistre également une hausse des revenus de +9,4% par rapport au premier trimestre 2024.

La Banque de Financement confirme son positionnement de leader sur les crédits syndiqués (#1 en France³³ et #2 en EMEA³³). CACIB réaffirme sa bonne position sur les émissions obligataires (#2 All bonds in EUR Worldwide³³) et affiche la position de #1 sur les Green, Social & Sustainable bonds en EUR³⁴. La VaR réglementaire moyenne s'établit à 10,5 millions d'euros sur le premier trimestre 2025, en légère hausse par rapport au quatrième trimestre 2024 à 9,5 millions d'euros, en lien avec l'évolution des positions et celle des marchés financiers. Elle demeure à un niveau reflétant la gestion prudente des risques.

Pour les **Services financiers aux institutionnels**, la croissance d'activité est soutenue par le dynamisme commercial et les effets marchés favorables, qui compensent la sortie planifiée de clients ISB.

Les **encours conservés** affichent ainsi une hausse de +3,3% à fin mars 2025 par rapport à fin décembre 2024 et une hausse de +9,0% par rapport à fin mars 2024, pour atteindre 5 467 milliards d'euros. Les **encours administrés** sont en hausse de +5,3% sur le trimestre et en hausse de +4,7% sur un an, atteignant 3 575 milliards d'euros à fin mars 2025.

Résultats pôle Grandes clientèles

Au **premier trimestre 2025**, le **produit net bancaire du pôle Grandes clientèles** atteint encore une fois un haut niveau à 2 408 millions d'euros, en hausse de +6,3% par rapport au premier trimestre 2024, soutenu par une excellente performance des métiers de la Banque de financement et d'investissement, ainsi que des Services financiers aux institutionnels.

Les **charges d'exploitation** sont en hausse de +4,9%, augmentation expliquée par les investissements IT et par le développement de l'activité des métiers. Ainsi le **résultat brut d'exploitation** du pôle est en croissance de +8,2% par rapport au premier trimestre 2024 à 1 048 millions d'euros. Le pôle enregistre une reprise nette en coût du risque de +25 millions d'euros, à comparer à une reprise de +33 millions d'euros au premier trimestre 2024. Le résultat avant impôts s'élève à 1 078 millions d'euros, en progression de +7,2% par rapport au premier trimestre 2024. La charge d'impôt s'élève à -305 millions d'euros au premier trimestre 2025, tenant compte de la surtaxe d'impôt sur les sociétés. Enfin, le **résultat net part du Groupe** atteint 723 millions d'euros au premier trimestre 2025, stable (+0,2%) par rapport au résultat du premier trimestre 2024.

Le pôle contribue à hauteur de 38% au **résultat net part du Groupe** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2025 et de 33% aux **revenus** hors AHM.

Au 31 mars 2025, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 13,5 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 141,7 milliards d'euros.

Résultats Banque de financement et d'investissement

Au **premier trimestre 2025**, le **produit net bancaire** de la Banque de financement et d'investissement affiche une performance record à 1 887 millions d'euros en hausse de +7,3% par rapport au premier trimestre 2024. Il s'agit du meilleur trimestre enregistré pour la Banque de financement et d'investissement.

Les **charges d'exploitation** enregistrent une hausse de +7,5% pour s'établir à -992 millions d'euros, expliquée principalement par les investissements IT et par le développement de l'activité des métiers. Le

³³ Refinitiv LSEG

³⁴ Bloomberg en EUR

résultat brut d'exploitation augmente fortement de +7,1% par rapport au premier trimestre 2024 et s'établit ainsi à un haut niveau à +895 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation atteint 52,6%, stable (+0,1 point de pourcentage sur la période). Le **coût du risque** enregistre une reprise nette de +24 millions d'euros, notamment liée à de nouvelles opérations de titrisations synthétiques. Enfin, le **résultat avant impôt** du premier trimestre 2025 s'élève à 919 millions d'euros, en hausse de +5,3% par rapport au premier trimestre 2024. Finalement, le **résultat net part du Groupe** enregistre une baisse de -0,5%, impacté par la surtaxe d'impôt sur les sociétés, pour s'établir à 648 millions d'euros au premier trimestre 2025.

Résultats Services financiers aux institutionnels

Au premier trimestre 2025, le **produit net bancaire** des Services financiers aux institutionnels enregistre une hausse de +2,7% par rapport au premier trimestre 2024 et s'établit à 522 millions d'euros. Cette progression est portée par l'évolution favorable de la marge nette d'intérêt et des commissions sur les activités de flux et de transactions. Les **charges d'exploitation** sont en baisse de -1,6% à -368 millions d'euros, en raison de la baisse des coûts d'intégration ISB par rapport au premier trimestre 2024³⁵. Hors cet effet, les charges sont en légère hausse dans l'attente de l'accélération des synergies. Le **résultat brut d'exploitation** affiche ainsi une progression de +14,7 et s'établit à 153 millions d'euros au premier trimestre 2025. Le **coefficient d'exploitation** du premier trimestre 2025 s'élève à 70,6%, en baisse de -3,1 points de pourcentage par rapport à la même période en 2024. En conséquence, le **résultat avant impôt** est en hausse de +19,1% et s'élève à 160 millions d'euros au premier trimestre 2025. Le **résultat net part du Groupe** enregistre une hausse de +6% tenant compte de la surtaxe d'impôt sur les sociétés.

Activité Services financiers spécialisés

La **production commerciale** de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (CAPFM) atteint 11,0 milliards d'euros au premier trimestre 2025. Elle est en baisse, liée au contexte économique impactant négativement le marché automobile en Europe et en Chine, de -6,4% par rapport au premier trimestre 2024. La part des financements automobile³⁶ dans la production trimestrielle s'élève à 48,5%. Le **taux client moyen à la production** est en légère hausse de +3 points de base par rapport au quatrième trimestre 2024. Les **encours gérés** de CAPFM s'établissent ainsi à 120,7 milliards d'euros à fin mars 2025 en hausse de +5,6% par rapport à fin mars 2024, portés par tous les périmètres : Automobile +8,6%³⁷, LCL et Caisses régionales +4,4%, Autres entités +3,0%. L'automobile bénéficie de la consolidation de GAC leasing ce trimestre ainsi que du développement des activités de location. Enfin, les **encours consolidés** s'élèvent à 68,7 milliards d'euros à fin mars 2025, en hausse de +0,8% par rapport au premier trimestre 2024.

La **production commerciale** de Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) progresse de +3,0% par rapport au premier trimestre 2024 sur le crédit-bail. Elle est tirée en particulier par le crédit-bail immobilier et le financement des énergies renouvelables en France. Les **encours de crédit-bail** sont en hausse de +5,7% sur un an, à la fois en France (+4,5%) et à l'international (+10,6%) et atteignent 20,5 milliards d'euros à fin mars 2025 (dont 16,1 milliards d'euros en France et 4,4 milliards d'euros à l'international). La **production commerciale en affacturage** est inférieure de -5,1% par rapport au premier trimestre 2024 ; l'international est en repli de -31,6% en raison d'un effet de base lié à l'Allemagne qui enregistrait des deals significatifs au premier trimestre 2024 ; la France quant à elle, progresse de +16% bénéficiant de contrats significatifs ce trimestre. Les **encours d'affacturage** à fin mars 2025 sont en progression de +14,4% par rapport à fin mars 2024, et le chiffre d'affaires factoré est en progression de +5,4% par rapport à la même période en 2024.

Résultat services financiers spécialisés

Le **produit net bancaire** du pôle Services financiers spécialisés s'élève à 868 millions d'euros au premier trimestre 2025, en hausse de +2,6% par rapport au premier trimestre 2024. Les **charges** s'élèvent à -474 millions d'euros, en hausse de +4,4% par rapport au premier trimestre 2024. Le **coefficient d'exploitation** s'établit à 54,5% soit +0,9 point de pourcentage par rapport à la même période en 2024. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi à 395 millions d'euros, en hausse de +0,6% par rapport au premier trimestre 2024. Le **coût du risque** s'élève à -249 millions d'euros, il est en hausse de +13,8% par rapport au premier trimestre 2024. Le **résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à 36 millions d'euros, en hausse de +18,5% par rapport au premier trimestre 2024 ; et retraité des éléments non-récurrents du premier trimestre 2025 pour 12 millions

³⁵ Coûts d'intégration ISB : -9 m€ sur T1-25 (20 m€ au T1-24)

³⁶ CA Auto Bank, JV automobiles et activités auto des autres entités

³⁷ CA Auto Bank et JV automobiles

d'euros, il en baisse de -21,0%. Le **résultat avant impôt** du pôle atteint 182 millions d'euros, en baisse de -10,6% par rapport à la même période en 2024. Le **résultat net part du groupe** du pôle intègre la surtaxe d'impôt sur les sociétés en France et atteint 148 millions d'euros, en hausse de +4,1% par rapport à la même période en 2024.

Le pôle contribue à hauteur de 8% au **résultat net part du Groupe** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2025 et de 12% aux revenus hors AHM.

Au 31 mars 2025, **les fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 7,5 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 79,0 milliards d'euros.

Résultats Financement Personnel et Mobilité

Le **produit net bancaire** de CAPFM atteint 683 millions d'euros au premier trimestre 2025, en hausse de +2,0% par rapport au premier trimestre 2024 avec des effets prix et volume positifs notamment grâce à un taux de marge à la production qui s'améliore de +32 points de base au premier trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024 (et qui s'améliore de +9 points de base par rapport au quatrième trimestre 2024). Les **charges** s'établissent à -370 millions d'euros, elles sont en hausse de +4,3% en lien avec les frais de personnel et les charges informatiques et en comparaison au premier trimestre 2024 qui était bas. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi à 313 millions d'euros, stable par rapport au premier trimestre 2024 (-0,5%). Le **coefficent d'exploitation** s'élève à 54,2%, soit +1,2 point de pourcentage par rapport à la même période en 2024. Le **coût du risque** augmente de +13,0%, à -225 millions d'euros, par rapport au premier trimestre 2024. Le **coût du risque sur encours** s'établit ainsi à 130 points de base³⁸, en dégradation de +13 points de base par rapport au premier trimestre 2024, notamment sur les filiales internationales. Le taux de créances douteuses atteint 4,5% à fin mars 2025, en diminution de -0,2 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2024, et le taux de couverture atteint 73,5%, en augmentation de +0,3 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2024. Le résultat des **sociétés mises en équivalence** est en hausse de +18,1% par rapport à la même période en 2024. Retraité des éléments non-récurrents du premier trimestre 2025 pour 12 millions d'euros, le résultat des sociétés mises en équivalence baisse de -19,3% en lien avec le marché chinois. Le **résultat avant impôt** atteint 126 millions d'euros, en baisse de -14,3% par rapport à la même période en 2024. Le résultat net part du groupe intègre la surtaxe d'impôt sur les sociétés en France et atteint 106 millions d'euros, en hausse de +7,5% par rapport à l'année dernière.

Résultats Leasing & Affacturage

Le **produit net bancaire** de CAL&F atteint 185 millions d'euros, en hausse de +4,8% par rapport au premier trimestre 2024. Cette hausse est portée par le crédit-bail mobilier et l'affacturage. Les **charges** s'établissent à -104 millions d'euros, elles sont en hausse de +4,6% en lien avec la croissance du dispositif et le **coefficent d'exploitation** s'établit à 56,0%, en amélioration de -0,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2024. Le **résultat brut d'exploitation** atteint 82 millions d'euros, en hausse de +5,0% par rapport au premier trimestre 2024. Le **coût du risque** s'élève à -24 millions d'euros, en hausse de +21,5% par rapport à la même période en 2024. Cette hausse provient des marchés professionnels et des PME. Le **coût du risque sur encours** s'élève à 25 points de base³⁸, en hausse de +3 points de base par rapport au premier trimestre 2024. Le résultat avant impôt atteint 56 millions d'euros, stable (-0,7%) par rapport à la même période en 2024. Le résultat net part du groupe intègre la surtaxe d'impôt sur les sociétés en France et atteint 42 millions d'euros, en baisse de -3,7% par rapport à l'année dernière.

Activité de la Banque de proximité Crédit Agricole S.A.

En **Banque de proximité** chez Crédit Agricole S.A. ce trimestre, la production de crédit en France poursuit son rebond par rapport au premier trimestre 2024 et continue d'être dynamique en Italie. L'équipement des clients en assurances progresse.

³⁸ Coût du risque des quatre derniers trimestres rapporté à la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

Activité Banque de proximité en France

Au premier trimestre 2025, l'activité se maintient, avec toutefois un ralentissement du crédit immobilier par rapport au trimestre précédent et une légère hausse de la collecte sur le trimestre. La conquête brute s'élève à 67 000 nouveaux clients ce trimestre.

Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV progresse de +0,2 point de pourcentage pour s'établir à 28,0% à fin mars 2025.

La production de crédits s'élève à 6,7 milliards d'euros, en hausse de +32% sur un an. Le premier trimestre 2025 enregistre un ralentissement de la production de crédits immobiliers (+46% par rapport au premier trimestre 2024 et -34% par rapport au quatrième trimestre 2024), en partie sous l'effet de saisonnalité. Le taux moyen à la production des prêts habitats s'établit à 3,18%, en baisse de -6 points de base par rapport au quatrième trimestre 2024 et -102 points de base sur un an. Le taux du stock des crédits habitat s'améliore de +5 points de base sur le trimestre et de +19 points de base sur un an. La bonne dynamique de production de crédits se poursuit sur le marché des entreprises (+49% sur un an) et des professionnels (+6,4% sur un an) mais ralentit sur la consommation (-10,3%), dans un contexte économique contraint.

Les encours de crédits s'établissent à 171 milliards d'euros à fin mars 2025, stable sur le trimestre et en progression de +1,6% sur un an (dont sur un an +1,7% sur les crédits habitats, +1,1% sur les crédits aux professionnels, +2,0% sur les crédits entreprises). Les encours de collecte s'établissent à 256,5 milliards d'euros à fin mars 2025, en hausse de +2,2% sur un an, tirés par la collecte rémunérée et les ressources hors-bilan. Sur le trimestre, les encours de collecte sont également en légère hausse de +0,6% par rapport à fin décembre 2024, dont les dépôts à terme pour +0,9%, dans un environnement qui reste incertain. La collecte hors-bilan bénéficie d'un effet marché positif sur un an (défavorable sur le trimestre) pour l'ensemble des segments et d'une collecte nette positive en assurance-vie.

Activité Banque de proximité en Italie

Au premier trimestre 2025, la conquête brute de CA Italia atteint 53 000 nouveaux clients.

Les encours de crédit de CA Italia à fin mars 2025 s'établissent à 61,1 milliards d'euros³⁹, en hausse de +1,6% par rapport à fin mars 2024, dans un marché italien stable⁴⁰, tirés par le marché des particuliers dont les encours augmentent de +3,0%, et avec une stabilité des encours issus du marché des entreprises. Le taux du stock sur les crédits diminue de -34bp par rapport au quatrième trimestre 2024, en lien avec l'évolution des taux du marché. La production de crédits, portée par une bonne dynamique sur l'ensemble des marchés, est en hausse de +19,2% par rapport au premier trimestre 2024.

Les encours de collecte à fin mars 2025 s'élèvent à 118,2 milliards d'euros, en hausse de +1,7% par rapport à fin mars 2024 ; la collecte bilan est en repli de -2,1% par rapport à fin mars 2024 et le coût de la collecte bilan poursuit sa baisse. Enfin, la collecte hors bilan augmente de +6,5% sur la même période et bénéficie de flux nets et d'un effet marché positifs.

Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV dépasse 20,0% chez CA Italia, à 20,3% en hausse de +1,0 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2024.

Activité Banque de proximité à l'international hors Italie

Pour les Banques de proximité à l'international hors Italie, les encours de crédit s'établissent à 7,4 milliards d'euros en hausse de +5,8% à cours courant à fin mars 2025 par rapport à fin mars 2024 (+4,7% à change constant). Les encours de collecte s'élèvent à 12,0 milliards d'euros et sont en hausse de +11,1% à change courant (+11,5% à change constant) sur la même période.

En particulier en Pologne, les encours de crédit augmentent de +3,6% par rapport à fin mars 2024 (+0,7% à change constant) portés par le segment *retail*, et la collecte bilan de +17,0% (+13,8% à change constant). La production de crédit en Pologne est stable ce trimestre par rapport au premier trimestre 2024 (+3,4% à change courant et +0,3% à change constant). Par ailleurs, la conquête brute en Pologne atteint 64 000 nouveaux clients ce trimestre.

³⁹ Net des encours POCI

⁴⁰ Source Abi Monthly Outlook avril 2025 : stable +0,0% mars/mars sur l'ensemble des crédits

En Égypte, l'activité commerciale est dynamique sur tous les marchés. Les encours de crédit augmentent de +19,7% entre fin mars 2025 et fin mars 2024 (+27,8% à change constant). Sur la même période, la collecte bilan est en hausse de +5,4% et en hausse de +12,5% à change constant.

La liquidité est toujours très solide avec un excédent net de collecte sur les crédits de la Pologne et de l'Egypte s'élevant à +2,3 milliards d'euros au 31 mars 2025, et atteint 3,9 milliards d'euros en incluant l'Ukraine.

Résultats Banque de proximité en France

Au premier trimestre 2025 le produit net bancaire de LCL atteint 963 millions d'euros, en hausse (+1,0%) par rapport au premier trimestre 2024. La hausse des commissions (+3,6% T1/T1) est portée par l'ensemble des activités (hors gestion mobilière), et plus particulièrement par une bonne dynamique sur les assurances (vie et non-vie). La MNI est en baisse de -1,7% T1/T1 et bénéficie de la progression du rendement des crédits (repricing du stock +19pb T1/T1 et +5pb T1/T4) et de la baisse du coût des ressources, permettant d'atténuer la moindre contribution de la macrocouverture.

Les charges sont en hausse de +3,8% et s'établissent à -625 millions d'euros en lien avec l'accélération des investissements (informatiques et frais de personnel). Le coefficient d'exploitation s'établit à 64,9%, en hausse de 1,8 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2024. Le résultat brut d'exploitation est ainsi en baisse de -3,9%, à 338 millions d'euros.

Le coût du risque est en baisse de -22,9% par rapport au premier trimestre 2024 et s'établit à -92 millions d'euros (dont une dotation de -95 millions d'euros sur le risque avéré et une reprise de 3 millions d'euros pour risques et charges). Le coût du risque sur encours s'améliore pour s'établir à 20 points de base, avec un niveau toujours élevé sur le marché des professionnels. Le taux de couverture s'établit à 63,0% à fin mars 2025 (+0,4 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2024). Le taux de créances douteuses atteint 2,0% à fin mars 2025, stable par rapport à fin décembre 2024.

Au final, le résultat net avant impôts s'établit ainsi 247 millions d'euros, en hausse de +5,3% par rapport au premier trimestre 2024, et le résultat net part du Groupe baisse de -25,6% par rapport au premier trimestre 2024, impacté par la surtaxe d'impôt sur les sociétés.

Au final, le métier contribue à hauteur de 7% au **résultat net part du Groupe** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) au premier trimestre 2025 et de 13% aux **revenus** hors AHM.

Au 31 mars 2025, les **fonds propres alloués** au métier s'élèvent à 5,1 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 53,9 milliards d'euros.

Résultats Banque de proximité à l'international⁴¹

Au premier trimestre 2025, les revenus de la **Banque de proximité à l'international** s'établissent à 1 025 millions d'euros, en baisse par rapport au premier trimestre 2024 (-3,0% à change courant ; -0,7% à change constant). Les **charges d'exploitation** sont maîtrisées et s'élèvent à -515 millions d'euros, en hausse de +1,8% (+2,6% à cours constant). Par conséquent, le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 511 millions d'euros, en baisse de -7,5% (-3,9% à change constant) sur la période. Le **coût du risque** atteint -66 millions d'euros, en baisse de -18,9% par rapport au premier trimestre 2024 (-19,0% à change constant).

Finalement, le résultat net part du Groupe pour CA Italia, CA Egypte et CA Pologne et CA Ukraine s'élève à 246 millions d'euros au premier trimestre 2025, en baisse de -4,3% (et stable à -0,4% à cours constant).

Au 31 mars 2025, le capital alloué au pôle Banque de Proximité à l'International s'élève à 4,1 milliards d'euros et les emplois pondérés sont de 43,4 milliards d'euros.

Résultats Italie

Au premier trimestre 2025, les revenus de **Crédit Agricole Italia** s'établissent à 777 millions d'euros, stables (+0,3%) par rapport au premier trimestre 2024. La baisse de la marge nette d'intérêt (-5,8% par rapport au premier trimestre 2024) est compensée par la hausse des commissions (+7,4% par rapport au premier trimestre

⁴¹ Au 31 mars 2025 ce périmètre inclut les entités de CA Italia, CA Polska, CA Egypte et CA Ukraine

2024) qui sont portées par les commissions sur encours gérés (+11,6% par rapport au premier trimestre 2024). Les charges d'exploitation s'établissent à -384 millions d'euros, maîtrisées et stables à +0,5% par rapport au premier trimestre 2024.

Le coût du risque s'élève à -56 millions au premier trimestre 2025, en baisse de -7,9% par rapport au premier trimestre 2024 et correspond pour la quasi-totalité à des provisions au titre du risque avéré. Le coût du risque sur encours⁴² est de 39 points de base, en amélioration de 1 point de base par rapport au quatrième trimestre 2024. Le taux de créances douteuses est de 2,8%, il s'améliore par rapport au quatrième trimestre 2024, tout comme le taux de couverture qui s'établit à 77,9% (+2,8 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2024). Le résultat net part du Groupe de CA Italia s'établit ainsi à 178 millions d'euros, stable (-0,8%) par rapport au premier trimestre 2024.

Résultats Banque de proximité à l'international - hors Italie

Au **premier trimestre 2025**, les **revenus** de la **Banque de proximité à l'international hors Italie** s'établissent à 248 millions d'euros, en baisse de -12,2% (+3,9% à change constant) par rapport au premier trimestre 2024. Les revenus en Pologne augmentent de +8,6% par rapport au premier trimestre 2024 (+5,3% à change constant) avec une marge nette d'intérêts en hausse. Les revenus en Égypte baissent de -35,7% (-13,2% à change constant) avec un effet de base lié à l'activité de change exceptionnelle du premier trimestre 2024, mais bénéficient d'une marge nette d'intérêts en hausse. Les **charges d'exploitation** de la **Banque de proximité à l'international hors Italie** s'élèvent à 131 millions d'euros, en hausse de +5,8% par rapport au premier trimestre 2024 (+9,4% à change constant) sous l'effet des frais de personnel et des taxes en Pologne ainsi que des frais de personnel et de l'inflation en Égypte. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 117 millions d'euros, en baisse de -26,3% (+15,3% à change constant) par rapport au premier trimestre 2024. Le **coût du risque** reste maîtrisé et atteint -10 millions d'euros, contre -21 millions d'euros au premier trimestre 2024. Par ailleurs, à fin mars 2025, le taux de couverture des encours de crédit reste élevé en Pologne et en Égypte à 122% et à 144% respectivement. En Ukraine, le taux de couverture reste prudent (450%). Au final, la contribution de la **Banque de proximité à l'international hors Italie** au résultat net part du Groupe est de 67 millions d'euros, en baisse de -12,4% par rapport au premier trimestre 2024 à change courant et stable à change constant (+0,8%).

Au 31 mars 2025, le **pôle Banque de proximité dans son ensemble** contribue à hauteur de 19% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) et de 27% aux revenus hors AHM.

Au 31 mars 2025, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 9,2 milliards d'euros. Les emplois pondérés du pôle sont de 97,2 milliards.

Résultat Activités hors métiers

Le **résultat net part du Groupe** des activités hors métiers s'établit à -102 millions d'euros au premier trimestre 2025 en hausse de +5 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2024. La contribution positive du pôle Activités hors métiers s'analyse en distinguant la contribution « structurelle » (-55 millions d'euros) des autres éléments (-48 millions d'euros).

La contribution de la composante « structurelle » (-55 millions d'euros) est en hausse de +52 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2024 et se décompose en trois types d'activités :

- Les activités et fonctions d'organe central de Crédit Agricole S.A. entité sociale. Cette contribution atteint -315 millions d'euros au premier trimestre 2025, en baisse de -20 millions d'euros, notamment expliquée par la comptabilisation d'une taxe IFRIC en une seule fois ce trimestre, alors qu'elle avait été répartie sur deux trimestres l'an dernier.
- Les métiers non rattachés aux pôles métiers, comme CACIF (*Private equity*), CA Immobilier, CATE et BforBank intégrés en mise en équivalence. Leur contribution, à +252 millions d'euros au premier

⁴² Sur quatre trimestres glissants

trimestre 2025, est en hausse de +67 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2024, intégrant notamment l'impact favorable de la revalorisation des titres Banco BPM.

- Les activités support du Groupe. Leur contribution s'élève à +9 millions d'euros ce trimestre (+4 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2024).

La contribution des « autres éléments » s'élève à -48 millions d'euros, en baisse de -47 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2024 et s'explique notamment par des effets négatifs liés à un gain de change enregistré au T1 2024 (associé à un remboursement AT1) et à la volatilité ESTER/BOR.

Au 31 mars 2025, les emplois pondérés sont de 35,1 milliards d'euros.

Solidité financière

Le Groupe Crédit Agricole dispose du meilleur niveau de solvabilité parmi les banques systémiques européennes.

Les ratios de capital pour le Groupe Crédit Agricole s'établissent bien au-dessus des exigences réglementaires. Au 31 mars 2025, le **ratio Common Equity Tier 1** (CET1) phasé du Groupe Crédit Agricole s'établit à 17,6%, soit un coussin substantiel de 780 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire. Sur le trimestre, l'évolution du ratio CET1 s'explique par (a) +56 points de base lié à l'impact CRR3, (b) +25 points de base lié au résultat conservé, (c) -17bp provenant de la croissance organique des métiers et (d) -17bp d'effets méthodologiques, M&A et autres, tenant notamment compte des -9 points de base du dernier phasing IFRS 9 et -8 points de base lié à l'achat d'actions de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A., en sa qualité d'organe central du groupe Crédit Agricole, bénéficie pleinement du mécanisme interne de solidarité légal ainsi que de la flexibilité de circulation du capital au sein du groupe Crédit Agricole. Son ratio CET1 phasé s'élève à 12,1% au 31 mars 2025, soit 350 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire. L'évolution du ratio CET1 sur le trimestre s'explique par (a) +44 points de base lié à l'impact CRR3, (b) +21 points de base lié au résultat conservé, (b) -9pb provenant de la croissance organique des métiers et (c) -10pb d'effets méthodologiques, M&A et autres, tenant compte des -5 points de base du phasing IFRS 9. En incluant les opérations M&A réalisées après le 31 mars 2025 et l'impact estimé du dépassement de la franchise attendu sur le 2ème trimestre 2025, le ratio CET1 proforma s'élèverait à 11,8%.

La décomposition de la variation des emplois pondérés de Crédit Agricole S.A. par pôle métier résulte des effets combinés de (a) -12,9 milliards d'euros lié à l'impact CRR3 et, hors cet effet, (b) -0,2 milliard d'euros des pôles Banques de proximité, (c) +1,4 milliard d'euros de la Gestion de l'épargne et les assurances, notamment en lien avec la hausse de la VME de l'assurance (d) +1,9 milliard d'euros des services financiers spécialisés, (e) -0,8 milliard d'euros de la Grande Clientèle et (f) +0,1 milliard d'euros de pôle Activités hors métiers.

Pour le Groupe Crédit Agricole, l'impact lié à CRR3 est de -18,2 milliards d'euros et la hausse des emplois pondérés sur les Banques de Proximité est de +1,3 milliards d'euros hors effet CRR3. L'évolution des autres métiers suit la même tendance que pour Crédit Agricole S.A.

	Structure financière du Groupe Crédit Agricole					
	Groupe Crédit Agricole			Crédit Agricole S.A.		
	31/03/25	31/12/24	Exigences 31/03/25	31/03/25	31/12/24	Exigences 31/03/25
Ratio CET1 phasé ⁴³	17,6%	17,2%	9,8%	12,1%	11,7%	8,6%
Ratio Tier1 ⁴³	19,0%	18,3%	11,7%	14,3%	13,4%	10,4%
Ratio global ⁴³	21,8%	20,9%	14,1%	18,4%	17,4%	12,8%
Emplois pondérés (Mds€)	641	653		405	415	
Ratio de levier	5,6%	5,5%	3,5%	4,0%	3,9%	3,0%
Exposition de levier (Mds€)	2 173	2 186		1 434	1 446	
Ratio TLAC (% RWA) ^{43,44}	28,5%	26,9%	22,32%			
Ratio TLAC (% LRE) ⁴⁴	8,4%	8,0%	6,75%			
Ratio MREL subordonné (% RWA) ⁴³	28,5%	26,9%	22,57%			
Ratio MREL subordonné (% LRE)	8,4%	8,0%	6,25%			
Ratio MREL total (% RWA) ⁴³	34,0%	32,4%	26,33%			
Ratio MREL total (% LRE)	10,0%	9,7%	6,25%			
Distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions (Mds€) ⁴⁵	46	43		14	12	

⁴³ Exigence SREP applicable au 31 mars 2025, y compris l'exigence combinée de coussins de fonds propres incluant (a) pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% (qui passera à 1,5% au 1er janvier 2026 suite à la notification reçue de l'ACPR le 27 novembre 2024), le coussin contracyclique fixé à 0,75%, ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,06% et (b) pour Crédit Agricole S.A. un coussin de conservation de 2,5%, le coussin contracyclique fixé à 0,58% ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,09%.

⁴⁴ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de continuer à renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2025.

⁴⁵ En cas de non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres. Les éléments distribuables de l'entité Crédit Agricole S.A. s'établissent à 42,9 milliards d'euros incluant 29,6 milliards d'euros de réserves distribuables et 13,3 milliards d'euros de primes d'émission au 31 décembre 2024.

Au niveau de Crédit Agricole S.A., la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du MMD**⁴⁵, à savoir 354 points de base, soit 14 milliards d'euros de capital CET1 au 31 mars 2025. Crédit Agricole S.A. n'est soumis ni à l'exigence de L-MMD (distance à l'exigence de coussin de ratio de levier) ni au M-MMD (distance aux exigences de MREL).

Au niveau du Groupe Crédit Agricole, la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du L-MMD** au 31 mars 2025. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 210 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du L-MMD, soit 46 milliards d'euros de capital Tier 1.

Au 31 mars 2025, le Groupe Crédit Agricole présente **des ratios TLAC et MREL** bien au-delà des exigences⁴⁴. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 590 points de base au-dessus du **seuil de déclenchement du M-MMD**, soit 38 milliards d'euros de capital CET1. A cette date, la distance au seuil de déclenchement du M-MMD correspond à la distance entre le ratio MREL subordonné et l'exigence correspondante. L'objectif 2025 du Groupe Crédit Agricole est de conserver un ratio TLAC supérieur ou égal à 26% des RWA hors dette senior préférée éligible.

Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

A compter de l'arrêté du 31 décembre 2024, des modifications ont été apportées à la présentation de la position de liquidité du Groupe (réserves et Bilan de Liquidité, décomposition de la dette long-terme). Ces modifications sont décrites dans le Document d'Enregistrement Universel 2024.

Les dépôts clientèle, diversifiés et granulaires, affichent une stabilité versus décembre 2024 (1 148 milliards d'euros à fin mars 2025).

Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décote⁴⁶, s'élèvent à 487 milliards d'euros au 31 mars 2025, en hausse de 14 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2024.

Elles couvrent plus de deux fois la dette court terme nette des actifs de trésorerie.

Cette variation des réserves de liquidité s'explique principalement par :

- La hausse du portefeuille titres (HQLA et non-HQLA) pour 6 milliards d'euros ;
- La hausse des actifs mobilisés en Banques Centrales et non encombrés pour 5 milliards d'euros, incluant une hausse de 2 milliards d'euros des titrisations auto-souscrites ;
- La hausse des dépôts en Banques centrales pour 3 milliards d'euros.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en Banques Centrales après décote s'élèvent à 144 milliards d'euros.

Le Bilan de Liquidité du Groupe, à 1 691 milliards d'euros au 31 mars 2025, fait apparaître un **excédent des ressources stables sur emplois stables de 197 milliards d'euros**, en hausse de 20 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2024. Cet excédent reste bien au-delà de la cible Plan à Moyen Terme de 110-130 milliards d'euros.

La dette long terme s'élève à 315 milliards d'euros au 31 mars 2025, en hausse par rapport à fin décembre 2024. Elle comprend :

- Les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 89 milliards d'euros, en hausse de +5 milliards d'euros ;
- Les dettes seniors préférées à hauteur de 162 milliards d'euros, en hausse de +3 milliards d'euros liés à la hausse des émissions des entités ;
- Les dettes seniors non préférées pour 40 milliards d'euros, en hausse de +3 milliards d'euros liés à la dette éligible MREL/TLAC ;
- Et des titres Tier 2 s'élevant à 24 milliards d'euros, en baisse de 1 milliard d'euros.

Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

Au 31 mars 2025, les ratios LCR moyen (calculés sur 12 mois glissants) s'élèvent respectivement à 139% pour le Groupe Crédit Agricole (soit un excédent de 92 milliards d'euros) **et 144% pour Crédit Agricole S.A.** (soit un excédent de 89 milliards d'euros). Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (environ 110%).

Par ailleurs, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. sont supérieurs à 100%**, conformément à l'exigence réglementaire entrée en application le 28 juin 2021 et supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (>100%).

⁴⁶Les titres composant les réserves de liquidité sont valorisés après décote d'un stress idiosyncratique à partir du mois de décembre 2024 (stress systémique précédemment) afin de représenter au mieux la valeur de liquéfaction des titres en cas de stress de liquidité.

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de **refinancement à moyen long terme**, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

Au 31 mars 2025, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 15,6 milliards d'euros⁴⁷ de dette à moyen long terme, dont 82% émis par Crédit Agricole S.A.

On note notamment les montants suivants pour les émetteurs du Groupe hors Crédit Agricole S.A. :

- Crédit Agricole Assurances a émis 750 millions d'euros en RT1 Perpétuel NC10,75 ans ;
- Crédit Agricole Personal Finance & Mobility a émis :
 - 500 millions d'euros en émission EMTN à travers l'entité Crédit Agricole Auto Bank (CAAB) ;
 - 420 millions d'euros de titrisations à travers l'entité Agos ;
- Crédit Agricole Italia a émis en format senior collatéralisé une émission pour un total de 1 milliard d'euros ;
- Crédit Agricole next bank (Suisse) a émis deux tranches en format senior collatéralisé pour un total de 200 millions de francs suisses dont 100 millions en format Green Bond.

Au 31 mars 2025, Crédit Agricole S.A. a levé sur le marché l'équivalent de 11,2 milliards d'euros^{48,49}.

La banque a levé l'équivalent de 11,2 milliards d'euros, dont 4,7 milliards d'euros en dette senior non préférée et 1,4 milliard d'euros en dette Tier 2, ainsi que 1,3 milliard d'euros de dette senior préférée et 3,8 milliards d'euros de dette senior collatéralisée à fin mars. Le financement est diversifié en formats et en devises avec notamment :

- 1,75 milliard d'euros^{50,51} ;
- 3,5 milliards de dollars américains (3,4 milliards d'euros équivalent) ;
- 0,8 milliard de livres sterling (1 milliard d'euros équivalent) ;
- 94,3 milliards de yen japonais (0,6 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,4 milliard de dollars singapouriens (0,3 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,6 milliard de dollars australiens (0,4 milliard d'euros équivalent).

A noter que Crédit Agricole S.A. a réalisé 76%^{52,53} de son refinancement en devises hors euros à fin mars.

De plus, Crédit Agricole S.A. a émis le 13 février 2025 un AT1 Perpétuel NC10 ans pour 1,5 milliard d'euros au taux initial de 5,875% et annoncé le 30 avril 2025 exercer le call réglementaire de l'AT1 de 103 millions de livre sterling d'encours (XS1055037920) – inéligible, grandfathered jusqu'au 28/06/2025 – à rembourser en date du 30/06/2025.

Le plan de financement MLT de marché 2025 est fixé à 20 milliards d'euros, avec une répartition équilibrée entre dette senior préférée ou senior collatéralisée et dette senior non préférée ou Tier 2.

Ce plan de refinancement a été réalisé à 56% au 31 mars 2025 avec :

- 3,8 milliards d'euros de dette senior collatéralisée ;
- 1,3 milliard d'euros équivalent de dette senior préférée ;
- 4,7 milliards d'euros équivalent de dette senior non préférée ;
- 1,4 milliard d'euros équivalent de dette Tier 2.

⁴⁷ Montant brut avant rachats et amortissements

⁴⁸ Montant brut avant rachats et amortissements

⁴⁹ Hors émission AT1

⁵⁰ Hors émission AT1

⁵¹ Hors émissions senior collatéralisées

⁵² Hors émission AT1

⁵³ Hors émissions senior collatéralisées

Annexe 1 – Groupe Crédit Agricole : résultats par pôle

Groupe Crédit Agricole – Résultats par pôle T1-2025 et T1-2024

En m€	T1-25							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 352	963	1 048	2 049	868	2 408	(640)	10 048
Charges d'exploitation	(2 530)	(625)	(535)	(936)	(474)	(1 360)	468	(5 992)
Résultat brut d'exploitation	822	338	513	1 113	395	1 047	(172)	4 056
Coût du risque	(319)	(92)	(67)	(11)	(249)	25	(22)	(735)
Sociétés mises en équivalence	6	-	-	28	36	6	-	75
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	1	(0)	(0)	0	0	0	4
Résultat avant impôt	511	247	445	1 130	182	1 078	(194)	3 399
Impôts	(170)	(112)	(137)	(351)	(12)	(305)	46	(1 041)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	0	-	-	-	(0)	(0)
Résultat net	341	135	308	779	170	773	(148)	2 358
Intérêts minoritaires	0	(0)	(42)	(101)	(21)	(36)	7	(193)
Résultat net part du Groupe	341	135	266	679	148	738	(141)	2 165
T1-24								
En m€	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 314	954	1 081	1 793	846	2 266	(728)	9 525
Charges d'exploitation	(2 484)	(602)	(524)	(754)	(454)	(1 297)	527	(5 589)
Résultat brut d'exploitation	830	351	556	1 039	392	969	(201)	3 936
Coût du risque	(247)	(119)	(84)	(3)	(219)	33	(13)	(651)
Sociétés mises en équivalence	5	-	-	29	30	4	-	68
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	2	(0)	(8)	(0)	0	(2)	(7)
Résultat avant impôt	589	234	472	1 056	203	1 006	(216)	3 347
Impôts	(147)	(53)	(143)	(220)	(42)	(235)	85	(755)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	442	181	330	837	161	772	(131)	2 592
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(51)	(112)	(19)	(34)	7	(208)
Résultat net part du Groupe	442	181	279	725	142	738	(123)	2 384

Annexe 2 – Crédit Agricole S.A. : Résultats par pôle

Crédit Agricole S.A. – Résultats par pôle, T1-25 et T1-24

En m€	T1-25						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	2 058	2 408	868	963	1 025	(67)	7 256
Charges d'exploitation	(936)	(1 360)	(474)	(625)	(515)	(81)	(3 991)
Résultat brut d'exploitation	1 123	1 048	395	338	511	(148)	3 266
Coût du risque	(11)	25	(249)	(92)	(66)	(21)	(413)
Sociétés mises en équivalence	28	6	36	-	-	(22)	47
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(0)	0	0	1	(0)	0	1
Résultat avant impôt	1 139	1 078	182	247	444	(191)	2 900
Impôts	(352)	(305)	(12)	(112)	(137)	92	(827)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	0	-	0
Résultat net	787	774	170	135	308	(99)	2 073
Intérêts minoritaires	(107)	(50)	(21)	(6)	(62)	(3)	(249)
Résultat net part du Groupe	680	723	148	129	246	(102)	1 824
En m€	T1-24						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 789	2 266	846	954	1 057	(107)	6 806
Charges d'exploitation	(754)	(1 297)	(454)	(602)	(505)	(56)	(3 669)
Résultat brut d'exploitation	1 035	969	392	351	552	(163)	3 137
Coût du risque	(3)	33	(219)	(119)	(82)	(11)	(400)
Sociétés mises en équivalence	29	4	30	-	-	(20)	43
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(8)	0	(0)	2	(0)	-	(6)
Résultat avant impôt	1 053	1 006	203	234	470	(194)	2 773
Impôts	(220)	(235)	(42)	(53)	(142)	82	(610)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	834	772	161	181	328	(112)	2 163
Intérêts minoritaires	(117)	(50)	(19)	(8)	(71)	5	(259)
Résultat net part du Groupe	716	722	142	173	257	(107)	1 903

Annexe 3 – Données par action

Crédit Agricole S.A. – Bénéfice par action, actif net par action et RoTE

(en m€)		T1-2025	T1-2024
Résultat net part du Groupe		1 824	1 903
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS		(129)	(138)
- Impact change sur AT1 remboursé		-	(247)
RNPG attribuable aux actions ordinaires	[A]	1 695	1 518
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-détention (m)	[B]	3 025	3 018
Résultat net par action	[A]/[B]	0,56 €	0,50 €
(en m€)		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux propres - part du Groupe		77 378	72 429
- Emissions AT1		(8 726)	(7 184)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe		1 222	1 021
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*		(3 327)	(3 181)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.	[D]	66 546	63 086
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe		(17 764)	(17 280)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.	[E]	48 783	45 807
Nombre d'actions, hors titres d'auto-détention (fin de période, m)	[F]	3 025	3 026
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	22,0 €	20,9 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,10 €	1,05 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	16,1 €	15,1 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€)	[G]+[H]	17,2 €	16,2 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)		T1-25	T1-24
Résultat net part du Groupe	[K]	1 824	1 903
Dépréciation d'immobilisation incorporelle	[L]	0	0
Surtaxe IS	[LL]	-123	-
IFRIC	[M]	-173	-110
RNPG annualisé (1)	[N]	8 111	7 944
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, impact change, annualisés	[O]	-515	-799
Résultat ajusté	[P] = [N]+[O]	7 596	7 145
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin. *** (2)	[J]	47 752	44 671
ROTE publié ajusté (%)	= [P] / [J]	15,9%	16,0%

*** y compris hypothèse de distribution du résultat en cours de formation

(1) RoTE calculé sur la base d'un RNPG annualisé et de charges IFRIC et surtaxe IS linéarisées sur l'année

(2) Moyenne de l'ANC tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/12/2024 et 31/03/2025 (ligne [E]), retraitée d'une hypothèse de distribution du résultat en cours de formation

Indicateurs Alternatifs de Performance⁵⁴

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux)

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux)

⁵⁴ Les IAP sont des indicateurs financiers non présentés dans les comptes ou définis dans les normes comptables et utilisés dans le cadre de la communication financière, comme le RNPG ou le ROTE, à titre d'exemples. Ils sont utilisés pour faciliter la compréhension de la performance réelle de la société. Chaque IAP est rapproché dans sa définition à des données comptables.

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG Résultat net part du Groupe

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG annualisé à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) hors dépréciation d'immobilisations incorporelles et en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année.

Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2025 est constituée de ce communiqué de presse, des slides de présentation et, des annexes à cette présentation, disponibles sur le site : <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>.

Ce communiqué de presse peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scenarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2025 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2024 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2024 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Autres informations

L'Assemblée générale mixte de Crédit Agricole S.A. aura lieu le 14 mai prochain à Paris.

Comme annoncé lors de la publication des résultats de l'année 2024 de Crédit Agricole S.A., le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale un dividende de 1,10 € par action

26 mai 2025 : détachement du coupon

27 mai 2025 : arrêt des positions en compte

28 mai 2025 : paiement du dividende

Agenda financier

14 mai 2025 Assemblée générale

31 juillet 2025 Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2025

30 octobre 2025 Publication des résultats du troisième trimestre et des neufs mois 2025

Contacts

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Alexandre Barat	+ 33 1 57 72 12 19	alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Mathilde Durand	+ 33 1 57 72 19 43	mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr
Bénédicte Gouvert	+ 33 1 49 53 43 64	benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A.

Investisseurs institutionnels	+ 33 1 43 23 04 31	investor.relations@credit-agricole-sa.fr
Actionnaires individuels	+ 33 800 000 777 (numéro vert France uniquement)	relation@actionnaires.credit-agricole.com
Cécile Mouton	+ 33 1 57 72 86 79	cecile.mouton@credit-agricole-sa.fr

Relations investisseurs actions :

Jean-Yann Asseraf	+ 33 1 57 72 23 81	jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna	+ 33 1 43 23 55 51	nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Leila Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr

Relations investisseurs crédit et agences de notation :

Gwenaëlle Lereste	+ 33 1 57 72 57 84	gwenaelle.lereste@credit-agricole-sa.fr
Florence Quintin de Kercadio	+ 33 1 43 23 25 32	florence.quintindekercadio@credit-agricole-sa.fr
Yury Romanov	+ 33 1 43 23 86 84	yury.romanov@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info

Présentation des résultats du 1^{er} trimestre 2025

01
n2

RÉSULTATS
DU 1^{ER} TRIMESTRE
2025

AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ



Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2025 est constituée de ce communiqué de presse, des slides de présentation et, des annexes à cette présentation, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2025 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2024 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2024 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

NB : toutes les données financières sont désormais systématiquement présentées en publié, pour les résultats du Groupe Crédit Agricole, de Crédit Agricole S.A. et des métiers, tant pour le compte de résultat que pour les ratios de rentabilité.

NOTE

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes lors des exercices de Stress tests récents pour apprécier la situation du Groupe.

Crédit Agricole S.A. est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Grandes clientèles, Services financiers spécialisés ainsi que Banque de proximité en France et à l'international)

Messages et chiffres clés

REVENUS EN CROISSANCE, FORTE RENTABILITÉ MALGRE UNE FISCALITÉ EXCEPTIONNELLE ÉLEVÉE

01

- Revenus trimestriels record et ROTE élevé
- Coefficient d'exploitation maîtrisé et coût du risque stable
- Résultat net avant impôt en hausse ; résultats impactés par la surtaxe d'IS
- Ratios de solvabilité bénéficiant, comme attendu, d'un impact CRR3 positif
- Opérations stratégiques : création de la coentreprise GAC Sofinco Leasing, conclusion du partenariat entre Amundi et Victory Capital, participation au capital de Banco BPM portée à 19,8%

Crédit Agricole S.A.

7,3 Md€
Revenus T1-2025

+6,6% T1/T1

Crédit Agricole S.A.

55,0%
CoEX

T1-2025

Crédit Agricole S.A.

2,9 Md€
Résultat avant
impôt T1-2025

+4,6% T1/T1

Crédit Agricole S.A.

15,9%
ROTE⁽¹⁾

T1-2025

Crédit Agricole S.A.

12,1%
CET1 phasé

Mars 2025

1. ROTE calculé sur la base d'un RNPG annualisé et de charges IFRIC et surtaxe IS linéarisées sur l'année

CHIFFRES CLÉS

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

1^{er} TRIMESTRE 2025

Revenus	10 048 m€ +5,5% T1/T1
RBE	4 056 m€ +3,0% T1/T1
Résultat net avant impôt	3 399 m€ +1,6% T1/T1
RNPG ⁽¹⁾	2 165 m€ -9,2% T1/T1

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

1^{er} TRIMESTRE 2025

Revenus	7 256 m€ +6,6% T1/T1
RBE	3 266 m€ +4,1% T1/T1
Résultat net avant impôt	2 900 m€ +4,6% T1/T1
RNPG ⁽¹⁾	1 824 m€ -4,2% T1/T1

COEX

59,6%
+1,0 pp 3M/3M

27 pb
stable T1/T4

CDR/encours
4 tr. glissants

CET 1
Phasé

17,6%
+0,4 pp Mars/Déc

487 Mds€
+3% Mars/Déc

Réserves de liquidité

COEX

55,0%
+1,1 pp 3M/3M

34 pb
stable T1/T4

CDR/encours
4 tr. glissants

CET 1
Phasé

12,1%
+0,4 pp Mars/Déc

15,9%
-0,1 pp T1/T1

ROTE ⁽²⁾

(1) Impact surtaxe IS de -207 m€ pour Groupe Crédit Agricole et de -123 m€ pour Crédit Agricole S.A au T1-25 correspondant à une estimation de -330 m€ pour Groupe Crédit Agricole et de -200 m€ pour Crédit Agricole S.A. en 2025 (sous l'hypothèse d'un résultat fiscal 2025 égal à celui de 2024) ; (2) ROTE calculé sur la base d'un RNPG annualisé et de charges IFRIC et surtaxe IS linéarisées sur l'année

CRÉDIT AGRICOLE SA

5 RÉSULTATS DU 1^{er} TRIMESTRE 2025

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Agricole S.A. Synthèse T1-25

CRÉDIT AGRICOLE SA

6 RÉSULTATS DU 1^{er} TRIMESTRE 2025

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ACTIVITÉ

EXCELLENTES PERFORMANCES DE LA BFI ET DU PÔLE GESTION DE L'EPARGNE ET ASSURANCES

Variations mars 25 / mars 24

Nouveaux clients	+550 000
Collecte au bilan banque de détail (Mds€)	France (CR + LCL) : 771 (+1,6%) Italie : 64 (-2,1%) Total : 835 (+1,3%)
Encours de crédit banque de détail (Mds€)	France (CR + LCL) : 820 (+1,0%) Italie : 61 (+1,6%) Total : 881 (+1,0%)
Équipement assurances dommages ⁽¹⁾	44,2% (+0,8 pp) Caisses régionales 28,0% (+0,2 pp) LCL 20,3% (+1,0 pp) CA Italia
Encours sous gestion (Mds€)	Gestion de fortune : 278 (+41,3%) Assurance-vie : 352 (+52%) Gestion d'actifs : 2 247 (+6,2%) Total : 2 878 (+8,7%)
Encours de crédit à la consommation (Mds€)	Total : 120 (+5,3%) Dont Automobile ⁽²⁾ : 54% (+1,0 pp)
# 1 Crédits syndiqués en France # 2 Crédits syndiqués - EMEA # 2 All Bonds in EUR Worldwide Sources Refinitiv	

1. Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV
2. CA Auto Bank, JV automobiles et activité automobile des autres entités

CRÉDIT AGRICOLE SA
7 RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

REVENUS

REVENUS RECORD ET EN FORTE HAUSSE

Évolution des revenus par pôle T1/T1 (m€)

Pôle	Revenue T1 (m€)
T1-24	6 806
GEA	+269
GC	+142
SFS	+22
BP	(22)
AHM	+40
T1-25	7 256

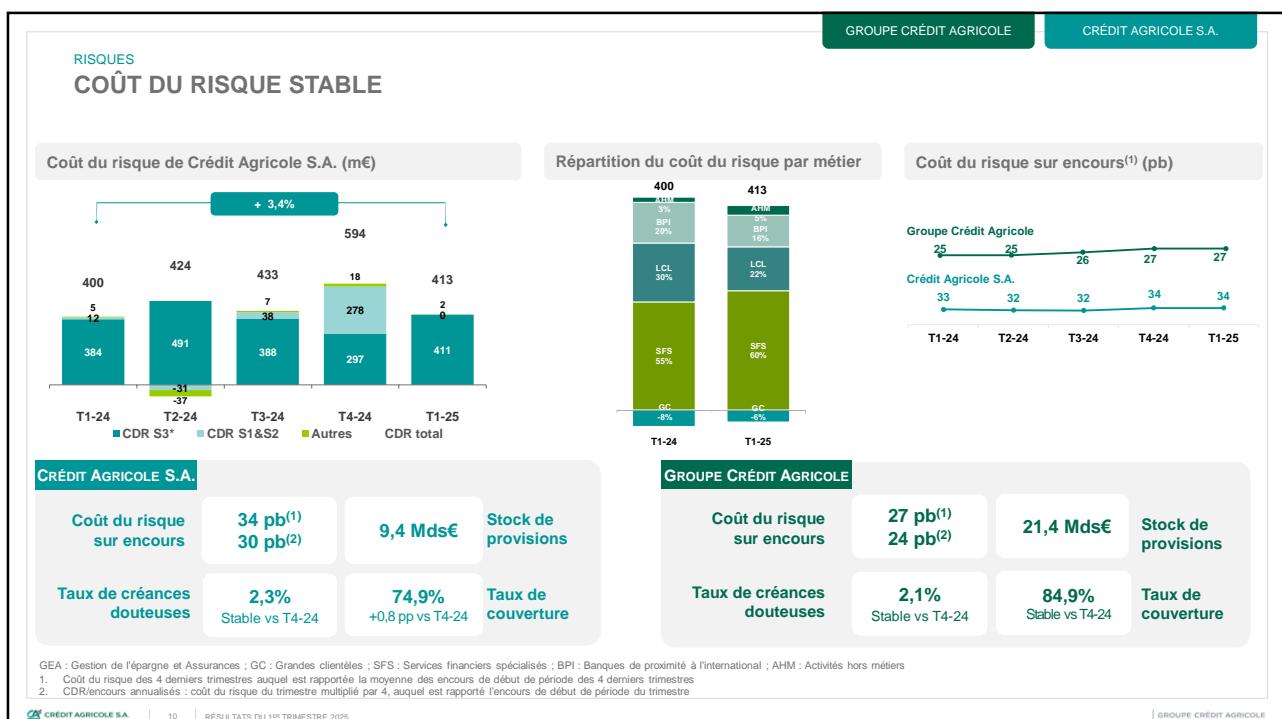
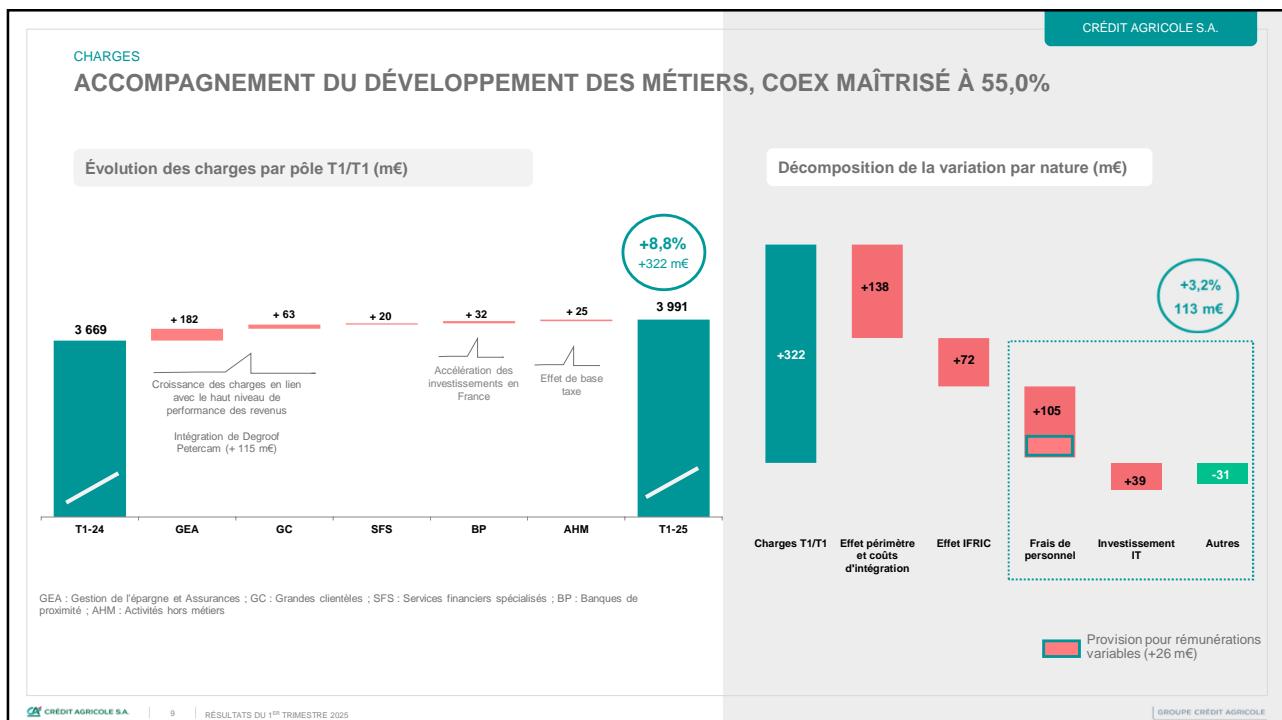
Revenus T1 (Mds€)

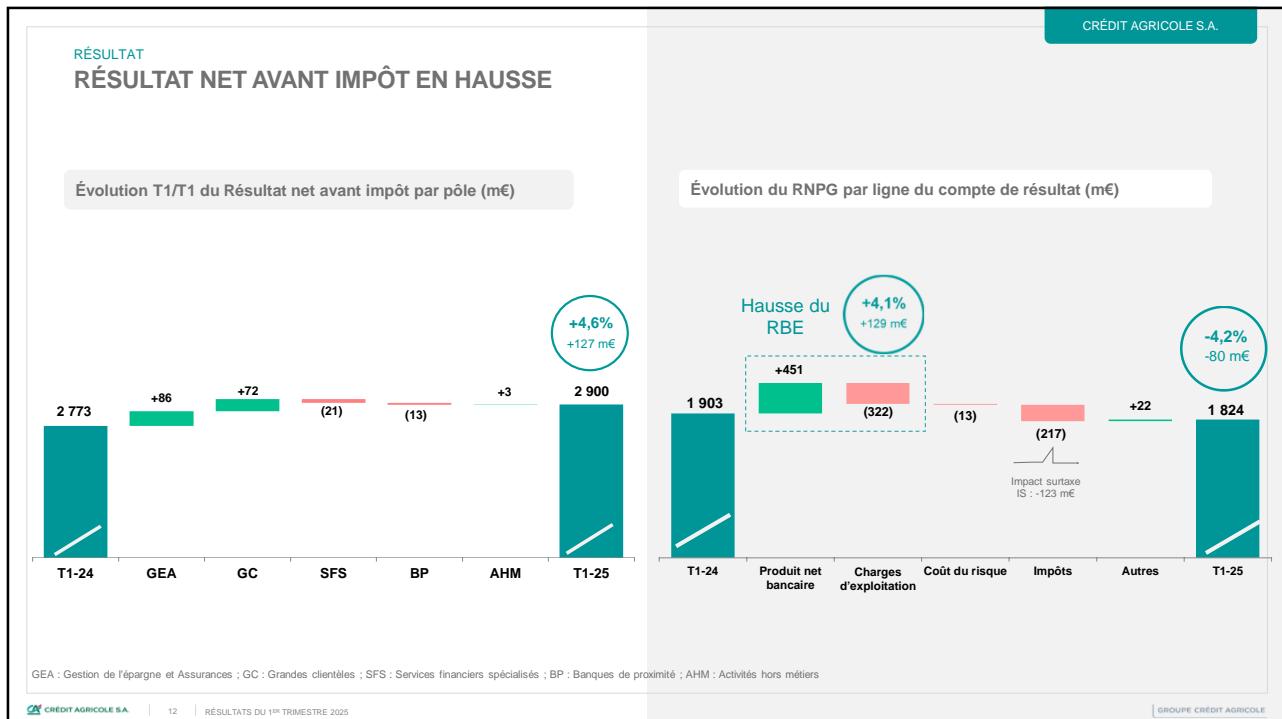
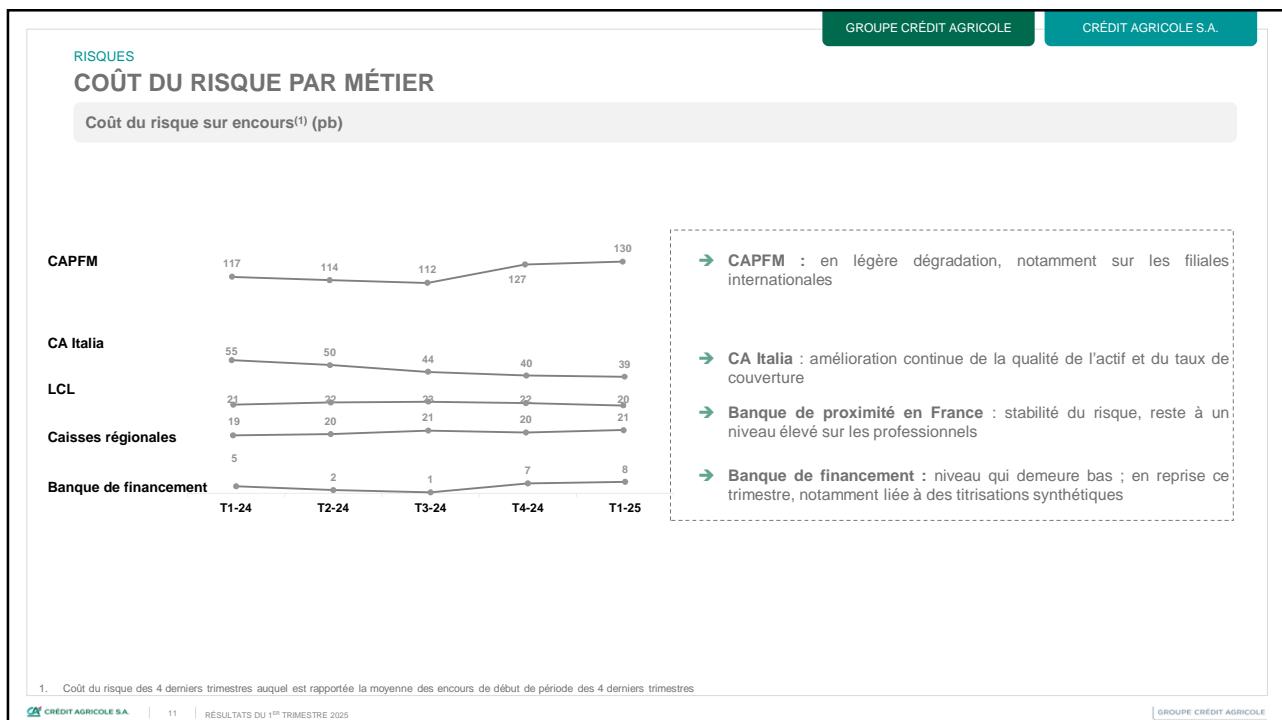
Année	Revenus T1 (Mds€)
T1-17	4,7
T1-18	4,9
T1-19	4,9
T1-20	5,2
T1-21	5,5
T1-22	5,9
T1-23	6,1
T1-24	6,8
T1-25	7,3

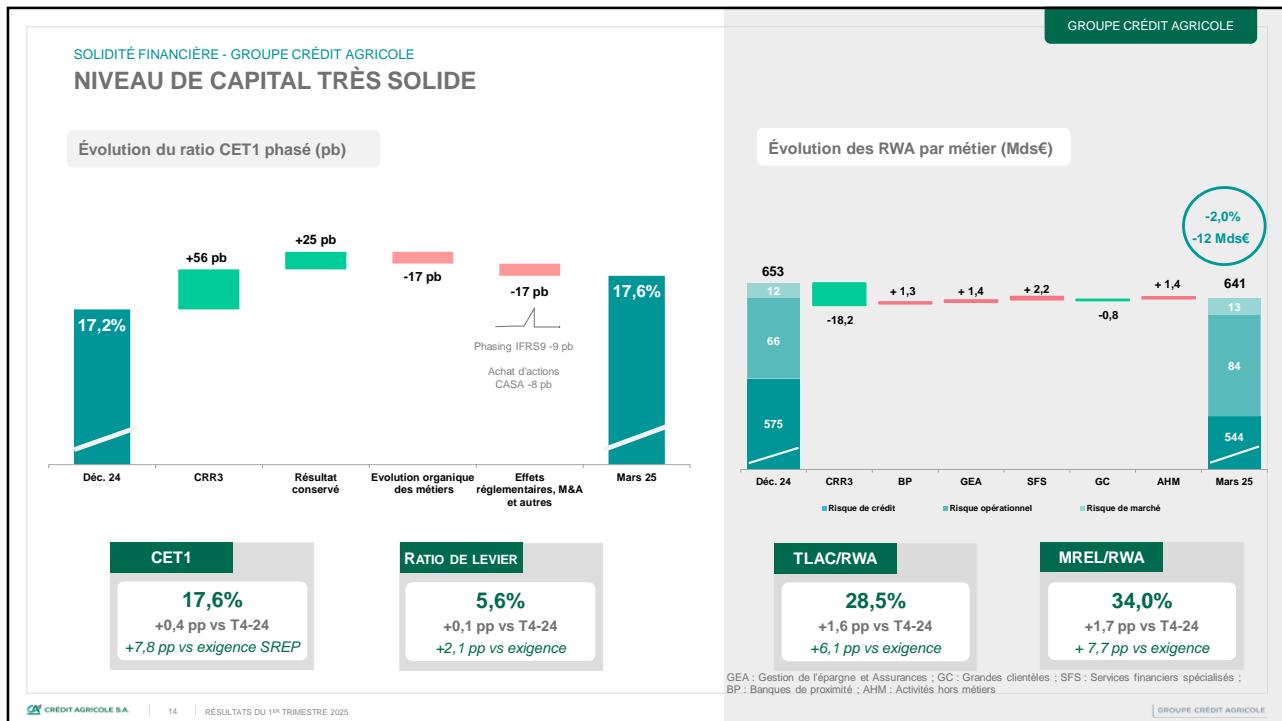
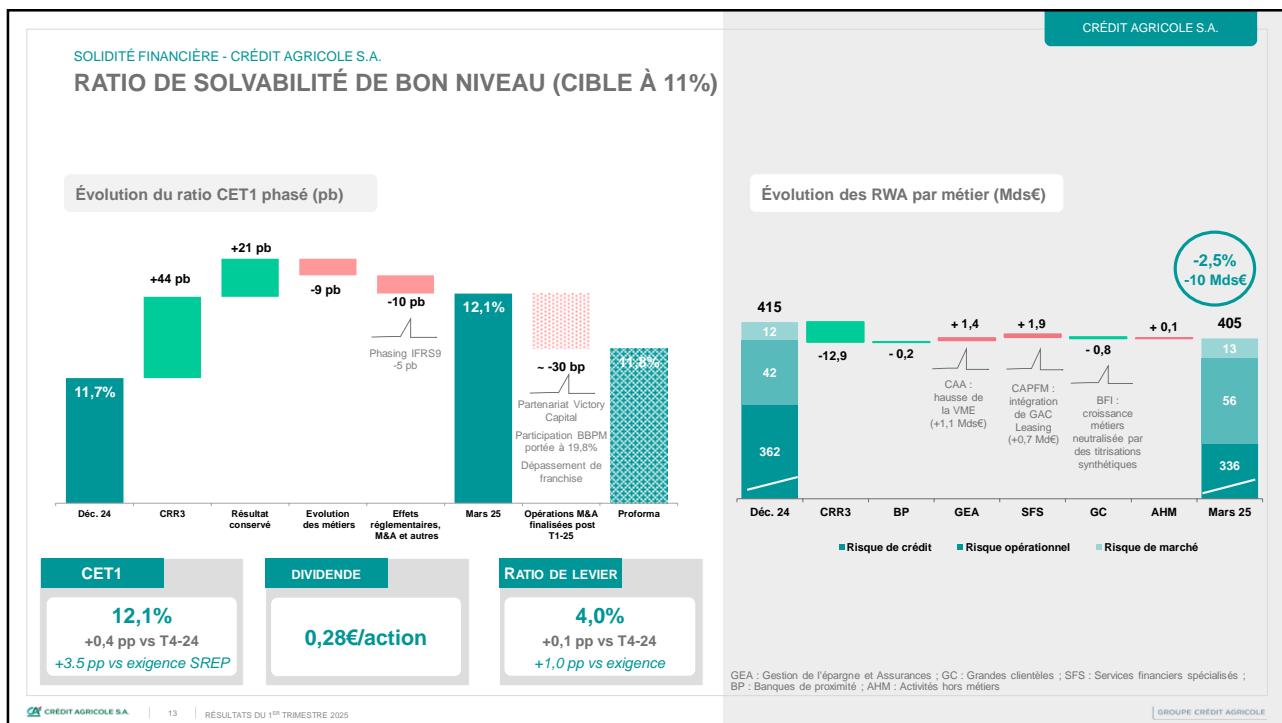
Passage à IFRS 17 à partir de 2023

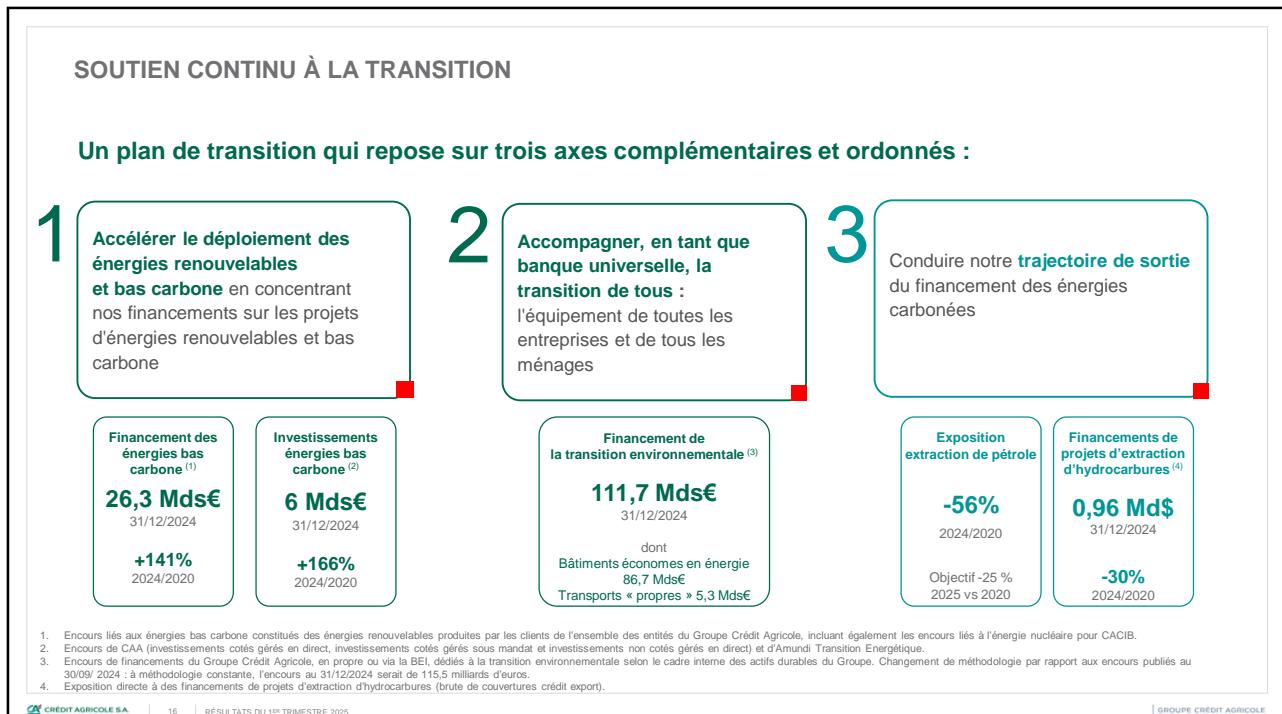
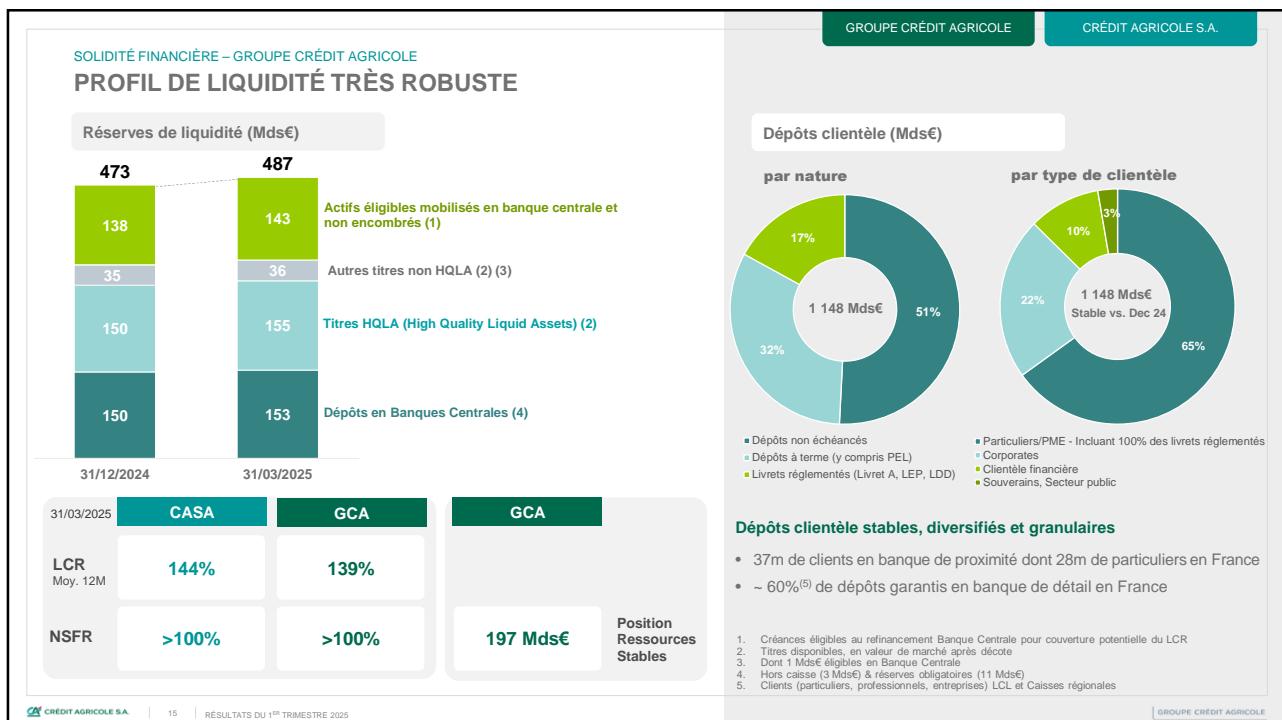
GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métiers

CRÉDIT AGRICOLE SA
8 RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE









COMPTE DE RÉSULTAT

M€	T1-25	T1/T1
Produit net bancaire	7 256	+6,6%
Charges d'exploitation	(3 991)	+8,8%
Résultat brut d'exploitation	3 266	+4,1%
Coût du risque	(413)	+3,4%
Sociétés mises en équivalence	47	+9,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	1	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	ns
Résultat avant impôt	2 900	4,6%
Impôt	(827)	+35,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	0	ns
Intérêts minoritaires	(249)	-3,9%
Résultat net part du Groupe publié	1 824	-4,2%

**Crédit Agricole S.A.
Pôles métiers**

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GEA – ASSURANCES

Epargne/Retraite
Collecte nette (Mds€)

Période	en Euro	en UC
T1-24	+1,0	+1,5
T4-24	+2,4	+1,4
T1-25	+4,0	+2,0

Protection des biens et des personnes⁽¹⁾
Chiffre d'affaires (Mds€)

Période	Prévoyance / Emprunteur / Collectives	Assurances Dommages
T1-24	2,4	1,3
T4-24	1,2	1,3
T1-25	2,6	1,4

T1/T1
+8,0%
+4,3%

Contribution aux résultats (en m€)	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	727	+0,7%
Résultat brut d'exploitation	632	+0,1%
Résultat avant impôt	631	+0,1%
Résultat net part du Groupe	439	(11,0%)

Chiffre d'affaires historique au T1-25 à 14,8 Mds€ (+21% T1/T1)

Épargne/Retraite : poursuite du succès des bonus sur versements et digitalisation des parcours

- Collecte brute : 10,8 Mds€ (+27% T1/T1) tirés par la forte croissance en France (plein effet des animations commerciales sur le trimestre) ; taux d'UC à 34,3%
- Encours⁽²⁾ : 352,4 Mds€ (+1% mars/déc.) ; portés par la collecte nette trimestrielle record et les effets marché ; taux d'UC à 30,0%

Assurances : performance tirée par la hausse de la prime moyenne (révisions tarifaires et évolution du mix produit), et par la croissance du portefeuille +5% sur un an (> 16,8m de contrats)

Protection des personnes : excellent trimestre en assurances collectives (+24%) lié à la prise d'effet du contrat de santé collective avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire⁽³⁾ ; les activités emprunteur (+2%) et prévoyance individuelle (+3%) sont résilientes

1. Prévoyance, emprunteur, assurances collectives
2. Epargne, retraite et prévoyance obsèques
3. Le consortium Agrica - Crédit Agricole Assurances - Groupama choisi pour assurer le nouveau régime frais de santé des agents à compter du 01/01/25

CRÉDIT AGRICOLE SA | 19 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

4. cf. slide 58 pour la décomposition du PNB par activité et slide 59 pour leiforma des séries de décomposition du PNB 2024
5. Ratio combiné dommages en France (Pacificia) yc actualisation et hors désactualisation, net de réassurance : (sinistralité + frais généraux + commissions) / primes brutes acquises. Ratio non actualisé : 95,9% (-0,4 pp sur un an)
6. La charge sur la dette Tier 1 est enregistrée en minoritaire tandis que celle de la dette Tier 2 vient en déduction du PNB.

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GEA – GESTION D'ACTIFS (AMUNDI)

Encours sous gestion (en Mds€)

Période	Retail	Institutionnels	JVs	Retail
Mars 24	2 116	332	647	1 137
Déc. 24	2 240	372	706	1 162
Mars 25	2 247	362	700	1 186

6,2%
0,3%

+5,8%
+22,4%
+2,9%
-24,0%
+31,1 Mds€

Contribution aux résultats (en m€)	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	892	+11,0%
Charges d'exploitation	(496)	+10,6%
Résultat brut d'exploitation	396	+11,6%
Sociétés mises en équivalence	28	(3,9%)
Résultat avant impôt	419	+9,3%
Résultat net	275	(6,9%)
Résultat net part du Groupe	183	(7,3%)
Coefficient d'exploitation (%)	55,6%	-0,2 pp

Collecte trimestrielle record en actifs MLT à +37 Mds€

- Poursuite de la dynamique sur les axes stratégiques : ETF +10 Mds€, Distribution tiers +8 Mds€, Asie +8 Mds€
- Institutionnels** : gain d'un gros mandat ESG indiciel actions avec People's Pension au UK (+21 Mds€), décolle de saisonnière en produits de trésorerie pour les Corporates
- JV** : bonne collecte en Corée, stabilisation en Chine, décolle de Inde liée à la fin d'année fiscale et à la correction des marchés locaux depuis le T4 2024

Encours sous gestion à un nouveau record à 2 247 Mds€ grâce à +70 Mds€ de collecte nette sur un an, fort effet négatif du change (-26 Mds€) au T1-25

Finalisation du partenariat avec Victory Capital annoncée le 1^{er} avril 2025

1. Coûts d'intégration de -7 m€ au T1-25 vs. -13 m€ au T4-24, liés à Victory et aixigo

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GEA – GESTION DE FORTUNE (INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT)

Encours sous gestion (en Mds€)

	Mars 24	Déc. 24	Collecte Nette	Effets Marché/Change	Mars 25
133	215	+ 0,8	- 2,0	213	

Contribution aux résultats (en m€)	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	439	+66,4%
Charges d'exploitation	(344)	+60,7%
Résultat brut d'exploitation	95	+91,3%
Résultat avant impôt	89	x 2,3
Résultat net part du Groupe	58	x 2,3
Coefficient d'exploitation (%)	78,4%	-2,8 pp

Activité bien orientée

- Collecte positive tirée par la France et le Luxembourg
- Effet marché défavorable ce trimestre

Projet d'acquisition de la banque Thaler en Suisse annoncé le 4 avril 2025

Détail des encours Indosuez Wealth Management et LCL Banque Privée disponible en annexe

CRÉDIT AGRICOLE SA
21
RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GC – BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Revenus (m€)

	T1-24	T1-25	Var T1/T1
BMI	1 758	1 887	+7,3%
BF	778	823	+31,6%
	147	193	+5,9%
	288	315	+9,4%
	545	555	+1,7%

Contribution aux résultats (en m€)	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	1 887	+7,3%
Charges d'exploitation	(992)	+7,5%
Résultat brut d'exploitation	895	+7,1%
Coût du risque	24	(35,0%)
Résultat avant impôt	919	+5,3%
Résultat net part du Groupe	648	(0,5%)
Coefficient d'exploitation (%)	52,6%	+0,1 pp

Banque de Marché et d'Investissement : +10,0% T1/T1. Par rapport à une base élevée au T1-24, nouvelle progression des revenus sur l'ensemble des activités de la Banque de Marché, soutenu par une forte volatilité. En Banque d'Investissement dynamisme des activités Structurés Actions.

Banque de Financement : +4,4% T1/T1, tirée par une très bonne performance des financements d'actifs et de projets (Énergies vertes et Aéronautique) et par les activités de Transaction Banking (Trade Finance et Export Finance).

1. Bloomberg en EUR
2. Refinitiv LSEG

CRÉDIT AGRICOLE SA
22
RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Agricole S.A. - Amendement au DEU 2024 - A02

43/112

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

GC – SERVICES FINANCIERS AUX INSTITUTIONNELS (CACEIS)

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Encours conservés - AUC (Mds€)

Mars 24	5 015
Déc. 24	5 291
Mars 25	5 467

Encours administrés - AUA (Mds€)

Mars 24	3 415
Déc. 24	3 397
Mars 25	3 575

Revenus en hausse, portés par l'évolution favorable de la MNI et des commissions sur les activités de flux et de transactions.

Charges en baisse T1/T1 en raison de la baisse des coûts d'intégration ISB⁽¹⁾; hors cet effet, charges en légère hausse dans l'attente de l'accélération des synergies.

	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	522	+2,7%
Charges d'exploitation	(368)	(1,6%)
Résultat brut d'exploitation	153	+14,6%
Coût du risque	1	ns
Sociétés mises en équivalence	6	+39,0%
Résultat avant impôt	160	+19,1%
Résultat net part du Groupe	75	+6,0%
Coefficient d'exploitation (%)	70,6%	-3,1 pp

1. Coûts d'intégration ISB : -9 m€ sur T1-25 (-20 m€ au T1-24)

CRÉDIT AGRICOLE SA
23
RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

SFS – FINANCEMENT PERSONNEL ET MOBILITÉ

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Encours gérés bruts (en Mds€)

Mars 24	114,4
Déc. 24	119,3
Mars 25	120,7

Encours consolidés (en Mds€)

Encours consolidés T1-25 : 68,7 Mds€

CA Auto Bank	26,5
Agos	17,7
CAPFM France	12,5
Autres entités	12,0

Revenus : effets prix et volume positifs T1/T1 ; progression du taux de marge à la production de +32 pb T1/T1 (et +9 pb T1/T4)

Charges : hausse liée aux frais de personnel et aux charges informatiques, en comparaison à un T1-24 bas

Coût du risque /encours⁽²⁾ à 130 pb en légère dégradation de +13 pb T1/T1, notamment sur les filiales internationales

MEQ : baisse de -19,3% hors éléments non-récurrents⁽³⁾ liée au marché chinois

	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	683	+2,0%
Charges d'exploitation	(370)	+4,3%
Résultat brut d'exploitation	313	(0,5%)
Coût du risque	(225)	+13,0%
Sociétés mises en équivalence	38	+18,1%
Résultat avant impôt	126	(14,3%)
Résultat net part du Groupe	106	+7,5%
Coefficient d'exploitation (%)	54,2%	+1,2 pp

1. CA Auto Bank, JV automobiles et activités auto des autres entités

2. CDR des 4 derniers trimestres / la moyenne des encours de début de période des 4 derniers trimestres

3. Éléments non-récurrents au T1-25 pour 12m€

CRÉDIT AGRICOLE SA
24
RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

SFS – CREDIT-BAIL & AFFACTURAGE

Encours crédit-bail (en Mds€)

Periode	International (Mds€)	France (Mds€)	Total (Mds€)
Mar. 24	4,0	15,4	19,4
Dec. 24	4,3	16,0	20,3
Mar. 25	4,4	16,1	20,5

	Contribution aux résultats (en m€)	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	185	+4,8%	
Charges d'exploitation	(104)	+4,6%	
Résultat brut d'exploitation	82	+5,0%	
Coût du risque	(24)	+21,5%	
Résultat avant impôt	56	(0,7%)	
Résultat net part du Groupe	42	(3,7%)	
Coefficient d'exploitation (%)	56,0%	-0,1 pp	

Credit-bail : production +3,0% T1/T1 tirée par le crédit-bail immobilier et le financement des énergies renouvelables en France

Affacturage : production en repli -5,1% T1/T1, principalement à l'international -31,6% T1/T1 avec un effet de base en Allemagne ; hausse de la production en France +16,0% T1/T1 bénéficiant de deals significatifs ; encours financés +14,4% mars/mars et chiffre d'affaires factoré en progression (+5,4% T1/T1)

1. CDR des 4 derniers trimestres / la moyenne des encours de début de période des 4 derniers trimestres

CRÉDIT AGRICOLE SA | 25 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BP – LCL

Encours de crédits (Mds€)

Periode	Habitat (Mds€)	Consommation (Mds€)	Entreprise (Mds€)	Professionnel (Mds€)	Total (Mds€)
Mars 24	103,8	24,4	31,3	12,2	166,1
Déc 24	105,3	24,6	31,9	12,4	170,7
Mars 25	105,6	24,7	31,9	12,4	170,7

Encours de collecte (Mds€)

Periode	Bilan (Mds€)	Hors bilan (Mds€)	Total (Mds€)
Mars 24	162,9	87,9	250,8
Déc 24	166,3	89,7	255,0
Mars 25	167,5	89,0	256,5

Conquête : +67k clients au T1-25

Encours de crédits en progression sur un an, stables sur le trimestre

Production⁽¹⁾ de crédit en hausse de +32% T1/T1, tirée par l'habitat (+46% T1/T1 ; -34% T1/T4), taux de production à 3,18% au T1 en moyenne, et poursuite de l'amélioration du taux du stock (+5 pb T1/T4 et +19 pb T1/T1) ; production toujours dynamique de crédits aux entreprises (+49% T1/T1)

Encours de collecte en hausse sur un an et ce trimestre ; ressources hors bilan bénéficiant d'une collecte nette positive en Assurance Vie et impactées par un effet marché défavorable sur le trimestre

Équipement assurances MRH-Auto-Santé⁽²⁾ : +0,2 pp mars/mars à 28,0%

1. Cf. slide annexe page 64

2. Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

3. CDR des 4 derniers trimestres / la moyenne des encours de début de période des 4 derniers trimestres

CRÉDIT AGRICOLE SA | 26 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BP – CA ITALIA

Encours de crédits* (Mds€)

Periode	Encours de crédits (Mds€)
Mars 24	60,1
Dec. 24	62,1
Mars 25	61,1

Encours de collecte (Mds€)

Periode	Encours de collecte (Mds€)
Mars 24	116,3
Dec. 24	120,0
Mars 25	118,2

Contribution aux résultats (en m€)	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	777	+0,3%
Charges d'exploitation	(384)	+0,5%
Résultat brut d'exploitation	394	+0,2%
Coût du risque	(56)	(7,9%)
Résultat avant impôt	337	+1,7%
Résultat net part du Groupe	178	(0,8%)
Coefficient d'exploitation (%)	49,4%	+0,1 pp

* Net des encours POCI
** Hors titres en conservation

Activité / Conquête : bien orientés avec +53 K nouveaux clients sur le trimestre et un taux d'équipement assurance dommages qui dépasse 20%⁽¹⁾ ; production de crédits en hausse (+19,2% T1/T1) sur tous les marchés

Encours de crédits : en progression mars/mars dans un marché stable⁽²⁾, tirés par les particuliers (+3,0% mars/mars) et stables sur les entreprises ; taux du stock de crédits en baisse (-34 pb T1/T4) en lien avec l'évolution des taux du marché

Encours de collecte : collecte bilan en repli mars/mars (poursuite de la baisse du coût de la collecte bilan) ; collecte hors bilan en hausse mars/mars avec des flux nets et un effet marché positifs

1. Taux d'équipement assurance dommages à 20,3% au T1-2025 (+1,0 pp T1/T1)
2. Source Abi Monthly Outlook avril 2025 : stable +0,0% mars/mars sur l'ensemble des crédits

CRÉDIT AGRICOLE SA
27
RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

BP – AUTRES BPI

Encours de crédits Pologne, Egypte, Ukraine (Mds€)

Periode	Encours de crédit (Mds€)
Mars 24	7,0
Dec. 24	7,3
Mars 25	7,4

Encours de collecte Pologne, Egypte, Ukraine (Mds€)

Periode	Encours de collecte (Mds€)
Mars 24	10,8
Dec. 24	12,1
Mars 25	12,0

Contribution aux résultats (en m€)	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	248	(12,2%)
Charges d'exploitation	(131)	+5,8%
Résultat brut d'exploitation	117	(26,3%)
Coût du risque	(10)	(51,8%)
Résultat avant impôt	107	(22,4%)
Résultat net part du Groupe	67	(12,4%)
Coefficient d'exploitation (%)	52,8%	+9,0 pp

CA Pologne : +64 K nouveaux clients sur le trimestre ; production de crédits stable⁽¹⁾ T1/T1 ; encours de crédits +0,7%⁽¹⁾ T1/T1 portés par le segment *retail* ; encours de collecte bilan +13,8%⁽¹⁾ T1/T1

CA Egypte : activité commerciale dynamique sur tous les marchés ; encours de crédits +27,8%⁽¹⁾ T1/T1 ; encours de collecte bilan +12,5%⁽¹⁾

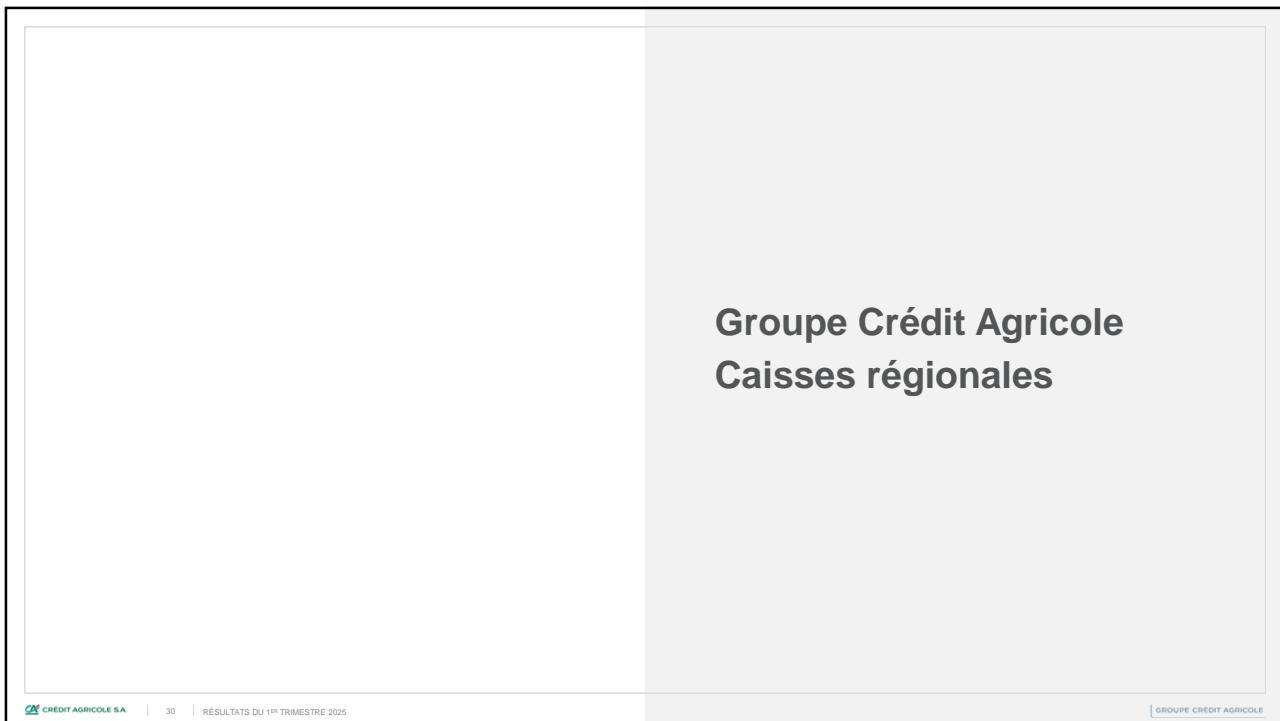
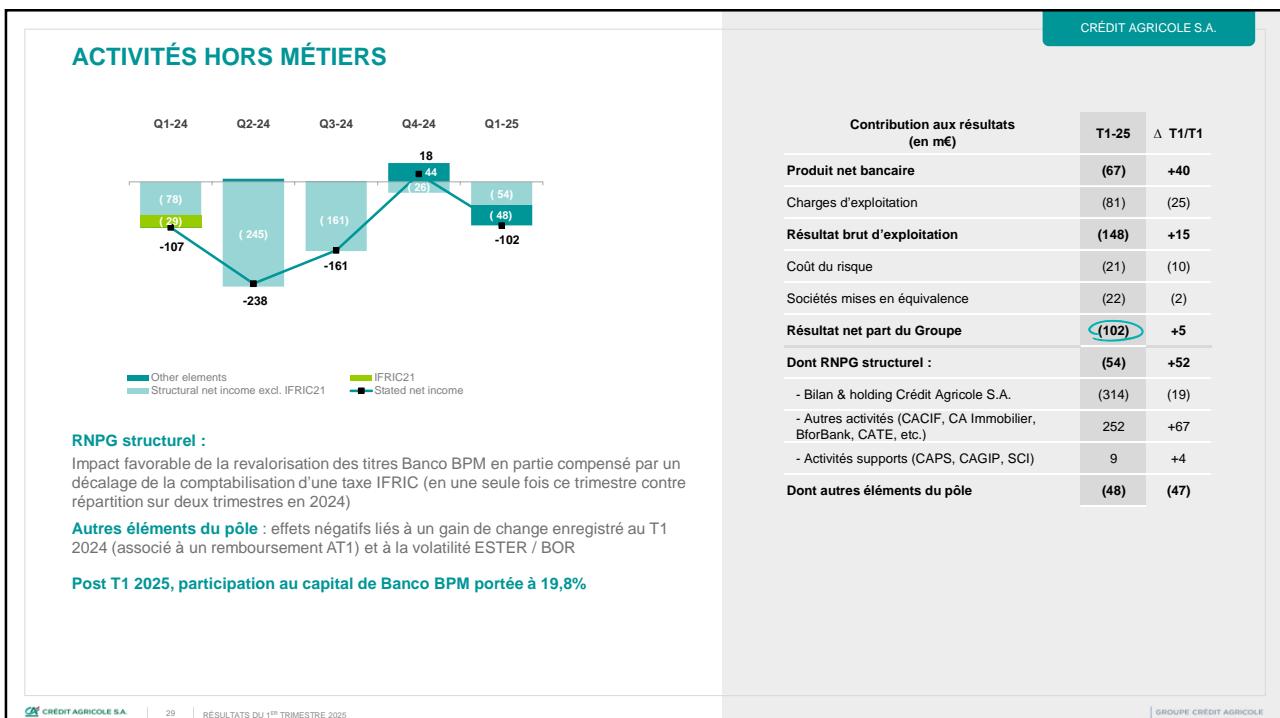
Liquidité : toujours solide ; excédent net de collecte +3,9 Mds€ au 31 mars 2025

CA Ukraine : revenus +5,3% T1/T1⁽¹⁾, avec une MNI en hausse ; charges +7,7%⁽¹⁾ impactées par les frais de personnel et les taxes ; coût du risque en amélioration ; RNPG en hausse

CA Egypte : revenus -13,2% T1/T1⁽¹⁾ (effet de base activité de change exceptionnelle du T1-24), MNI en hausse ; charges +17,9% T1/T1⁽¹⁾ impactées par les frais de personnel et l'inflation ; coût du risque à un niveau faible et RNPG en forte baisse

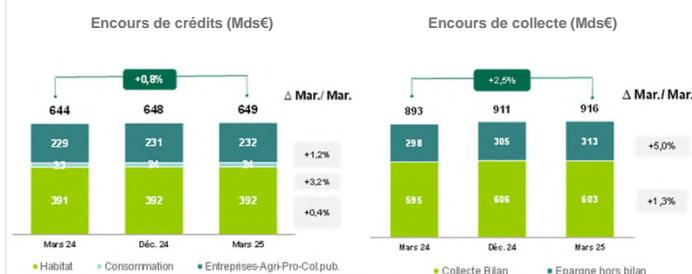
CA Ukraine : RNPG positif

CRÉDIT AGRICOLE SA
28
RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE



CAISSES RÉGIONALES

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE



Clients : +319 K nouveaux clients sur le trimestre, taux de principalisation du DAV stable et taux de clients digitaux en progression

Crédits : encours mars/mars et parts de marché⁽¹⁾ en légère hausse ; production de crédit +19,4% T1/T1, tirée par l'habitat (+37% T1/T1 ; -4,8% T1/T4 effet saisonnalité) ; taux de production habitat à 3,18 %⁽²⁾ ; taux du stock tout crédits +11 pb sur un an

Collecte en hausse sur un an, notamment portée par la collecte hors bilan, bénéficiant d'une collecte dynamique sur l'assurance-vie ; progression des parts de marché collecte bilan sur un an⁽³⁾

Taux d'équipement⁽⁴⁾ : assurance dommage 44,2% (+0,8 pp vs. mars 2024)

Moyens de paiement : nombre de cartes +1,8% sur un an ; 17 % de cartes haut de gamme dans le stock (+1,8 pp sur un an)

1. Source BdF, part de marché total crédits 22,7% à fin décembre 2024 (+0,1 pp par rapport à décembre 2023)

Résultats consolidés des Caisses Régionales (en m€)	T1-25 publié	Δ T1/T1 publié
Produit net bancaire	3 339	+1,3%
Charges d'exploitation	(2 509)	+1,8%
Résultat brut d'exploitation	830	(0,0%)
Coût du risque	(318)	+28,7%
Résultat avant impôt	522	(11,6%)
Résultat net part du Groupe	346	(21,2%)
<i>Coefficient d'exploitation (%)</i>	<i>75,2%</i>	<i>+0,3 pp</i>

Revenus +2,6% hors EL⁽⁵⁾ en lien avec la progression de la marge d'intermédiation et des commissions stables, portées par la gestion de comptes et moyens de paiement

Charges en hausse maîtrisée

Coût du risque impacté par des révisions de modèles ce trimestre (stages 1 et 2) ; coût du risque /encours⁽⁶⁾ à 21 pb, +1pb vs.T4-24

2. Taux moyen sur les réalisations pour la période janvier et février 2025
 3. Source BdF, part de marché collecte Bilan 20,1% à fin décembre 2024 (+0,2 pp vs décembre 2023)
 4. Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV
 5. Reprise de la provision pour épargne-logement : au T1-24 +41 M€ en PNB et +30 M€ en RNPG
 6. Coût du risque sur encours quatre trimestres glissants

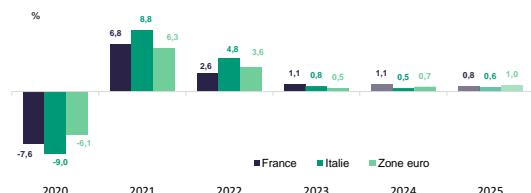
Annexes

Scénario économique

ANNEXES

UNE ACTIVITÉ ENCORE MODESTE ET UN REPLI TRÈS PROGRESSIF DE L'INFLATION

France, Italie, Zone euro – Croissance du PIB



Sources : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO. Prévisions au 31 mars 2025

France, Italie, Zone euro – Taux de chômage



Sources : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO. Prévisions au 31 mars 2025

France, Italie, Zone euro - Inflation annuelle moyenne (%)



Sources : Eurostat, Crédit Agricole SA. Prévisions au 2 avril 2024

France - prévisions institutionnelles (PIB France)

- FMI (Janvier 2025) : +0,8% en 2025, +1,1% en 2026
- Commission européenne (nov. 2024) : +0,8% en 2025, +1,4% en 2026
- OCDE (mars 2025) : +0,8% en 2025, +1,0% en 2026
- Banque de France (mars. 2025) : +0,7% en 2025, +1,2% en 2026

Provisionnement des encours sains : utilisation de scénarios alternatifs complémentaires au scénario central (oct. 2024)

- Un scénario favorable : PIB France +1,3% 2025 et +1,6% 2026
- Un scénario défavorable : PIB France -0,1% 2025 et +0,7% 2026

Crédit Agricole SA | 33 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

UN ASSOULISSEMENT MONÉTAIRE TRÈS PRUDENT

Taux d'intérêt en euro (%)



Sources : LSEG Datastream, Crédit Agricole SA / ECO. Données au 16 avril 2025

Indices actions (base 100 = 31/12/2018)



Sources : LSEG Datastream, Crédit Agricole SA / ECO. Données au 16 avril 2025

Actions (moyennes trimestrielles)

- EuroStoxx 50 : spot 7,2% T1/T4 ; moyenne 8,4% T1/T4 (+11,7% T1/T1)

Taux (fin de mois)

- OAT 10 ans : 26 pb sur le trimestre et 65 pb vs. mars.-24
- Spread à fin mars 24 :
 - OAT / Bund : 68 pb (-15 pb vs. Dec.-24 et +17 pb vs. mars.-24)
 - BTP / Bund : 109 pb (- 7 pb vs. Dec.-24 et -29 pb vs. mars-24)

Change (fin de mois)

- EUR/USD: 4,5% vs. Dec.-24 et 0,2% vs. mars.24

France – Opinion des ménages et des chefs d'entreprises



Sources : Insee, Crédit Agricole SA / ECO. Données à fin mars 2025

Crédit Agricole SA | 34 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Annexes

Résultat / Profitabilité

CRÉDIT AGRICOLE SA | 35 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

RÉSULTATS T1-25 (MONTANTS EN M€ ET VARIATION T1/T1)

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

T1-25																
€m	GEA	Ass.	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	SFI	SFS	CAPFM	CAL&F	BPF	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	2 058	727	892	439	2 408	1 887	522	868	683	185	963	1 025	248	777	(67)	7 256
Charges d'exploitation	(936)	(96)	(496)	(344)	(1 360)	(992)	(368)	(474)	(370)	(104)	(625)	(515)	(131)	(384)	(81)	(3 991)
Résultat brut d'exploitation	1 123	632	396	95	1 048	895	153	395	313	82	338	511	117	394	(148)	3 266
Coût du risque	(11)	(0)	(4)	(6)	25	24	1	(249)	(225)	(24)	(92)	(66)	(10)	(56)	(21)	(413)
Sociétés mises en équivalence	28	-	28	-	6	-	6	36	38	-	-	-	-	-	(22)	47
Impôts	(352)	(189)	(145)	(18)	(305)	(256)	(49)	(12)	2	(14)	(112)	(137)	(30)	(107)	92	(827)
Résultat net	787	442	275	70	774	663	111	170	128	42	135	308	77	230	(99)	2 073
Intérêts minoritaires	(107)	(3)	(92)	(12)	(50)	(15)	(35)	(21)	(21)	0	(6)	(62)	(10)	(52)	(3)	(249)
Résultat net part du Groupe	680	439	183	58	723	648	75	148	106	42	129	246	67	178	(102)	1 824

Δ T1-25/T1-24																
%	GEA	Ass.	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	SFI	SFS	CAPFM	CAL&F	BPF	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	+15%	+1%	+11%	+66%	+6%	+7%	+3%	+3%	+2%	+5%	+1%	(3%)	(12%)	+0%	(37%)	+7%
Charges d'exploitation	+24%	+5%	+11%	+61%	+5%	+7%	(2%)	+4%	+4%	+5%	+4%	+2%	+6%	+1%	+46%	+9%
Résultat brut d'exploitation	+8%	+0%	+12%	+91%	+8%	+7%	+15%	+1%	(1%)	+5%	(4%)	(7%)	(26%)	+0%	(9%)	+4%
Coût du risque	x 3,9	x 2,2	x 16,1	x 2,6	(26%)	(35%)	ns	+14%	+13%	+22%	(23%)	(19%)	(52%)	(8%)	+86%	+3%
Sociétés mises en équivalence	(4%)	ns	(4%)	ns	+39%	(100%)	+39%	+19%	+18%	ns	ns	ns	ns	ns	+11%	+9%
Impôts	+60%	+54%	+64%	x 2,3	+30%	+25%	+66%	(70%)	ns	+9%	x 2,1	(4%)	(30%)	+7%	+12%	+35%
Résultat net	(6%)	(13%)	(7%)	x 2,3	+0%	(1%)	+6%	+5%	+8%	(4%)	(26%)	(6%)	(19%)	(1%)	(12%)	(4%)
Intérêts minoritaires	(9%)	(80%)	(6%)	x 2,1	+1%	(7%)	+5%	+13%	+13%	x 10,9	(25%)	(13%)	(46%)	(0%)	ns	(4%)
Résultat net part du Groupe	(5%)	(11%)	(7%)	x 2,3	+0%	(0%)	+6%	+4%	+8%	(4%)	(26%)	(4%)	(12%)	(1%)	(4%)	(4%)

NB : ce tableau affiche les principales lignes du compte de résultat, sans être exhaustif

CRÉDIT AGRICOLE SA | 36 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

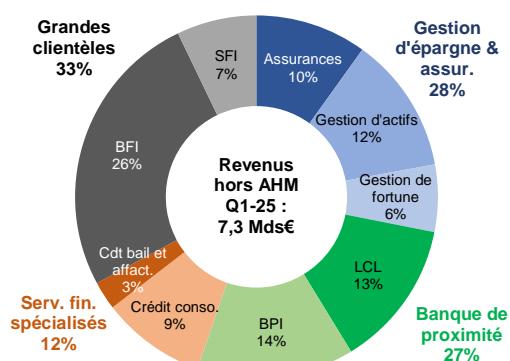
COMpte DE RESULTAT – T1-25 VS T1-24

En m€	T1-25	T1-24	Δ T1/T1
Produit net bancaire	7 256	6 806	+6,6%
Charges d'exploitation	(3 991)	(3 669)	+8,8%
Résultat brut d'exploitation	3 266	3 137	+4,1%
Coût du risque de crédit	(413)	(400)	+3,4%
Sociétés mises en équivalence	47	43	+9,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	1	(6)	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	ns
Résultat avant impôt	2 900	2 773	+4,6%
Impôt	(827)	(610)	+35,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	0	-	ns
Résultat net	2 073	2 163	(4,1%)
Intérêts minoritaires	(249)	(259)	(3,9%)
Résultat net part du Groupe	1 824	1 903	(4,2%)
Bénéfice par action (€)	0,56	0,50	+11,4%
Coefficient d'exploitation (%)	55,0%	53,9%	+1,1 pp

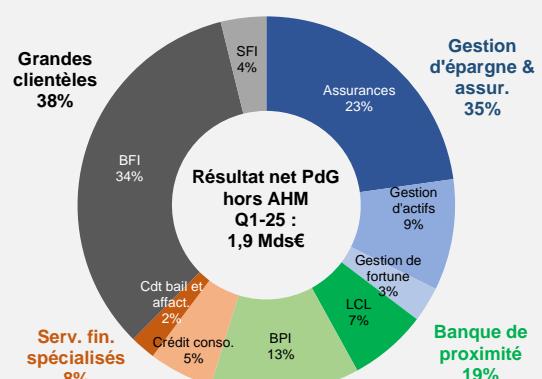
ANNEXES

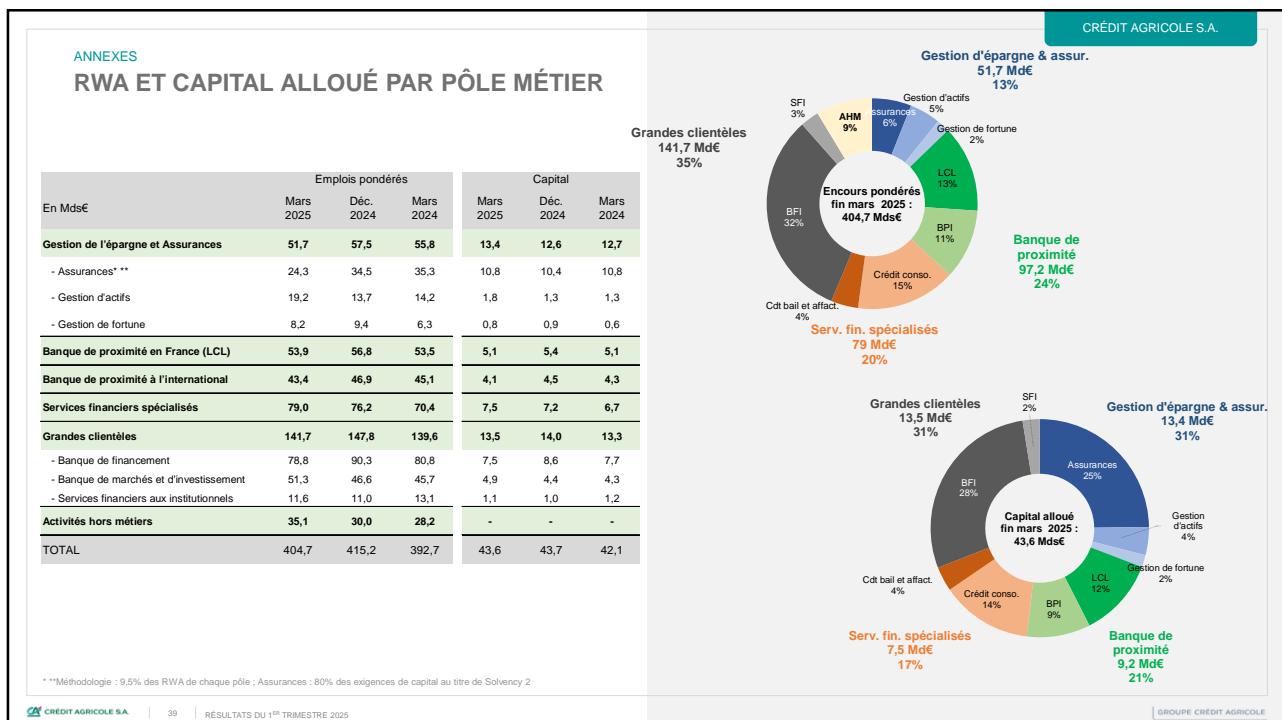
UN MODÈLE ÉCONOMIQUE STABLE, DIVERSIFIÉ ET RENTABLE

Revenus T1-2025 par métier (hors AHM) (%)



RNPG T1-2025 par métier (hors AHM) (%)





CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ANNEXES

RÉPARTITION DU CAPITAL ET NOMBRE D'ACTIONS

Répartition du capital		31/03/2025		31/12/2024		31/03/2024	
		Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
SAS Rue La Boétie		1 898 995 952	62,8%	1 898 995 952	62,4%	1 822 030 012	60,2%
Titres d'auto-détenzione ⁽¹⁾		815 610	0,0%	16 247 289 ⁽²⁾	0,5%	311 719	0,0%
Employés (FCPE, PEE)		189 188 244	6,3%	198 691 991	6,5%	194 553 584	6,4%
Public		936 902 544	31,0%	927 095 795	30,5%	1 009 007 035	33,3%
Nombre d'actions (fin de période)		3 025 902 350		3 041 031 027		3 025 902 350	
Nombre d'actions, hors auto-détenzione (fin de période)		3 025 086 740		3 024 783 738		3 025 590 631	
Nombre d'actions, hors auto-détenzione (moyenne)		3 025 274 032		3 015 082 065		3 017 573 499	

Capital alloué fin mars 2025 : 43,6 Mds€

1. Non pris en compte dans le calcul du résultat net par action

2. Tenant compte du programme de rachat d'actions portant sur un maximum de 15 128 677 actions ordinaires de Crédit Agricole S.A. annoncé le 30 septembre 2024, débuté le 1^{er} octobre 2024 et terminé le 6 novembre 2024. Les 15 128 677 actions ordinaires ont été annulées le 13 janvier 2025.

CRÉDIT AGRICOLE S.A.
40
RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

DONNÉES PAR ACTION

(en m€)	T1-25	T1-24	Δ T1/T1
Résultat net part du Groupe	1 824	1 903	(4,8%)
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS	(129)	(138)	(6,8%)
- Impact change sur AT1 remboursé	-	(247)	(100,0%)
RNPG attribuable aux actions ordinaires	[A]	1 695	1 518
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-détenzione (m)	[B]	3 025	3 018
Résultat net par action	[A]/[B]	0,56 €	0,50 €
			+11,4%

(en m€)	31/03/2025	31/03/2024
Capitaux propres - part du Groupe	77 378	72 429
- Emissions AT1	(8 726)	(7 184)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe	1 222	1 021
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*	(3 327)	(3 181)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.	66 546	63 086
- Ecarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe	(17 764)	(17 280)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.	48 783	45 807
Nombre d'actions, hors titres d'auto-détenzione (fin de période, m)	[F]	3 025 3 026
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	22,0 € 20,0 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,10 € 1,05 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	16,1 € 15,1 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€)	[G]-[H]	17,2 € 16,2 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement
 ** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)	T1-25	T1-24
Résultat net part du Groupe	[K]	1 824 1 903
Dépréciation d'immobilisation incorporelle	[L]	0 0
Surtaxe IS	[L1]	-123
IFRIC	[M]	-173 -110
RNPG annualisé (1)	[P]	8 111 7 944
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, impact change, annualisé	[O]	-515 -799
Résultat ajusté	[P]=[N]+[O]	7 596 7 145
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin. *** (2)	[J]	47 752 44 671
ROTE publique ajustée (%)	= [P] / [J]	15,9% 16,0%

*** y compris hypothèse de distribution du résultat en cours de formation

(1) ROTE calculé sur la base d'un RNPG annualisé et de charges IFRIC et surtaxe IS linéarisées sur l'année
 (2) Moyenne de l'ANC tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/12/2024 et 31/03/2025 (ligne [E]), retraitée d'une hypothèse de distribution du résultat en cours de formation

Annexes

Indicateurs de risques

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ANNEXES

EXPOSITIONS AU RISQUE SOUVERAIN FRANCE – CREDIT AGRICOLE S.A

Activité Bancaire ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2024	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total activité Banque ⁽⁵⁾
OAT	0,5	2,6	12,7	15,8
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	5,6	7,2	12,8
Total risque souverain France du portefeuille bancaire	0,5	8,2	19,9	28,6

Activité Assurance ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2024	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total Actifs Hors Modèle VFA	Modèle VFA ⁽²⁾ (Variable Fee Approach)	Total activité Assurance
OAT	-	1,4	0,4	1,8	34,5	36,3
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	1,6	0,5	2,1	9,7	11,8
Total risque souverain France du portefeuille Assurance	-	3,0	0,9	3,9	44,2	48,1

→ Les passifs comptabilisés en modèle VFA sous IFRS 17 correspondent au périmètre Epargne Retraite et Obsèques. L'impact des changements de valorisation des placements financiers adossés à ces engagements n'est pas matériel sur le résultat net ni les capitaux propres de Crédit Agricole S.A en raison des effets symétriques sur la valorisation de ces passifs.

1. Titres de dette ou sésame public assimilés à des administrations centrales, régionales ou locales
 2. Modèle VFA (Variable Fee Approach) : Epargne Retraite et Obsèques ; modèle BBA (Building Block Approach) : Prévoyance Emprunteur ; modèle PAA (Premium Allocation Approach) : Dommages
 3. Données brutes de couverture. Couverture sur OAT du portefeuille bancaire : 0,2 mds€ ; Couverture sur Assimilés du portefeuille bancaire : -0,9 mds€.
 4. Titres obligataires uniquement

 CRÉDIT AGRICOLE SA | 43 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

EXPOSITIONS AU RISQUE SOUVERAIN FRANCE – GROUPE CREDIT AGRICOLE

Activité Bancaire ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2024	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total activité Banque ⁽⁵⁾
OAT	0,5	3,0	22,1	25,6
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	5,6	16,4	22,0
Total risque souverain France du portefeuille bancaire	0,5	8,6	38,5	47,6

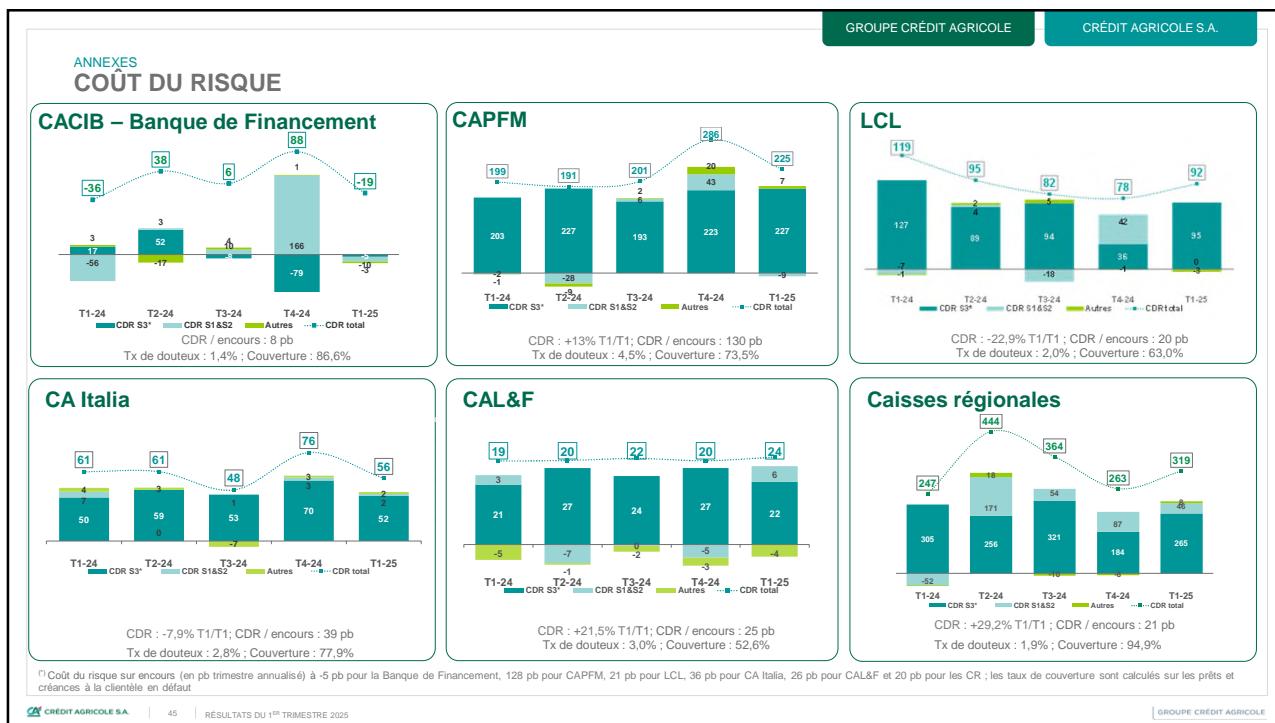
Activité Assurance ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2024	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total Actifs Hors Modèle VFA	Modèle VFA ⁽²⁾ (Variable Fee Approach)	Total activité Assurance
OAT	-	1,6	0,4	2,0	34,5	36,5
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	2,4	0,5	2,9	9,7	12,6
Total risque souverain France du portefeuille Assurance	-	4,0	0,9	4,9	44,2	49,1

→ Les passifs comptabilisés en modèle VFA sous IFRS 17 correspondent au périmètre Epargne Retraite et Obsèques. L'impact des changements de valorisation des placements financiers adossés à ces engagements n'est pas matériel sur le résultat net ni les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole en raison des effets symétriques sur la valorisation de ces passifs.

1. Titres de dette du secteur public assimilés à des administrations centrales, régionales ou locales
 2. Modèle VFA (Variable Fee Approach) : Epargne Retraite et Obsèques ; modèle BBA (Building Block Approach) : Prévoyance Emprunteur ; modèle PAA (Premium Allocation Approach) : Dommages
 3. Données brutes de couverture. Couverture sur OAT du portefeuille bancaire : 0,2 mds€ ; Couverture sur Assimilés du portefeuille bancaire : -0,9 mds€.
 4. Titres obligataires uniquement

 CRÉDIT AGRICOLE SA | 44 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE | CRÉDIT AGRICOLE S.A.

ANNEXES
INDICATEURS DE RISQUES

Évolution des encours de crédit

Groupe Crédit Agricole - Evolution des encours de risque de crédit					
En m€	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Dec. 24	Mars 25
Encours bruts de créances clientèle	1 179 987	1 186 544	1 189 387	1 210 126	1 208 120
Dont créances dépréciées	25 705	25 723	25 737	25 147	25 165
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	20 883	21 173	21 314	21 284	21 365
Dont dépréciations constituées au titre des encours de Stage 1 et 2	8 643	8 759	8 725	8 973	9 090
Dont dépréciations constituées au titre de Stage 3	12 240	12 414	12 588	12 312	12 275
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,2%	2,2%	2,2%	2,1%	2,1%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	47,6%	48,3%	48,9%	49,1%	48,8%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	81,2%	82,3%	82,8%	84,9%	84,9%

Crédit Agricole S.A. - Evolution des encours de risque de crédit					
En m€	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Dec. 24	Mars 25
Encours bruts de créances clientèle	532 218	538 317	539 065	557 686	555 013
dont créances dépréciées	13 826	13 549	13 461	12 935	12 602
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	9 644	9 662	9 612	9 585	9 440
Dont dépréciations constituées au titre des encours de Stage 1 et 2	3 363	3 315	3 251	3 435	3 451
Dont dépréciations constituées au titre de Stage 3	6 280	6 347	6 361	6 151	5 989
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,6%	2,5%	2,5%	2,3%	2,3%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	45,4%	46,8%	47,3%	47,6%	47,5%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	69,7%	71,3%	71,4%	74,1%	74,9%

RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

ANNEXES

EXPOSITION GCA ET CASA À L'IMMOBILIER COMMERCIAL LIMITÉE ET DE QUALITÉ

Exposition limitée à l'immobilier commercial⁽¹⁾ à fin décembre 2024

GCA : 57,4 Mds€ GCA (-0,8% déc./juin), soit 3,2% des engagements commerciaux

- dont ~14,9 Mds€ sur l'immobilier de bureaux, ~9,8 Mds sur les locaux commerciaux et ~16,1 Mds€ sur l'immobilier résidentiel
- dont 25,9 Mds€ sur les CRs, 22,2 Mds€ sur CACIB, 5,4 Mds€ sur LCL et 1,5 Mds€ sur CA Italia

Crédit Agricole S.A. : 31,5 Mds€ (-1,9% déc./juin), soit 2,9% des engagements commerciaux .

- dont ~9,8 Mds€ sur l'immobilier de bureaux, ~5,4 Mds sur les locaux commerciaux et ~6,3 Mds€ sur l'immobilier résidentiel

Qualité des actifs sur l'immobilier commercial satisfaisante et risques maîtrisés à fin décembre 2024

LTV (loan to value) : 71% des expositions GCA avec un LTV < 60%, 78% pour CASA⁽²⁾

Bonne qualité du portefeuille des expositions en immobilier commercial : 68% sont **Investment Grade** pour GCA et 81% pour CASA⁽³⁾

Taux de défaut bas en immobilier commercial : 2,0% GCA et 2,1% pour CASA⁽⁴⁾ et **taux de couverture** S3 de 56% pour GCA et 56% pour CASA.

1. Bilan et hors bilan; le périmètre inclue les Promoteurs immobiliers, les Foncières cotées ou non-cotées, les Fonds d'investissement spécialisés en immobilier, les Investisseurs patrimoniaux, et les filiales immobilières d'institutions financières (Assurances, Banques, etc.). Ce périmètre est légèrement différent des expositions sur l'immobilier corporatif présentées dans le document de référence, qui incluent notamment des financements immobiliers apportés aux clients corporatifs.

2. LTV calculé sur 67% des expositions aux professionnels de l'immobilier pour GCA et 69% des expositions sur CASA.

3. Équivalent notation interne

4. Taux de défaut calculé avec en dénominateur les expositions bilan et hors bilan.

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Expositions (bilan et hors bilan) / type de client (données immobilier commercial⁽¹⁾ GCA fin déc. 2024)

Type de client	Pourcentage
Foncières et fonds d'investissements immobiliers	37%
Specialised Lending et investisseurs Patrimoniaux	34%
Promotion	24%
Autres secteurs	5%

Expositions (bilan et hors bilan) / zone géographique (données immobilier commercial⁽¹⁾ GCA fin déc. 2024)

Zone géographique	Pourcentage
France	73%
Reste du Monde	9%
Etats-Unis	6%
Reste de l'Union européenne	6%
Italie	6%

ANNEXE

UN PORTEFEUILLE CORPORATE ÉQUILIBRÉ

Crédit Agricole SA : 370 Mds€ d'EAD⁽¹⁾ Corporate au 31/03/2025

Secteur	Pourcentage
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIERES (51 Md)	13,8%
IMMOBILIER (29 Md)	7,7%
DIVERS (22 Md)	5,9%
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE (22 Md)	5,8%
AUTOMOBILE (21 Md)	5,7%
OIL & GAS y compris Commodity traders (21 Md)	5,6%
INDUSTRIE LOURDE (19 Md)	5,2%
DISTRIBUTION / INDUSTRIES DE BIEN DE CONSOMMATION (18 Md)	4,8%
TELECOM (16 Md)	4,4%
MARITIME (15 Md)	4,1%
AÉRONAUTIQUE / AÉROSPATIAL (14 Md)	3,9%
AUTRES TRANSPORTS (13 Md)	3,6%
INFORMATIQUE / TECHNOLOGIE (13 Md)	3,5%
ASSURANCE (12 Md)	3,3%
AUTRES INDUSTRIES (12 Md)	3,1%
SANTÉ / PHARMACIE (10 Md)	2,6%
BTP (10 Md)	2,6%
TOURISME / HÔTELS / RESTAURATION (7 Md)	2,0%
MEDIA / ÉDITION (3 Md)	0,9%
ÉNERGIE (hors O&G / Com traders et Electricity) (3 Md)	0,9%
UTILITIES (3 Md)	0,7%
BOIS / PAPIER / EMBALLAGE (3 Md)	0,7%
BANQUES (1 Md)	0,1%
SERVICES NON MARCHANDS / SECTEUR PUBLIC / COLLECTIF (0 Md)	0,1%

→ 72,6% des expositions Corporate notées **Investment Grade**⁽²⁾

→ Expositions aux PME de 28,2 Mds€ au 31/03/2025

→ Expositions LBO⁽³⁾ de 4,0 Mds€ à fin mars 2025

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

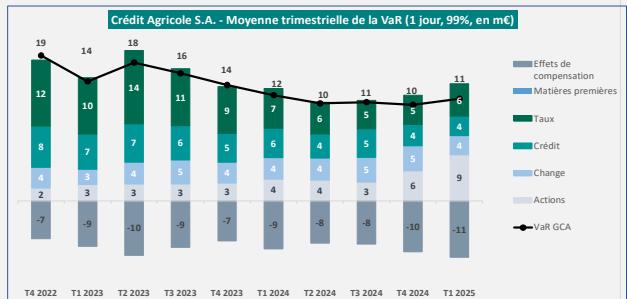
ANNEXES

INDICATEURS DE RISQUES

VaR – expositions aux risques de marché

Crédit Agricole S.A. - exposition aux risques des activités de marché - VaR (99% - 1 jour)					
en m€	T1-25			31/03/2025	31/12/2024
	Minimum	Maximum	Moyenne		
Taux	5	7	6	7	6
Crédit	3	6	4	4	3
Change	2	6	4	3	5
Actions	6	11	9	6	11
Matières premières	0	0	0	0	0
VaR mutualisée de Crédit Agricole S.A.	8	15	11	10	13
Effet de compensation*			-11	-10	-13

- La VaR (99%,1 jour) de Crédit Agricole S.A. est mesurée en prenant en compte les effets de diversification entre les différentes entités du Groupe.
- VaR (99% - 1 jour) au 31/03/2025 : 10 m€ pour Crédit Agricole S.A.



* Gains de diversification entre facteurs de risques

Annexes

Structure financière et bilan

ANNEXES

STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

Solvabilité (Mds€)

	Phasé	
	31/03/25	31/12/24
Capital et réserves liées	32,4	30,9
Autres réserves / Résultats non distribués	45,6	38,7
Autres éléments du résultat global accumulés	(2,5)	(2,0)
Résultat de l'exercice	1,8	7,1
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	77,4	74,7
(-) Prévision de distribution	(0,8)	(3,3)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(8,7)	(7,2)
Intérêts minoritaires éligibles	5,2	5,2
(-) Filtres prudentiels	(0,8)	(0,9)
<i>donc : Prudent valuation</i>	(1,4)	(1,4)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(18,4)	(18,5)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,0)	(0,0)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	0,0	(0,3)
Dépassement de franchises	0,0	0,0
Couverture insuffisante des expositions non performantes (Pilier 2)	0,0	(0,0)
Autres éléments du CET1	(4,7)	(1,2)
TOTAL CET1	49,1	48,5
Instruments AT1	8,8	7,4
Autres éléments AT1	(0,1)	(0,2)
TOTAL TIER 1	57,8	55,8
Instruments Tier 2	16,4	16,0
Autres éléments Tier 2	0,4	0,5
TOTAL CAPITAL	74,6	72,2
EMPLOIS PONDÉRÉS	404,7	415,2
Ratio CET1	12,1%	11,7%
Ratio Tier1	14,3%	13,4%
Ratio global	18,4%	17,4%

ANNEXES

STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

Variation des capitaux propres (m€)

En m€	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total	Dettes subordonnées
Au 31 Décembre 2024	74 710	8 601	83 311	29 273
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-
Augmentation de capital	(208)	-	(208)	
Dividendes versés sur 2025	-	(28)	(28)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales				
Variation des titres auto-détenus	212	-	212	
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	1 491	505	1 995	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres	(112)	(24)	(136)	
Effets des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	
Mouvements liés aux paiements en actions	9	2	11	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(495)	(1)	(496)	
Variation de la quote-part de réserve des sociétés mises en équivalence	(42)	(5)	(47)	
Résultat de la période	1 824	249	2 073	
Autres	(11)	(8)	(18)	
Au 31 mars 2025	77 378	9 291	86 669	28 512

ANNEXES

STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2025	31/12/2024	Passif	31/03/2025	31/12/2024
Caisse, banques centrales	164,3	162,3	Banques centrales	0,7	1,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	583,6	600,9	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	388,8	413,5
Instruments dérivés de couverture	16,3	19,2	Instruments dérivés de couverture	26,4	27,3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	223,8	223,6			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	563,9	565,4	Dettes envers les établissements de crédit	170,0	178,4
Prêts et créances sur la clientèle	545,6	548,1	Dettes envers la clientèle	868,7	868,1
Titres de dette	87,6	89,0	Dettes représentées par un titre	289,4	284,5
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-1,5	-0,2	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-7,6	-7,2
Actifs d'impôts courants et différés	4,8	5,0	Passifs d'impôts courants et différés	3,3	3,2
Comptes de régularisation et actifs divers	53,4	51,9	Comptes de régularisation et passifs divers	62,7	61,1
Actifs non courants destinés à être cédés	0,8	0,8	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,1	0,2
Contrats d'assurance émis - Actif	0,1	0,0	Contrats d'assurance émis - Passif	364,9	362,9
Contrats de réassurance détenus - Actif	1,0	1,0	Contrats de réassurance détenus - Passif	0,1	0,1
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3,2	2,9		-	-
Immeubles de placement	10,4	10,4	Provisions	3,8	3,8
Immobilisations corporelles	9,8	9,7	Dettes subordonnées	28,5	29,3
Immobilisations incorporelles	3,4	3,4	Capitaux propres part du Groupe	77,4	74,7
Ecart d'acquisition	16,2	16,3	Participations ne donnant pas le contrôle	9,3	8,6
Total actif	2 286,5	2 309,8	Total passif	2 286,5	2 309,8

Annexes

Indicateurs d'activité

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA

Encours gérés (Mds€)

En Mds€	Mars 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mars/Mars
Gestion d'actifs – Amundi	1 934	1 961	1 973	2 037	2 116	2 156	2 192	2 240	2 247	+6,2%
Epargne/retraite	325	326	324	330	335	338	343	347	352	+5,2%
Gestion de fortune(1)	185	186	186	190	197	269	274	279	278	+41,3%
Encours gérés - Total	2 443	2 473	2 484	2 557	2 648	2 763	2 809	2 867	2 878	8,7%

(1) retraités des actifs en conservation pour clients institutionnels

En Mds€	Mars 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mars/Mars
LCL Private Banking	61,8	61,9	61,6	62,3	63,6	63,8	64,8	64,4	64,7	+1,8%
CAI Wealth Management	123,2	123,9	124,9	127,7	133,2	204,9	209,2	214,7	213,3	+60,2%
Of which France	39,5	39,6	39,3	39,5	40,9	40,7	41,6	41,8	43,6	+6,4%
Of which International/(1)	83,7	84,3	85,6	88,1	92,2	164,3	167,5	173,0	169,7	+54,0%
Total	185	186	186	190	197	269	274	279	278	41,3%

(1) retraités des actifs en conservation pour clients institutionnels

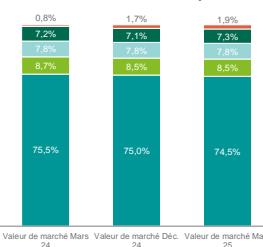
ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA – ASSURANCES

Encours Assurance-Vie (Mds€)

En Mds€	Mars 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mars/Mars
en UC	88,1	91,1	89,6	95,4	98,7	99,8	102,8	104,1	105,7	+7,1%
en Euro	236,4	235,2	234,6	234,9	236,2	238,2	240,5	243,2	246,7	+4,4%
Total	324,6	326,3	324,3	330,3	334,9	337,9	343,2	347,3	352,4	5,2%
Taux d'UC	27,2%	27,9%	27,6%	28,9%	29,5%	29,5%	29,9%	30,0%	30,0%	+0,5 pt

Assurance – Ventilation des placements (hors unités de compte) *



Assurance Dommage – Ratio Combiné

	T1-24	T1-25
Ratio Combiné	93,80%	93,2%

Ratio combiné dommages en France (Pacifica) y compris actualisation et hors désactualisation, net de réassurance : (sinistralité + frais généraux + commissions) / primes brutes acquises;

* Nets des titres mis en pension et des dettes envers les porteurs de parts d'OPC consolidés notamment

INDICATEURS D'ACTIVITÉ - PÔLE GEA – REVENUS ASSURANCES

Activité	Modèle Poids moyen	Composantes	Facteurs d'évolution et éléments de volatilité	Sensibilité relative estimée par modèle
 Epargne, Retraite, Obsèques	VFA -70%	<ul style="list-style-type: none"> Allocation CSM <i>Loss component</i> (*) Relâchement RA Ecarts d'expérience (*) Réassurance (*) 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation de CSM du modèle VFA dépendant essentiellement de : <ul style="list-style-type: none"> l'évolution des encours (montant, comportement des assurés) conditions de marché courantes (taux, actions et spreads) en grande partie absorbées par la CSM conditions de marché prospectives (scenario over-return) Ponctuellement, les revenus VFA et BBA peuvent être impactés par la constatation d'écart d'expérience et/ou la réévaluation de la profitabilité de certains contrats (<i>loss component</i>) Allocation de CSM du modèle BBA dépendant de : <ul style="list-style-type: none"> la rentabilité du portefeuille Prévoyance Emprunteur l'évolution de la sinistralité sur ces portefeuilles la variation des marchés financiers (taux et spreads) 	+++ + ++ ++
 Prévoyance (hors obsèques), Emprunteur, Assurances collectives	BBA -15%			+ + +
 Dommages	PAA -15%	<ul style="list-style-type: none"> Résultat technique (net de réassurance) Résultat financier (*) 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution des primes et du coût de la réassurance Niveau de sinistralité, avec : <ul style="list-style-type: none"> la survenance d'événements climatiques majeurs la variation des courbes de taux de l'exercice courant Résultat financier dépendant des conditions de marché 	+ +++ ++ ++
Autres activités non assurantielles	-0%	<ul style="list-style-type: none"> Coût de refinancement Participations 	<ul style="list-style-type: none"> Variation de la valorisation des participations classées en JVR détenues par la holding Marchés financiers et coût de refinancement 	++ +

(*) composantes incluses dans « autres PNB » dans les précédentes publications de résultat

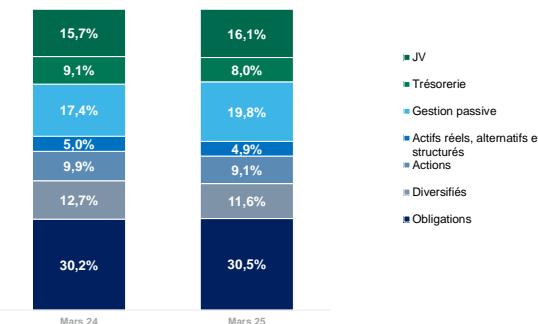
INDICATEURS D'ACTIVITÉ - PÔLE GEA – REVENUS ASSURANCES

Revenus par activité - série proforma (m€)	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	T1/T1
Epargne Retraite / Obsèques (VFA)	473	568	411	512	505	+6,6%
Prévoyance (hors obsèques) / Emprunteur / Assurances collectives (BBA)	143	87	117	68	103	-27,9%
Dommages (PAA)	97	99	101	134	122	+26,2%
Autres activités non assurantielles	8	20	6	0	-3	ns
TOTAL	722	774	635	714	727	0,7%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA – AMUNDI

Ventilation des actifs sous gestion par classes d'actifs (Mds€)



ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE SF

Encours crédit à la consommation et crédit-bail / chiffre d'affaires factoré (Mds€)

ENCOURS CAPFM

Financement Personnel et Mobilité - encours bruts générés

(en Md€)	Mars 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mar./Mar.
Groupe Crédit Agricole (LCL & CRs)	21,8	22,0	22,1	22,5	22,7	23,1	23,4	23,7	23,8	4,4%
Automobile (CA Auto Bank + JV auto)	40,3	40,4	43,6	44,7	45,6	46,0	46,6	48,4	49,6	8,6%
dont CA Auto Bank	-	24,7	26,8	27,5	28,9	29,3	29,6	29,9	29,8	3,0%
Autres entités	43,3	44,6	45,4	45,8	46,0	46,6	46,8	47,3	47,4	3,0%
dont CAPFM France	13,3	13,6	13,7	13,7	13,5	13,4	13,1	12,9	12,6	-6,5%
dont Agos	15,9	16,4	16,5	16,8	17,0	17,3	17,5	17,7	17,7	4,3%
dont Autres entités	14,1	14,7	15,1	15,3	15,5	15,9	16,3	16,7	17,1	10,3%
Total	105,5	107,0	111,1	113,0	114,4	115,8	116,8	119,3	120,7	5,6%
dont encours consolidés	39,4	64,5	65,8	66,8	68,1	68,6	68,9	69,1	68,7	0,8%

ENCOURS CAL&F

Crédit Agricole Leasing & Factoring - Encours de crédit-bail et C.A. factoré

(en Md€)	Mars 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mar./Mar.
Encours Crédit-bail	17,8	18,3	18,5	18,9	19,4	19,8	20,1	20,3	20,5	5,7%
dont France	14,4	14,7	14,9	15,1	15,4	15,7	15,9	16,0	16,1	4,5%
Chiffre d'affaires factoré	29,3	30,6	28,9	32,4	30,4	32,2	30,0	34,6	32,1	5,4%
dont France	18,0	19,3	17,8	20,4	18,7	19,9	18,1	21,2	19,3	2,8%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE BPF

Encours de collecte et de crédit (Mds€)

Banque de proximité en France (LCL) - Encours de collecte

Encours de collecte (Mds€)*	Mars23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars25	Δ Mars/Mars
Titres	14,9	13,9	14,2	13,8	15,7	14,4	14,6	14,8	14,7	(6,3%)
OPCVM	8,5	8,9	8,9	9,2	9,8	9,6	10,4	10,2	9,6	(2,6%)
Assurance-vie	62,6	63,7	62,1	62,6	62,4	62,3	63,8	64,7	64,7	+3,7%
Collecte Hors bilan	86,1	86,5	85,2	85,6	87,9	86,4	88,8	89,7	89,0	+1,2%
Dépôts à vue	67,2	65,4	63,8	62,0	58,5	59,3	59,5	60,1	58,3	(0,3%)
Espargne logement	9,9	9,7	9,6	9,4	9,3	9,2	9,0	8,9	8,8	(5,2%)
Obligations	7,4	8,0	8,0	10,0	10,2	11,7	11,4	11,2	11,6	+14,3%
Livrets*	49,7	49,1	50,1	51,0	52,9	53,0	53,2	53,4	56,7	+7,3%
DAT	20,6	22,2	24,3	29,7	32,1	32,3	31,3	31,7	32,0	(0,2%)
Collecte Bilan	154,9	154,4	155,9	162,0	162,9	165,4	164,5	165,3	167,5	+2,8%
TOTAL	241,0	240,9	241,0	247,6	250,8	251,8	253,3	255,0	256,5	+2,2%
Livrets*, dont (Mds€)	Mars23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars25	Δ Mars/Mars
Livret A	14,6	15,3	15,7	15,8	16,8	17,1	17,4	17,5	18,2	+8,7%
LEP	1,5	1,6	1,7	2,0	2,3	2,4	2,4	2,5	2,6	+11,3%
LDD	9,4	9,6	9,7	9,6	10,0	10,1	10,2	10,1	10,5	+4,5%
TOTAL	25,6	26,5	27,1	27,5	29,1	29,6	30,0	30,0	31,3	+7,5%

* Y compris épargne liquide entreprise. Encours de Livret A, LDD et LEP avant centralisation auprès de la CDC.

Banque de proximité en France (LCL) - Encours de crédit

Encours de crédit (Mds€)	Mars23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mars24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars25	Δ Mars/Mars
Entreprises	31,3	31,6	31,6	31,7	31,3	31,5	31,6	31,9	31,9	+2,0%
Professionnels	23,9	24,1	24,2	24,4	24,4	24,4	24,4	24,6	24,7	+1,1%
Consommation	8,6	8,7	8,6	8,7	8,6	8,6	8,7	8,9	8,5	(1,0%)
Habitat	101,8	102,9	103,5	103,9	103,8	103,7	104,1	105,3	105,6	+1,7%
TOTAL	165,6	167,3	168,0	168,8	168,1	168,2	168,8	170,7	170,7	+1,6%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE BPF

Produit net bancaire (m€)

Produit net bancaire (m€)	T1-23	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	Δ T1/T1
Marge d'intérêt **	469	464	546	507	469	514	506	469	461	(1,7%)
Epargne logement (PEL/CEL)	0	0	52	6	0	1	0	0	0	(100,0%)
Marge d'intérêt hors PEL/CEL	469	464	494	501	469	513	506	469	461	(1,8%)
Commissions**	468	495	450	452	485	465	473	491	502	+3,6%
- Gestion mobilière	31	30	30	33	33	30	28	31	24	(28,3%)
- Assurance	196	196	182	183	204	193	190	188	217	+6,2%
- Gestion de comptes services et moyens de paiement**	241	268	238	237	248	242	255	271	262	+5,8%
TOTAL	936	959	996	959	954	979	979	960	963	+1,0%
TOTAL HORS EL	936	959	944	953	954	978	979	960	963	+1,0%

*yc. autres revenus

** retraitement comptable entre MNI et commissions opéré à partir du T1-23

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE CR

Encours de collecte et de crédit (Mds€)

Encours de collecte (Mds€)*	Mar. 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mar. 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mars/Mars
Titres	46,2	46,8	46,7	47,5	49,4	46,8	48,4	47,8	49,3	(0,2%)
OPCVM	26,8	27,8	27,6	28,5	29,5	29,6	31,0	30,3	32,3	+6,5%
Assurance-vie	211,6	212,4	210,6	216,2	218,7	219,8	222,0	226,9	231,0	+5,6%
Collecte Hors bilan	284,6	287,1	284,9	292,2	297,6	296,2	301,6	305,0	312,6	+5,0%
Dépôts à vue	216,0	212,0	211,2	204,1	197,5	201,2	200,1	199,0	199,8	(0,3%)
Espargne logement	108,4	105,8	103,4	101,6	96,7	93,5	91,3	80,7	87,7	(9,4%)
Livrets	197,1	198,1	199,4	203,8	206,0	207,6	209,6	215,8	218,0	+5,8%
Comptes et dépôts à terme	52,8	63,1	73,0	86,3	95,3	99,3	100,3	100,4	100,6	+5,6%
Collecte Bilan	576,4	579,0	586,9	595,8	595,5	601,5	601,3	605,9	603,2	+1,3%
TOTAL	861,0	866,1	871,9	888,0	893,1	897,8	903,0	910,9	915,7	+2,5%

Livrets, dont (Mds€)*	Mar. 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mar. 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mars/Mars
Livret A	75,6	77,9	79,6	82,3	84,3	85,8	86,9	90,2	91,3	+8,2%
LEP	17,2	17,8	18,6	22,9	24,4	24,5	24,9	26,4	26,7	+9,2%
LDD	39,6	40,3	40,8	41,9	42,6	43,1	43,4	44,6	45,1	+6,0%
Livrets sociétaires	13,1	13,5	13,9	13,9	14,7	15,3	15,9	16,6	17,6	+19,6%

* Y compris épargne liquide entreprise. Encours de Livret A, LDD et LEP avant centralisation auprès de la CDC.

Encours de crédit (Mds€)	Mar. 23	Juin 23	Sept. 23	Déc. 23	Mar. 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Δ Mars/Mars
Habitat	387,2	390,5	392,1	392,7	390,7	390,4	391,0	392,0	392,3	+0,4%
Consommation	22,9	23,2	23,2	23,6	23,5	23,6	23,9	24,3	24,2	+3,2%
Entreprises	116,8	118,1	119,5	121,0	121,7	122,4	124,1	125,8	126,6	+4,0%
Professionnels	31,0	31,1	30,8	30,5	30,1	29,9	29,8	29,6	29,5	(2,0%)
Agriculture	45,5	46,3	46,5	46,0	46,3	46,8	47,2	46,6	47,1	+1,9%
Collectivités locales	33,3	33,2	32,7	32,4	31,4	30,8	29,7	29,5	29,0	(7,4%)
TOTAL	636,7	642,4	644,9	646,2	643,6	644,0	645,8	647,8	648,8	+0,8%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE CR

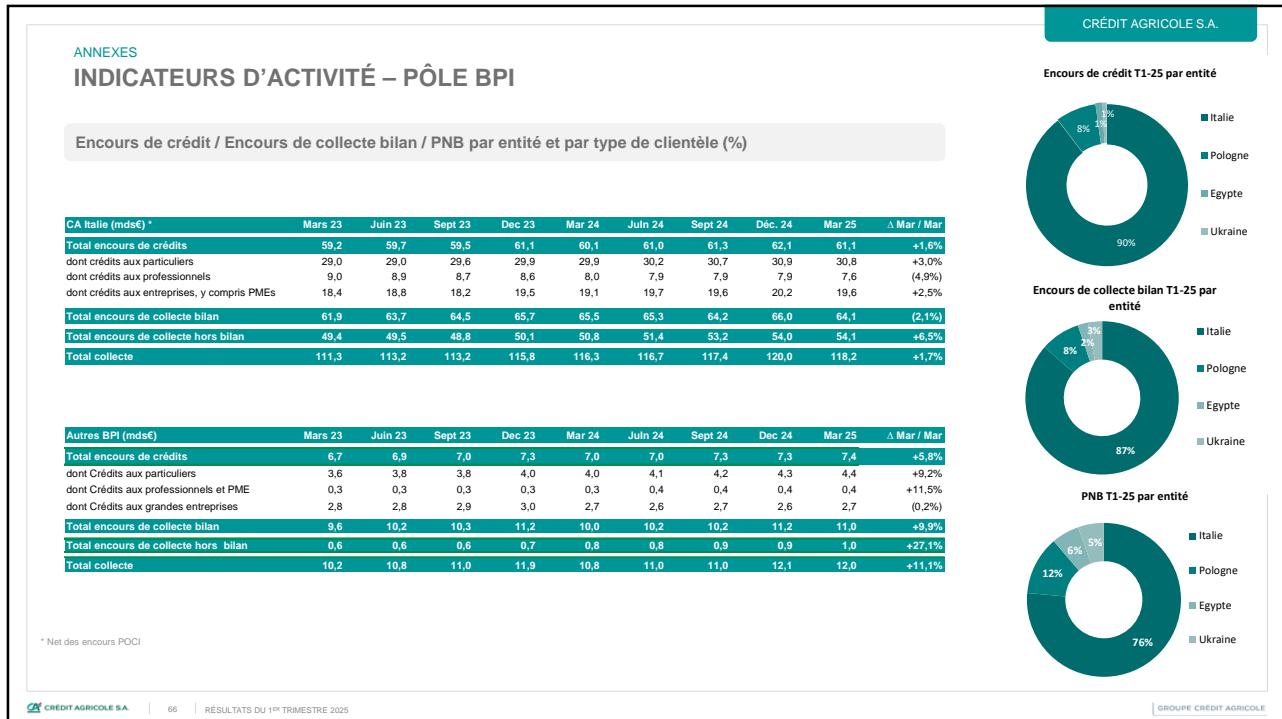
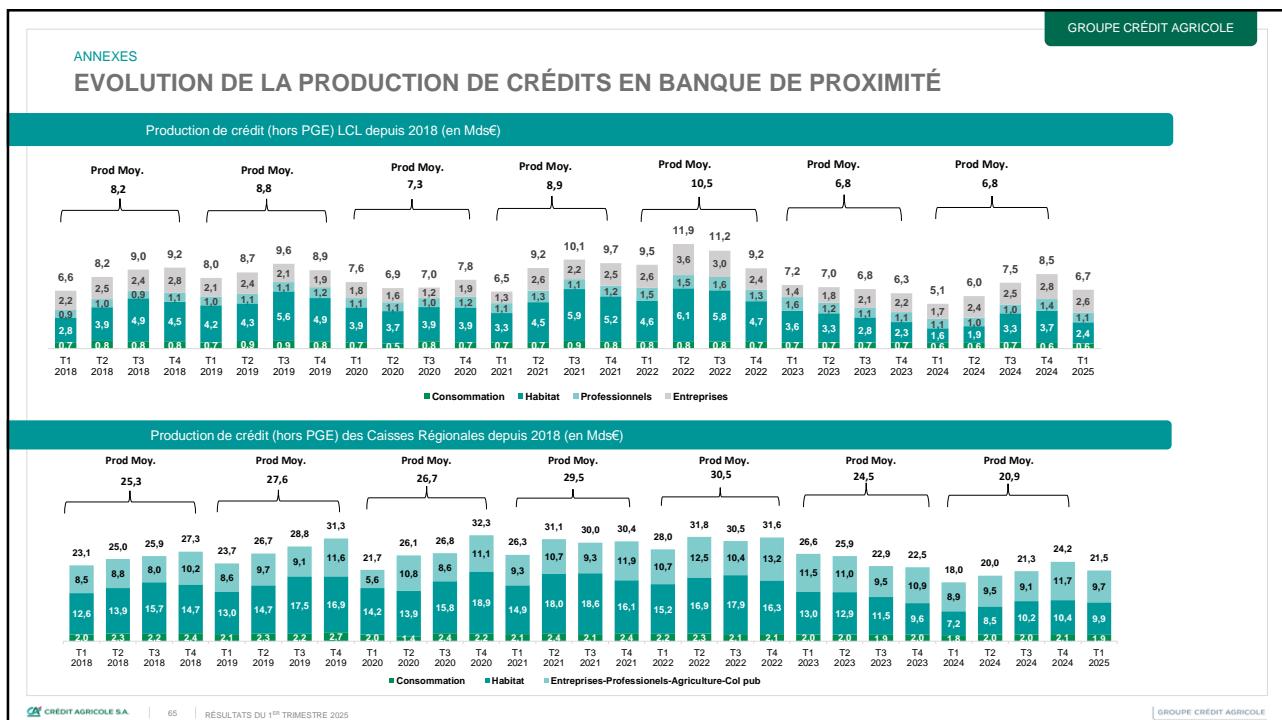
Détail des commissions / Evolution des encours de crédit (m€)

En m€	T1-23	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	Δ T1/T1
Services et autres opérations bancaires	228	227	227	209	240	230	231	238	243	+1,1%
Valeurs mobilières	77	68	65	71	80	76	77	87	87	+8,3%
Assurances	976	852	852	824	1 086	885	890	850	1 043	(3,9%)
Gestion de comptes et moyens de paiement	519	530	538	543	543	550	562	553	561	+3,3%
Revenus nets des autres activités clientèle(1)	108	126	116	152	103	119	125	111	113	+9,6%
TOTAL⁽¹⁾	1 908	1 801	1 798	1 799	2 052	1 859	1 886	1 829	2 046	(0,3%)

(1) Revenus générés par les filiales des Caisses régionales, notamment commissions de crédit-bail et de location simple

Caisses régionales - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Dec. 24	Mars 25
Encours bruts de créances clientèle	647 608	648 040	650 146	652 353	653 020
dont créances dépréciées	11 875	12 172	12 272	12 119	12 560
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	11 236	11 507	11 699	11 696	11 923
Dont dépréciations constituées au titre des encours de Stage 1 et 2	5 280	5 443	5 474	5 537	5 639
Dont dépréciations constituées au titre de Stage 3	5 956	6 064	6 225	6 159	6 283
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	1,8%	1,9%	1,9%	1,9%	1,9%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	50,2%	49,8%	50,7%	50,8%	50,0%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	94,6%	94,5%	95,3%	96,5%	94,9%



ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE BPI

Produit net bancaire (m€)

BPI Italie - Détail du produit net bancaire

Produit net bancaire (m€)	T1-23	T2-23	T3-23	T4-23	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	Δ T1/T1
Marge d'intérêt	439	454	459	450	450	453	447	449	424	(5,8%)
Commissions	300	308	320	292	303	328	322	292	326	+7,4%
- Commissions sur encours gérés	132	122	117	100	145	139	129	118	162	+11,6%
- Commissions bancaires	168	186	204	193	158	189	194	173	164	+3,6%
Autres revenus	21	(2)	4	(28)	21	4	(6)	(7)	27	+28,3%
TOTAL	761	760	783	714	775	784	764	733	777	+0,3%

Annexes Groupe Crédit Agricole

ANNEXES

CONTRIBUTION DES PÔLES MÉTIERS AU RÉSULTAT T1-25

En m€	T1-25							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 352	963	1 048	2 049	868	2 408	(640)	10 048
Charges d'exploitation	(2 530)	(625)	(535)	(936)	(474)	(1 360)	468	(5 992)
Résultat brut d'exploitation	822	338	513	1 113	395	1 047	(172)	4 056
Coût du risque	(319)	(92)	(67)	(11)	(249)	25	(22)	(735)
Sociétés mises en équivalence	6	-	-	28	36	6	-	75
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	1	(0)	(0)	0	0	0	4
Résultat avant impôt	511	247	445	1 130	182	1 078	(194)	3 399
Impôts	(170)	(112)	(137)	(351)	(12)	(305)	46	(1 041)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	0	-	-	-	(0)	(0)
Résultat net	341	135	308	779	170	773	(148)	2 358
Intérêts minoritaires	0	(0)	(42)	(101)	(21)	(36)	7	(193)
Résultat net part du Groupe	341	135	266	679	148	738	(141)	2 165

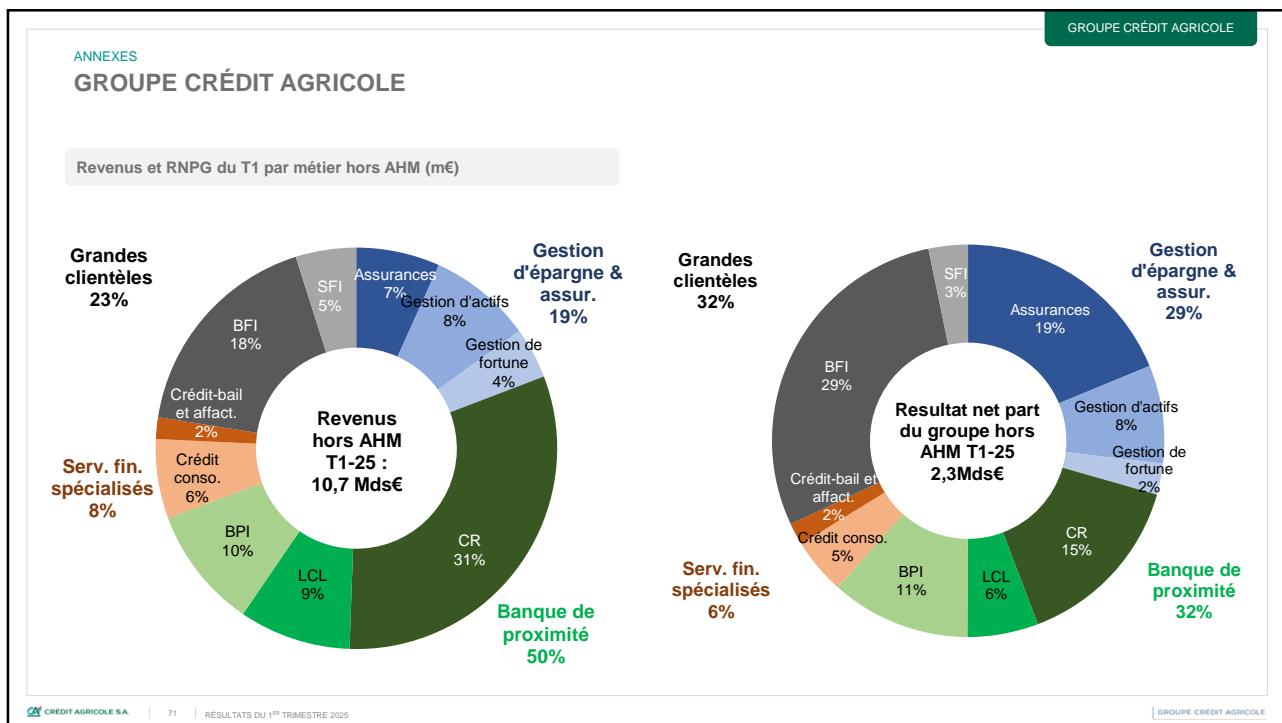
En m€	T1-24							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 314	954	1 081	1 793	846	2 266	(728)	9 525
Charges d'exploitation	(2 484)	(602)	(524)	(754)	(454)	(1 297)	527	(5 589)
Résultat brut d'exploitation	830	351	556	1 039	392	969	(201)	3 936
Coût du risque	(247)	(119)	(84)	(3)	(219)	33	(13)	(651)
Sociétés mises en équivalence	5	-	-	29	30	4	-	68
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	2	(0)	(8)	(0)	0	(2)	(7)
Résultat avant impôt	589	234	472	1 056	203	1 006	(216)	3 347
Impôts	(147)	(53)	(143)	(220)	(42)	(235)	85	(755)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	442	181	330	837	161	772	(131)	2 592
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(51)	(112)	(19)	(34)	7	(208)
Résultat net part du Groupe	442	181	279	725	142	738	(123)	2 384

CR: Caisses régionales ; GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BPI : Banque de proximité à l'international ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

COMpte DE RÉSULTAT – T1-25 VS T1-24

En m€	T1-25	T1-24	Δ T1/T1
Produit net bancaire	10 048	9 525	+5,5%
Charges d'exploitation	(5 992)	(5 589)	+7,2%
Résultat brut d'exploitation	4 056	3 936	+3,0%
Coût du risque de crédit	(735)	(651)	+12,9%
Sociétés mises en équivalence	75	68	+9,5%
Gains ou pertes sur autres actifs	4	(7)	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	ns
Résultat avant impôt	3 399	3 347	+1,6%
Impôt	(1 041)	(755)	+37,9%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(0)	-	ns
Résultat net	2 358	2 592	(9,0%)
Intérêts minoritaires	(193)	(208)	(7,2%)
Résultat net part du Groupe	2 165	2 384	(9,2%)
Coefficient d'exploitation (%)	59,6%	58,7%	+1,0 pp



ANNEXES

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

Solvabilité (Mds€)

	Phasé	
	31/03/25	31/12/24
Capital et réserves liées	33,1	32,0
Autres réserves / Résultats non distribués	111,2	103,0
Autres éléments du résultat global accumulés	(2,3)	(1,8)
Résultat de l'exercice	2,2	8,6
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	144,1	141,9
(-) Prévision de distribution	(0,4)	(1,6)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(8,7)	(7,2)
Intérêts minoritaires éligibles	4,3	4,2
(-) Filtres prudentiels	(2,1)	(2,2)
<i>dont : Prudent valuation</i>	(2,7)	(2,7)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(19,1)	(19,1)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,1)	(0,0)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	0,0	(0,4)
Dépassement de franchises	0,0	0,0
Couverture insuffisante des expositions non performantes (Pilier 2)	(1,4)	(1,4)
Autres éléments du CET1	(3,7)	(1,9)
TOTAL CET1	113,0	112,2
Instruments AT1	8,8	7,4
Autres éléments AT1	(0,1)	(0,1)
TOTAL TIER 1	121,7	119,5
Instruments Tier 2	16,4	16,0
Autres éléments Tier 2	1,2	1,4
TOTAL CAPITAL	139,4	136,9
EMPLOIS PONDÉRÉS	640,6	653,4
Ratio CET1	17,6%	17,2%
Ratio Tier1	19,0%	18,3%
Ratio global	21,8%	20,9%

CRÉDIT AGRICOLE SA | 72 | RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2025	31/12/2024	Passif	31/03/2025	31/12/2024
Caisse, banques centrales	167,4	165,8	Banques centrales	0,7	1,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	592,6	607,5	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	384,2	407,8
Instruments dérivés de couverture	25,2	27,6	Instruments dérivés de couverture	30,2	32,1
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	234,6	234,5			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	145,3	145,5	Dettes envers les établissements de crédit	82,4	88,2
Prêts et créances sur la clientèle	1186,8	1188,8	Dettes envers la clientèle	1163,7	1164,5
Titres de dette	122,8	123,6	Dettes représentées par un titre	295,2	291,2
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-7,8	-5,0	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-8,1	-7,7
Actifs d'impôts courants et différés	7,6	7,6	Passifs d'impôts courants et différés	3,3	2,9
Comptes de régularisation et actifs divers	53,7	54,0	Comptes de régularisation et passifs divers	72,8	70,9
Actifs non courants destinés à être cédés	0,8	0,8	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,1	0,2
Contrats d'assurance émis - Actif	0,1	0,0	Contrats d'assurance émis - Passif	369,9	366,5
Contrats de réassurance détenus - Actif	1,0	1,0	Contrats de réassurance détenus - Passif	0,1	0,1
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2,8	2,5			
Immeubles de placement	12,1	12,1	Provisions	5,7	5,7
Immobilisations corporelles	14,7	14,6	Dettes subordonnées	28,4	29,1
Immobilisations incorporelles	3,7	3,8	Capitaux propres part du Groupe	144,1	141,9
Ecart d'acquisition	16,8	16,9	Participations ne donnant pas le contrôle	7,5	6,9
Total actif	2 580,2	2 601,7	Total passif	2 580,2	2 601,7

Notations

ANNEXES

NOTATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾

Crédit Agricole S.A. - Notations

Notation	Contrepartie LT / CT	Emetteur / Dette senior préférée LT	Perspective / surveillance	Emetteur / Dette senior préférée CT	Dernière date de revue	Décision de notation
S&P Global Ratings	AA-/A-1+ (RCR)	A+	Perspective stable	A-1	01/10/2024	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Moody's	Aa3/P-1 (CRR)	A1	Perspective stable	P-1	17/12/2024	Notes LT et perspective changées; note CT inchangée
Fitch Ratings	AA- (DCR)	A+/AA-	Perspective stable	F1/F1+	18/12/2024	Affirmation des notes LT/CT ; perspective inchangée
DBRS	AA (high) / R-1 (high) (COR)	AA (low)	Perspective stable	R-1 (middle)	06/09/2024	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée

1. Les notations reflètent l'analyse du Groupe Crédit Agricole

LES NOTATIONS⁽²⁾ ILLUSTRENT SON MODÈLE DE BANQUE UNIVERSELLE TRÈS DIVERSIFIÉ ET SA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

S&P Global

A+ stable⁽¹⁾

- “La forte solidité du capital du groupe est soutenue par son statut mutualiste, sa politique conservatrice de capital et sa performance opérationnelle.”
- “La position de leader sur la banque de proximité en France assure de bons résultats prévisibles”.
- “Un modèle de banque universelle et des sources de revenus très diversifiés, des positions de leaders sur la banque de proximité, l’assurance et la gestion d’actifs.”

11/10/2024

MOODY'S

A1 stable⁽¹⁾

- “Un coussin de capital confortable, soutenu par des résultats stables et diversifiés et une forte capacité de rétention de capital au niveau du groupe”
- “Une solide qualité d’actifs”
- Moody's anticipe que la notation émetteur¹ « sera moins sensible à l’application future de la préférence des dépôts en Europe. »

18/12/2024

Fitch Ratings

A+/AA- stable⁽¹⁾

- “Une marge de manœuvre suffisante pour absorber une dégradation potentielle d'un cran de la notation de la France à A+, ou une révision du facteur environnement opérationnel,
- reflet d'un modèle de banque universelle, de solides fondamentaux,
- incluant un capital très confortable et des sources de refinancement stables.”

02/01/2025

1. Notation émetteur / Dette senior préférée LT

2. Les notations reflètent l'analyse du Groupe Crédit Agricole

ANNEXES

NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE

	Moody's Analytics	ISS ESG	MSCI	Sustainalytics ¹	CDP Climat
Crédit Agricole S.A.	71	C+	AA	19,7 > 0	A-
BNP Paribas	73	C+	AA	21 > 0	A-
Société Générale	72	C+	AA	17,8 > 0	A-
Banco Santander	65	C+	AA	17,1 > 0	A
UniCredit	65	C	AA	11 > 0	B
B.F. Crédit Mutuel	64	C	AA	21,5 > 0	
Barclays plc	62	C	AA	18,9 > 0	A-
BPCE S.A.	61	C+	AA	20,9 > 0	B
ING Group	54	C+	AA	14,5 > 0	
Deutsche Bank	54	C+	AA	24,8 > 0	B
UBS Group	53	C	AA	25,3 > 0	A-
Standard Chartered	50	C	AA	19,8 > 0	C
HSBC Holdings	48	C	AA	22,4 > 0	C

1. Note de risque ESG sur une échelle inversée (100-0) : plus la note est faible, meilleur est le risque ESG

LISTE DE CONTACTS :

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CRÉDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels + 33 1 43 23 04 31 investor.relations@credit-agricole-sa.fr
 Actionnaires individuels + 33 800 000 777 credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com
 (numéro d'appel gratuit France uniquement)

CONTACTS PRESSE CRÉDIT AGRICOLE :

Alexandre Barat + 33 1 57 72 12 19 alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
 Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
 Mathilde Durand + 33 1 57 72 19 43 mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr
 Bénédicte Gouvert + 33 1 49 53 43 64 benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

Cécile Mouton + 33 1 57 72 86 79 cecile.mouton@credit-agricole-sa.fr
 Jean-Yann Asseraf + 33 1 57 72 23 81 jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr
 Fethi Azzoug + 33 1 57 72 03 75 fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
 Oriane Cante + 33 1 43 23 03 07 oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
 Nicolas Ianna + 33 1 43 23 55 51 nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
 Leïla Mamou + 33 1 57 72 07 93 leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
 Anna Pigurevski + 33 1 43 23 40 59 anna.pigurevski@credit-agricole-sa.fr

Cette présentation est disponible sur :

www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



@Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



@créditagricole_sa

**GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE**



Solidité financière

Le Groupe Crédit Agricole dispose du meilleur niveau de solvabilité parmi les banques systémiques européennes.

Les ratios de capital pour le Groupe Crédit Agricole s'établissent bien au-dessus des exigences réglementaires. Au 31 mars 2025, le **ratio Common Equity Tier 1** (CET1) phasé du Groupe Crédit Agricole s'établit à 17,6%, soit un coussin substantiel de 780 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire. Sur le trimestre, l'évolution du ratio CET1 s'explique par (a) +56 points de base lié à l'impact CRR3, (b) +25 points de base lié au résultat conservé, (c) -17bp provenant de la croissance organique des métiers et (d) -17bp d'effets méthodologiques, M&A et autres, tenant notamment compte des -9 points de base du dernier phasing IFRS 9 et -8 points de base lié à l'achat d'actions de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A., en sa qualité d'organe central du groupe Crédit Agricole, bénéficie pleinement du mécanisme interne de solidarité légal ainsi que de la flexibilité de circulation du capital au sein du groupe Crédit Agricole. Son ratio CET1 phasé s'élève à 12,1% au 31 mars 2025, soit 350 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire. L'évolution du ratio CET1 sur le trimestre s'explique par (a) +44 points de base lié à l'impact CRR3, (b) +21 points de base lié au résultat conservé, (b) -9pb provenant de la croissance organique des métiers et (c) -10pb d'effets méthodologiques, M&A et autres, tenant compte des -5 points de base du phasing IFRS 9. En incluant les opérations M&A réalisées après le 31 mars 2025 et l'impact estimé du dépassement de la franchise attendu sur le 2ème trimestre 2025, le ratio CET1 proforma s'élèverait à 11,8%.

La décomposition de la variation des emplois pondérés de Crédit Agricole S.A. par pôle métier résulte des effets combinés de (a) -12,9 milliards d'euros lié à l'impact CRR3 et, hors cet effet, (b) -0,2 milliard d'euros des pôles Banques de proximité, (c) +1,4 milliard d'euros de la Gestion de l'épargne et les assurances, notamment en lien avec la hausse de la VME de l'assurance (d) +1,9 milliard d'euros des services financiers spécialisés, (e) -0,8 milliard d'euros de la Grande Clientèle et (f) +0,1 milliard d'euros de pôle Activités hors métiers.

Pour le Groupe Crédit Agricole, l'impact lié à CRR3 est de -18,2 milliards d'euros et la hausse des emplois pondérés sur les Banques de Proximité est de +1,3 milliards d'euros hors effet CRR3. L'évolution des autres métiers suit la même tendance que pour Crédit Agricole S.A.

Structure financière du Groupe Crédit Agricole

	Groupe Crédit Agricole			Crédit Agricole S.A.		
	31/03/25	31/12/24	Exigences 31/03/25	31/03/25	31/12/24	Exigences 31/03/25
Ratio CET1 phasé ¹	17,6%	17,2%	9,8%	12,1%	11,7%	8,6%
Ratio Tier1 ¹	19,0%	18,3%	11,7%	14,3%	13,4%	10,4%
Ratio global ¹	21,8%	20,9%	14,1%	18,4%	17,4%	12,8%
Emplois pondérés (Mds€)	641	653		405	415	
Ratio de levier	5,6%	5,5%	3,5%	4,0%	3,9%	3,0%
Exposition de levier (Mds€)	2 173	2 186		1 434	1 446	
Ratio TLAC (% RWA) ^{1,2}	28,5%	26,9%	22,32%			
Ratio TLAC (% LRE) ²	8,4%	8,0%	6,75%			
Ratio MREL subordonné (% RWA) ¹	28,5%	26,9%	22,57%			
Ratio MREL subordonné (% LRE)	8,4%	8,0%	6,25%			
Ratio MREL total (% RWA) ¹	34,0%	32,4%	26,33%			
Ratio MREL total (% LRE)	10,0%	9,7%	6,25%			
Distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions (Mds€) ³	46	43		14	12	

Au niveau de Crédit Agricole S.A., la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du MMD**³, à savoir 354 points de base, soit 14 milliards d'euros de capital CET1 au 31 mars 2025. Crédit Agricole S.A. n'est soumis ni à l'exigence de L-MMD (distance à l'exigence de coussin de ratio de levier) ni au M-MMD (distance aux exigences de MREL).

¹ Exigence SREP applicable au 31 mars 2025, y compris l'exigence combinée de coussins de fonds propres incluant (a) pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% (qui passera à 1,5% au 1er janvier 2026 suite à la notification reçue de l'ACPR le 27 novembre 2024), le coussin contracyclique fixé à 0,75%, ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,06% et, (b) pour Crédit Agricole S.A. un coussin de conservation de 2,5%, le coussin contracyclique fixé à 0,58% ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,09%.

² Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de continuer à renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2025.

³ En cas de non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres. Les éléments distribuables de l'entité Crédit Agricole S.A. s'établissent à 42,9 milliards d'euros incluant 29,6 milliards d'euros de réserves distribuables et 13,3 milliards d'euros de primes d'émission au 31 décembre 2024.

Table 1. Crédit Agricole S.A. - Seuil de restrictions de distribution

31/03/25 Ratios de solvabilité phasés	CET1 12.1%	Tier 1 14.3%	Fonds propres totaux 18.4%
Distance à l'exigence SREP	354 pb	387 pb	562 pb
Distance au seuil de restrictions de distribution (1)	14 Mds€	16 Mds€	23 Mds€
			12.82%
	■ Coussin pour risque systémique 8.60%	10.41%	0.09%
	■ Coussin contracyclique 0.09% 0.58%	0.09% 0.58%	0.58%
	■ Coussin de conservation 2.50%	2.50%	2.50%
	■ Exigence de Pilier 2 (P2R) 0.93%	1.24%	1.65%
	■ Exigence minimale de Pilier 1 4.50%	6.00%	8.00%
	Exigence SREP CET1	Exigence SREP Tier 1	Exigence globale de capital

14 Mds€

Distance au seuil de restrictions de distribution (1)

⁽¹⁾ Selon CRD5, les établissements doivent satisfaire à l'exigence combinée de coussin (composé du coussin de conservation, du coussin contracyclique et du coussin pour le risque systémique). En cas de manquement à l'exigence, la banque doit calculer le montant maximum distribuable (MMD). La plus petite des distances entre les ratios réalisés et les exigences réglementaires correspondantes est la distance au seuil de déclenchement du Montant Maximum Distribuable (MMD). La recommandation Pilier 2 (P2G) n'est pas prise en compte, car le non-respect de cette recommandation (avéré ou probable) n'a pas de conséquence automatique sur les distributions. Crédit Agricole S.A. n'est pas soumis à l'exigence de L-MMD.

Au niveau du Groupe Crédit Agricole, la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du L-MMD** au 31 mars 2025. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 210 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du L-MMD, soit 46 milliards d'euros de capital Tier 1.

Table 2. Groupe Crédit Agricole - Seuil de restrictions de distribution

31/03/25 Ratios de solvabilité phasés	CET1	Tier 1	Fonds propres totaux	Ratio de levier
Distance à l'exigence SREP	782 pb	735 pb	765 pb	210 pb
Distance au seuil de restrictions de distribution (1)	50 Mds€	47 Mds€	49 Mds€	46 Mds€
				14.11%
	9.82%	0.06%	0.06%	0.06%
■ Coussin pour risque systémique	0.06%	0.75%	1.00%	0.75%
■ Coussin contracyclique	0.75%	1.00%	2.50%	1.00%
■ Coussin systémique (2)	1.00%	2.50%	1.35%	2.50%
■ Coussin de conservation	2.50%	1.35%	8.00%	1.80%
■ Exigence de Pilier 2 (P2R) (2)	1.01%	6.00%		
■ Exigence minimale de Pilier 1	4.50%			
				3.50%
				0.50%
				3.00%
	Exigence SREP CET1	Exigence SREP Tier 1	Exigence globale	Exigence de levier de capital

46 Mds€

Distance au seuil de restrictions de distribution (1)

■ Coussin pour risque systémique
■ Coussin contracyclique
■ Coussin systémique (2)
■ Coussin de conservation
■ Exigence de Pilier 2 (P2R) (2)
■ Exigence minimale de Pilier 1

⁽¹⁾ Selon CRD5, les établissements doivent satisfaire à l'exigence combinée de coussin (composé du coussin de conservation, du coussin contracyclique, du coussin systémique et du coussin pour le risque systémique). En cas de manquement à l'exigence, la banque doit calculer le montant maximum distribuable (MMD). La plus petite des distances entre les ratios réalisés et les exigences réglementaires correspondantes est la distance au seuil de déclenchement du Montant Maximum Distribuable (MMD). La recommandation Pilier 2 (P2G) n'est pas prise en compte, car le non-respect de cette recommandation (avéré ou probable) n'a pas de conséquence automatique sur les distributions. À compter du 1/1/2023, les G-SII maintiennent également, en plus de l'exigence minimale de levier du premier pilier, une exigence de coussin de ratio de levier égale à 50 % du taux de coussin des G-SII. L'exigence de coussin relatif au ratio de levier doit être satisfaite uniquement avec les fonds propres de première catégorie. La distance par rapport au seuil de déclenchement du L-MMD est égale à la distance par rapport à l'exigence globale du ratio de levier. Le minimum entre les seuils MMD et L-MMD détermine la distance jusqu'à la restriction de distribution.

⁽²⁾ Le Groupe Crédit Agricole a été notifié par l'ACPR d'une augmentation du coussin systémique (G-SII buffer) de 1% à 1,5% du actifs pondérés des risques à compter du 1^{er} janvier 2026. Il a également été notifié par la Banque centrale européenne d'une modification de l'exigence de pilier 2 (P2R) applicable à compter du 1^{er} janvier 2025 (soit 1,80 % pour Groupe Crédit Agricole, contre 1,75 % en 2024 ; pas de modification de l'exigence du Pilier 2 de Crédit Agricole SA - soit 1,65 % en 2025).

Au 31 mars 2025, le Groupe Crédit Agricole présente des ratios TLAC et MREL bien au-delà des exigences⁴. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 590 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du M-MMD, soit 38 milliards d'euros de capital CET1. A cette date, la distance au seuil de déclenchement du M-MMD correspond à la distance entre le ratio MREL subordonné et l'exigence correspondante. L'objectif 2025 du Groupe Crédit Agricole est de conserver un ratio TLAC supérieur ou égal à 26% des RWA hors dette senior préférée éligible.

Le Conseil de Résolution Unique a notifié le Groupe Crédit Agricole de ses exigences de MREL actualisées. Celles-ci ne seront juridiquement contraignantes qu'à partir du deuxième trimestre 2025 après réception de la décision émanant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) fixant les exigences minimales de fonds propres éligibles.

Ainsi au 30 juin 2025, le Groupe Crédit Agricole devra respecter une exigence minimale de MREL total de :

- 21,79% des RWA, niveau auquel s'ajoute d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation, un coussin G-SIB et le coussin contracyclique ainsi que le coussin pour le risque systémique pour le Groupe CA) ;
- 6,25% de la LRE.

⁴ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de continuer à renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2025.

Une exigence de subordination additionnelle (« MREL subordonné ») est également déterminée par les autorités de résolution et exprimée en pourcentage des RWA et de la LRE. Au 30 juin 2025, cette exigence de MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à :

- 17,19% des RWA, niveau auquel s'ajoute l'exigence globale de coussins de fonds propres ;
- 6,25% de la LRE.

Table 3. Groupe Crédit Agricole - Ratio TLAC

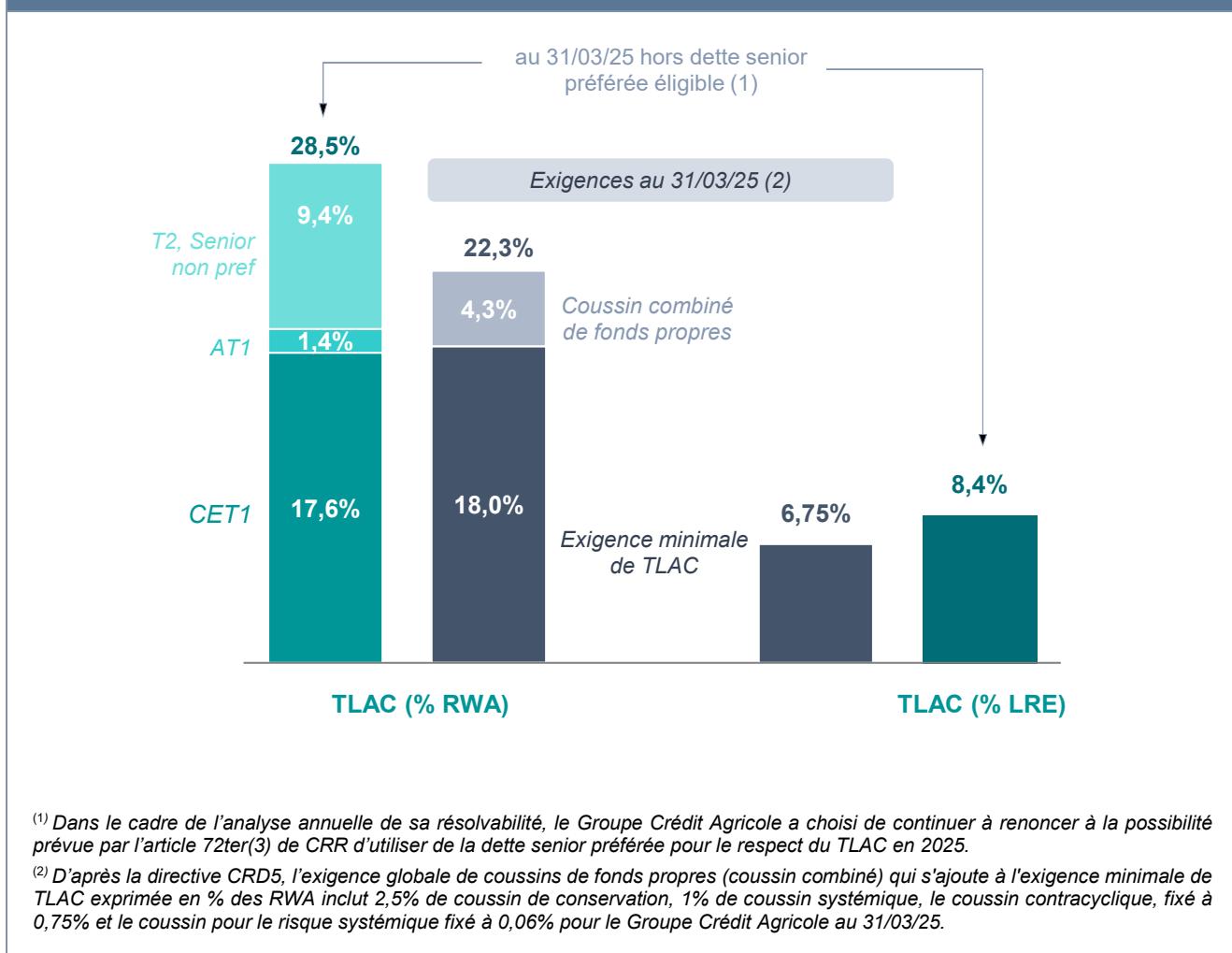


Table 4. Groupe Crédit Agricole - Ratio MREL total

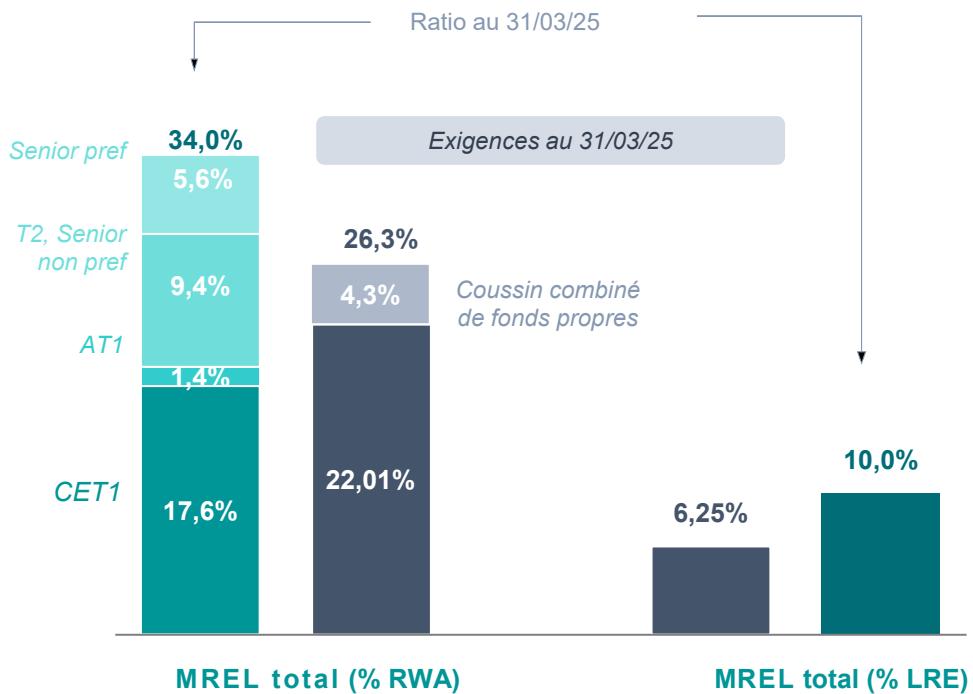
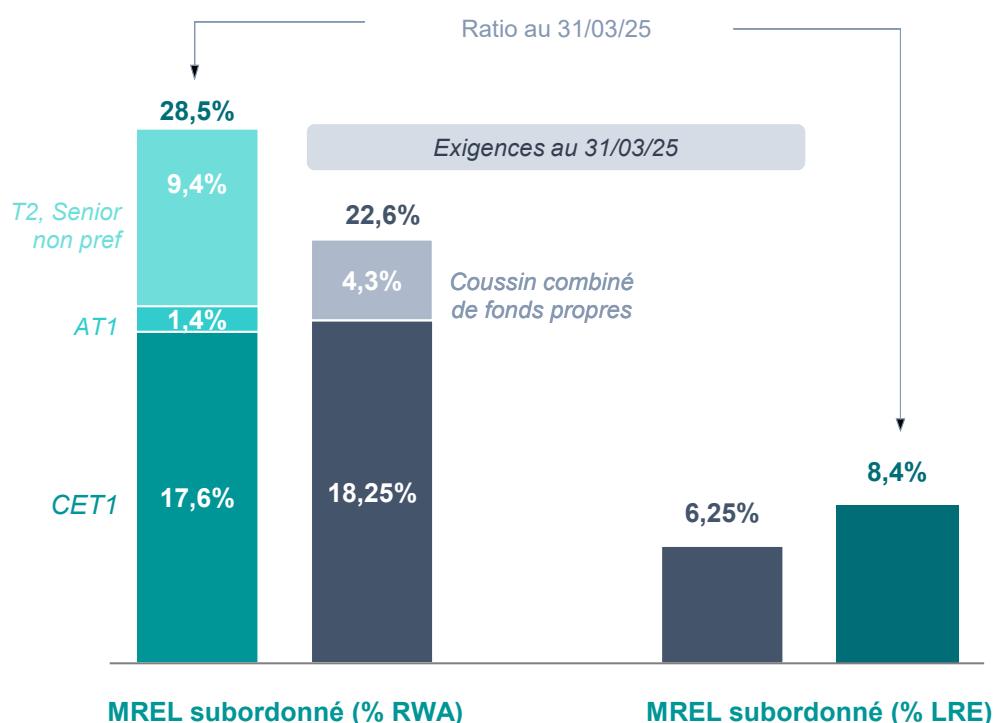


Table 5. Groupe Crédit Agricole - Ratio MREL subordonné



Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

A compter de l'arrêté du 31 décembre 2024, des modifications ont été apportées à la présentation de la position de liquidité du Groupe (réserves et Bilan de Liquidité, décomposition de la dette long-terme). Ces modifications sont décrites dans le Document d'Enregistrement Universel 2024.

Les dépôts clientèle, diversifiés et granulaires, affichent une stabilité versus décembre 2024 (1 148 milliards d'euros à fin mars 2025).

Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décote⁵, s'élèvent à 487 milliards d'euros au 31 mars 2025, en hausse de 14 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2024.

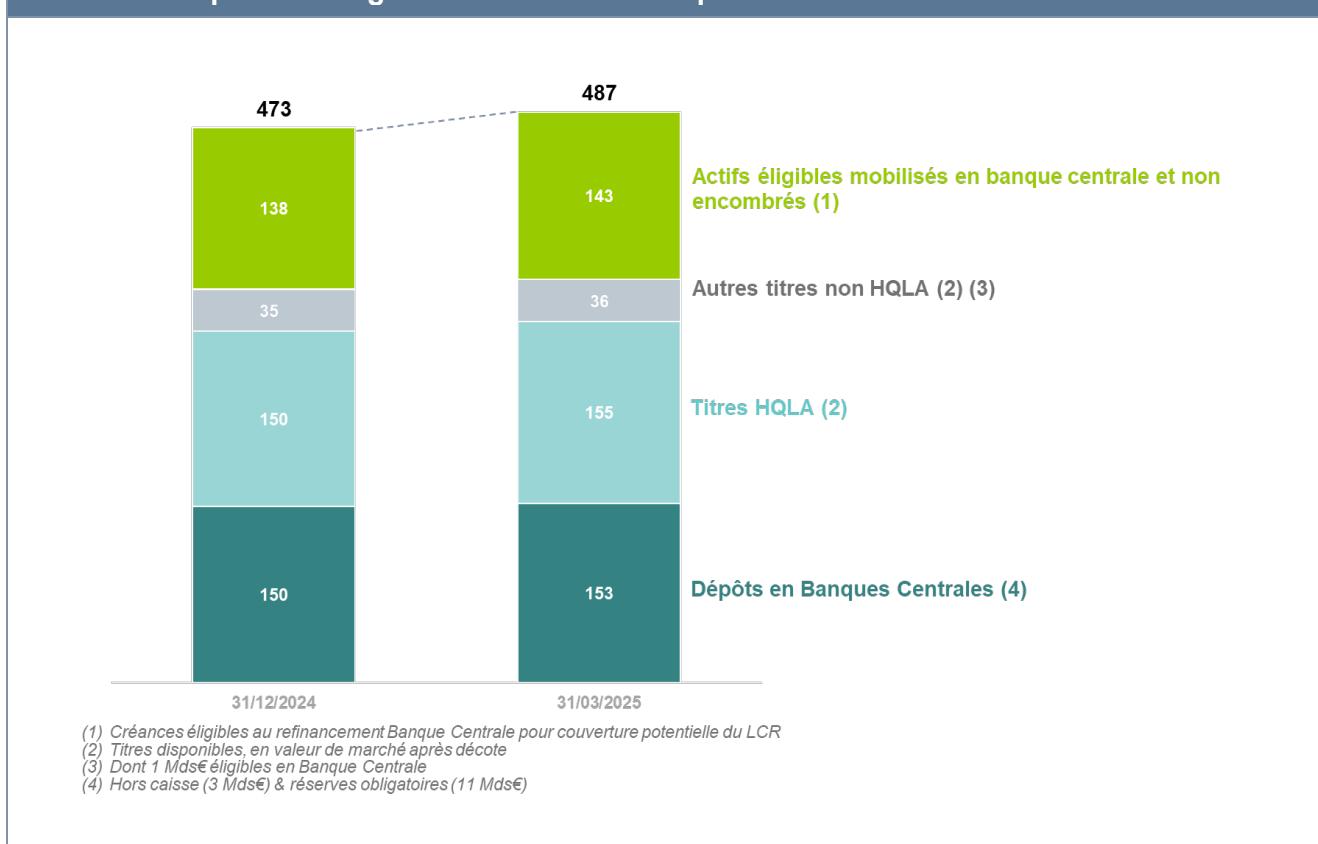
Elles couvrent plus de deux fois la dette court terme nette des actifs de trésorerie.

Cette variation des réserves de liquidité s'explique principalement par :

- La hausse du portefeuille titres (HQLA et non-HQLA) pour 6 milliards d'euros ;
- La hausse des actifs mobilisés en Banques Centrales et non encombrés pour 5 milliards d'euros, incluant une hausse de 2 milliards d'euros des titrisations auto-souscrites ;
- La hausse des dépôts en Banques centrales pour 3 milliards d'euros.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en Banques Centrales après décote s'élèvent à 144 milliards d'euros.

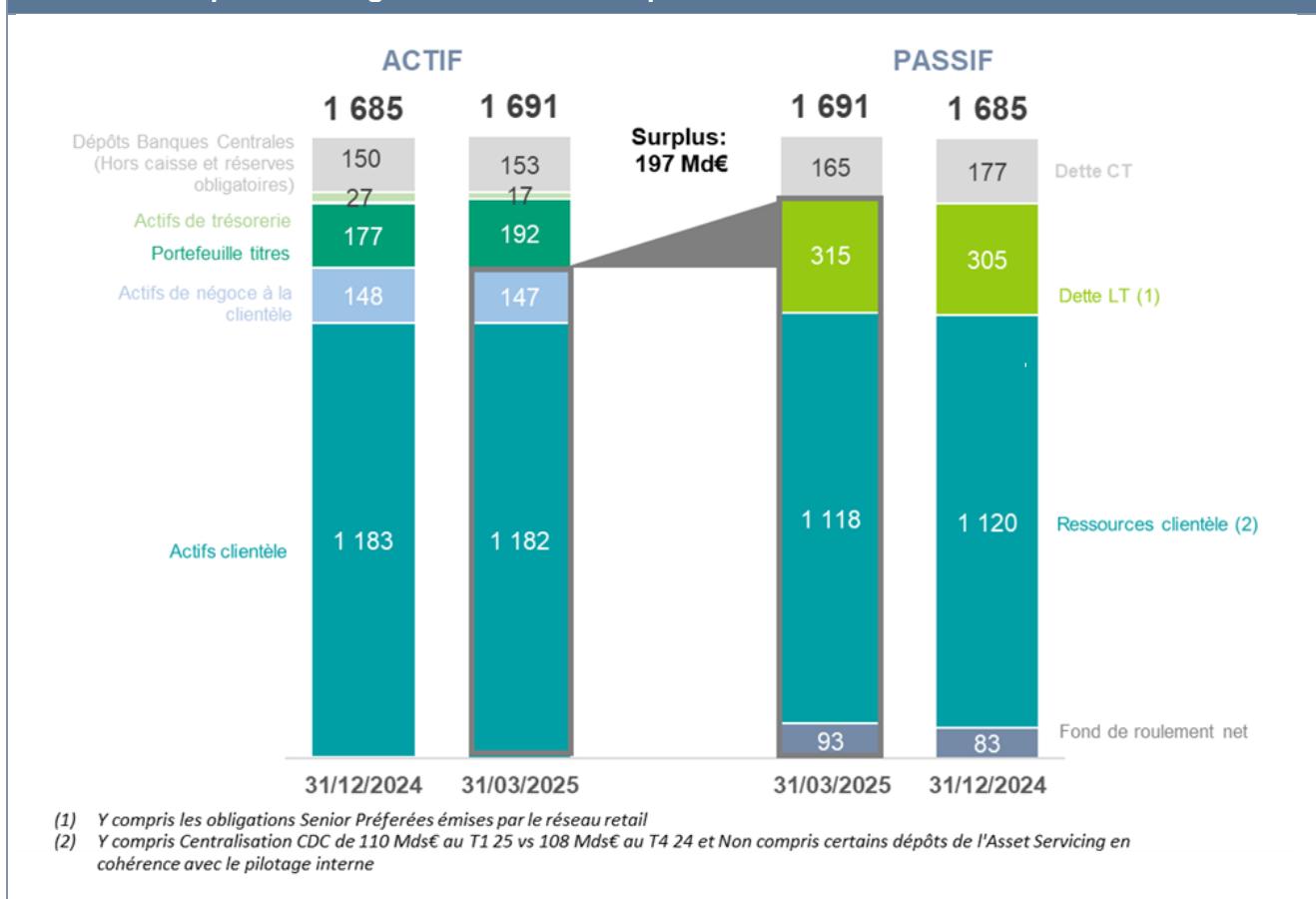
Table 6. Groupe Crédit Agricole - Réserves de liquidité



Le Bilan de Liquidité du Groupe, à 1 691 milliards d'euros au 31 mars 2025, fait apparaître un **excédent des ressources stables sur emplois stables de 197 milliards d'euros**, en hausse de 20 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2024. Cet excédent reste bien au-delà de la cible Plan à Moyen Terme de 110-130 milliards d'euros.

⁵Les titres composant les réserves de liquidité sont valorisés après décote d'un stress idiosyncratique à partir du mois de décembre 2024 (stress systémique précédemment) afin de représenter au mieux la valeur de liquéfaction des titres en cas de stress de liquidité.

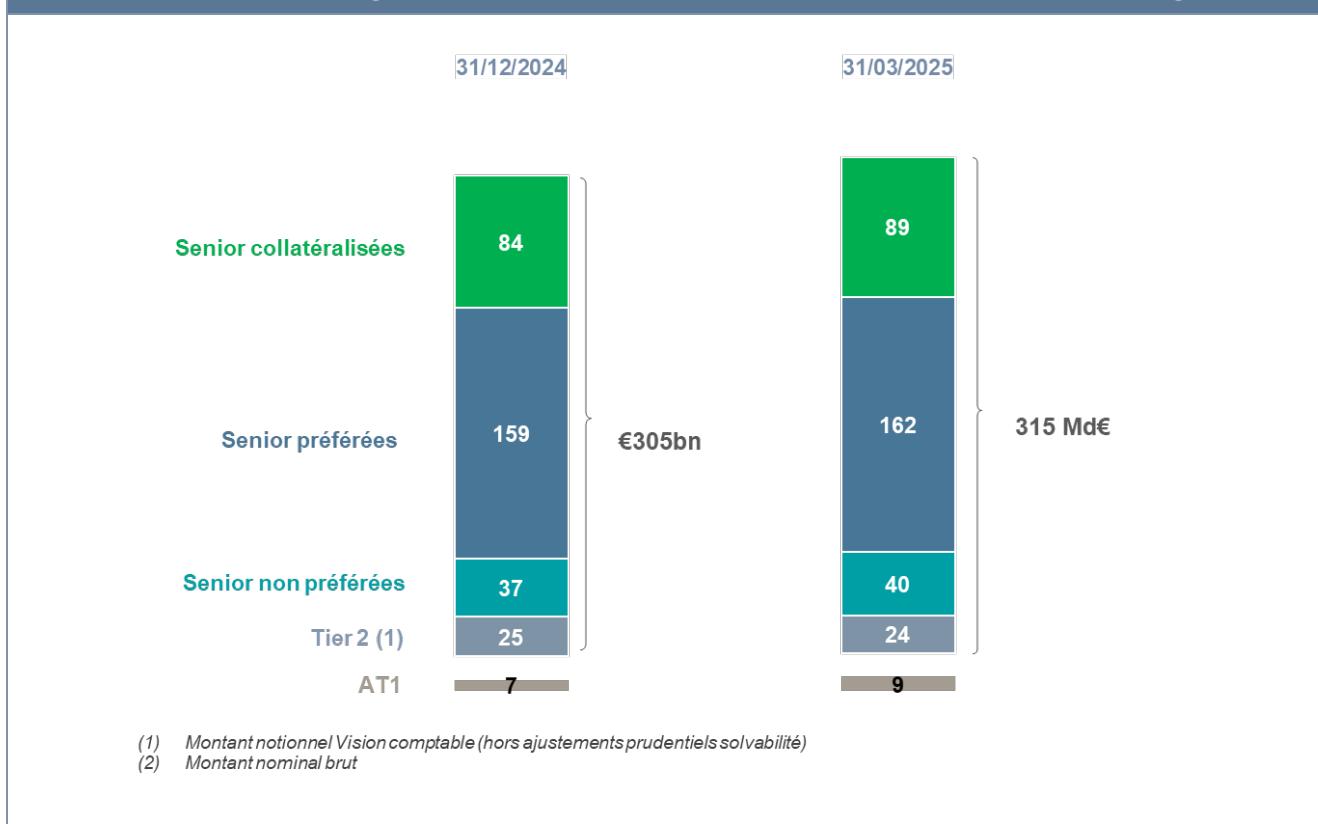
Table 7. Groupe Crédit Agricole - Bilan de Liquidité



La dette long terme s'élève à 315 milliards d'euros au 31 mars 2025, en hausse par rapport à fin décembre 2024. Elle comprend :

- Les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 89 milliards d'euros, en hausse de +5 milliards d'euros ;
- Les dettes seniors préférées à hauteur de 162 milliards d'euros, en hausse de +3 milliards d'euros liés à la hausse des émissions des entités ;
- Les dettes seniors non préférées pour 40 milliards d'euros, en hausse de +3 milliards d'euros liés à la dette éligible MREL/TLAC ;
- Et des titres Tier 2 s'élevant à 24 milliards d'euros, en baisse de 1 milliard d'euros.

Table 8. Groupe Crédit Agricole - Répartition des encours comptables de dette long terme ⁽²⁾



Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

Au 31 mars 2025, les ratios LCR moyen (calculés sur 12 mois glissants) s'élèvent respectivement à 139% pour le Groupe Crédit Agricole (soit un excédent de 92 milliards d'euros) **et 144% pour Crédit Agricole S.A.** (soit un excédent de 89 milliards d'euros). Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (environ 110%).

Par ailleurs, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. sont supérieurs à 100%**, conformément à l'exigence réglementaire entrée en application le 28 juin 2021 et supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme (>100%).

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de **refinancement à moyen long terme**, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

Au 31 mars 2025, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 15,6 milliards d'euros⁶ de dette à moyen long terme, dont 82% émis par Crédit Agricole S.A.

On note notamment les montants suivants pour les émetteurs du Groupe hors Crédit Agricole S.A. :

- Crédit Agricole Assurances a émis 750 millions d'euros en RT1 Perpétuel NC10,75 ans ;
- Crédit Agricole Personal Finance & Mobility a émis :
 - 500 millions d'euros en émission EMTN à travers l'entité Crédit Agricole Auto Bank (CAAB) ;
 - 420 millions d'euros de titrisations à travers l'entité Agos ;
- Crédit Agricole Italia a émis en format senior collatéralisé une émission pour un total de 1 milliard d'euros ;
- Crédit Agricole next bank (Suisse) a émis deux tranches en format senior collatéralisé pour un total de 200 millions de francs suisses dont 100 millions en format Green Bond.

Table 9. Groupe Crédit Agricole - Levées MLT⁽¹⁾ sur le marché primaire au 31/03/2025

	Emissions collatéralisées					Emissions non-collatéralisées				
	Senior collatéralisée		Titrisation		Senior préférée	Senior non-preférée & Tier 2		AT1 / RT1		
	Plan de financement de Crédit Agricole S.A.									
Crédit Agricole S.A.						1,3Md€ en EUR, JPY	6,1Md€ en EUR, USD, GBP, JPY, AUD, SGD, HKD	1,5Md€ 1 tranche en EUR		
CA HL SFH	2,5Mds€ 2 tranches en EUR									
CA PS SCF	500m€ 1 tranche en EUR									
FCT CA Habitat (RMBS)		800m€ 1 tranche en EUR								
CA Assurances						500m€ 1 tranche en EUR		750m€ 1 tranche en EUR		
CA Auto Bank						420m€ via Sunrise 2025-1 ⁽²⁾				
ABS vehicles										
CA Italia	1Md€ 1 tranche en EUR									
CA next bank	200mCHF 2 tranches en CHF									

(1) Montants bruts avant rachats et amortissements

(2) Titrisations de prêts à la consommation italiens émis par Agos (détenu par CAPFM à hauteur de 61%)

⁶ Montant brut avant rachats et amortissements

Au 31 mars 2025, Crédit Agricole S.A. a levé sur le marché l'équivalent de 11,2 milliards d'euros^{7,8}.

La banque a levé l'équivalent de 11,2 milliards d'euros, dont 4,7 milliards d'euros en dette senior non préférée et 1,4 milliard d'euros en dette Tier 2, ainsi que 1,3 milliard d'euros de dette senior préférée et 3,8 milliards d'euros de dette senior collatéralisée à fin mars. Le financement est diversifié en formats et en devises avec notamment :

- 1,75 milliard d'euros^{9,10} ;
- 3,5 milliards de dollars américains (3,4 milliards d'euros équivalent) ;
- 0,8 milliard de livres sterling (1 milliard d'euros équivalent) ;
- 94,3 milliards de yen japonais (0,6 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,4 milliard de dollars singapouriens (0,3 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,6 milliard de dollars australiens (0,4 milliard d'euros équivalent).

A noter que Crédit Agricole S.A. a réalisé 76%^{11,12} de son refinancement en devises hors euros à fin mars.

De plus, Crédit Agricole S.A. a émis le 13 février 2025 un AT1 Perpétuel NC10 ans pour 1,5 milliard d'euros au taux initial de 5,875% et annoncé le 30 avril 2025 exercer le call réglementaire de l'AT1 de 103 millions de livre sterling d'encours (XS1055037920) – inéligible, grandfathered jusqu'au 28/06/2025 – à rembourser en date du 30/06/2025.

Le plan de financement MLT de marché 2025 est fixé à 20 milliards d'euros, avec une répartition équilibrée entre dette senior préférée ou senior collatéralisée et dette senior non préférée ou Tier 2.

Ce plan de refinancement a été réalisé à 56% au 31 mars 2025 avec :

- 3,8 milliards d'euros de dette senior collatéralisée ;
- 1,3 milliard d'euros équivalent de dette senior préférée ;
- 4,7 milliards d'euros équivalent de dette senior non préférée ;
- 1,4 milliard d'euros équivalent de dette Tier 2.

⁷ Montant brut avant rachats et amortissements

⁸ Hors émission AT1

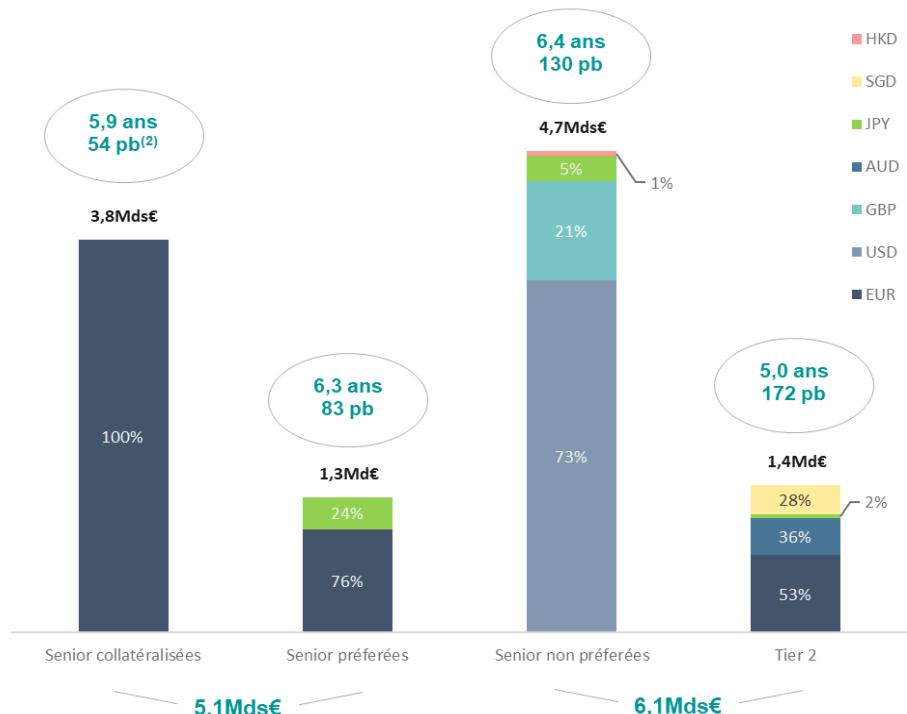
⁹ Hors émission AT1

¹⁰ Hors émissions senior collatéralisées

¹¹ Hors émission AT1

¹² Hors émissions senior collatéralisées

Table 10. Crédit Agricole S.A. - Levées MLT de marché ⁽¹⁾ au 31/03/2025



(1) Montants bruts avant rachats et amortissements

(2) Maturité moyenne pondérée et spread reoffer versus Euribor 3 mois

Evolution des risques juridiques

Dans le cadre habituel de ses activités, Crédit Agricole S.A. fait régulièrement l'objet de procédures contentieuses, ainsi que de demandes d'informations, d'enquêtes, de contrôles et autres procédures de nature réglementaire ou judiciaire de la part de différentes institutions en France et à l'étranger. Les provisions comptabilisées reflètent la meilleure appréciation de la Direction, compte tenu des éléments en sa possession à la date d'arrêté des comptes.

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2024.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document, les seules évolutions se trouvent :

- au paragraphe « O'Sullivan and Tavera »,
- au paragraphe « Action des porteurs de fond H2O ».

Faits exceptionnels et litiges

Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) ont conclu au mois d'octobre 2015 des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York dans le cadre de l'enquête relative à un certain nombre de transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines. Les faits visés par cet accord sont intervenus entre 2003 et 2008.

Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A., qui ont coopéré avec les autorités fédérales américaines et celles de l'État de New York au cours de cette enquête, ont accepté de s'acquitter d'une pénalité de 787,3 millions de dollars US (soit 692,7 millions d'euros). Le paiement de cette pénalité est venu s'imputer sur les provisions déjà constituées et n'a donc pas affecté les comptes du second semestre 2015.

Les accords avec le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le Département des services financiers de l'État de New York (NYDFS) ont été conclus avec Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB. L'accord avec le bureau de l'OFAC du Département du Trésor (OFAC) a été conclu avec Crédit Agricole CIB qui a également signé des accords de suspension des poursuites pénales (Deferred Prosecution Agreements) avec l'US Attorney Office du District de Columbia (USAO) et le District Attorney de New York (DANY), pour une durée de trois ans. Le 19 octobre 2018, les deux accords de suspension des poursuites avec l'USAO et le DANY ont pris fin au terme de la période de trois ans, CACIB ayant satisfait à l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées.

Le Crédit Agricole poursuit le renforcement de ses procédures internes et de ses programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales et continuera de coopérer pleinement avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York, comme avec la Banque centrale européenne, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'ensemble de ses régulateurs à travers son réseau mondial.

Conformément aux accords passés avec le NYDFS et la Réserve fédérale américaine, le programme de conformité de Crédit Agricole est soumis à des revues régulières afin d'évaluer son efficacité. Ces revues comprennent une revue par un consultant indépendant nommé par le NYDFS pour une durée d'un an et des revues annuelles par un conseil indépendant agréé par la Réserve fédérale américaine.

Euribor/Libor et autres indices

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (London Interbank Offered Rates) sur plusieurs devises, du taux Euribor (Euro Interbank Offered Rate) et de certains autres indices de marché, et d'autre part des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines – DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) – avec lesquelles elles ont été en discussion. Depuis, ces autorités ne se sont plus manifestées auprès de Crédit Agricole S.A. ou de Crédit Agricole CIB.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor, autorité qui ne s'est pas manifestée depuis lors auprès de Crédit Agricole CIB.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor.

Par une décision en date du 7 décembre 2016, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 114 654 000 euros pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB contestent cette décision et ont demandé l'annulation devant le Tribunal de l'Union européenne. Le 20 décembre 2023, le Tribunal de l'Union européenne a rendu sa décision, laquelle réduit à 110 millions euros l'amende infligée à Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, en les exonérant de certaines pratiques alléguées, mais rejette la plupart des moyens d'annulation invoqués. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont déposé un pourvoi contre cette décision devant la Cour de Justice de l'Union européenne le 19 mars 2024. La Commission européenne a également déposé un pourvoi sollicitant l'annulation de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne.

O'Sullivan and Tavera

Le 9 novembre 2017, un certain nombre de personnes (ou des membres de leur famille ou leurs exécuteurs testamentaires) qui soutiennent avoir été victimes d'attaques en Irak, ont assigné plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB), devant le Tribunal Fédéral du District de New-York (« *O'Sullivan I* »).

Le 29 décembre 2018, le même groupe de personnes auxquelles se sont joints 57 nouveaux plaignants ont assigné les mêmes défendeurs (« *O'Sullivan II* »).

Le 21 décembre 2018, un groupe différent de personnes ont également assigné les mêmes défendeurs (« *Tavera* »).

Les trois assignations prétendent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient conspiré avec l'Iran et ses agents en vue de violer les sanctions américaines et auraient conclu des transactions avec des entités iraniennes en violation du US Anti-Terrorism Act et du Justice Against Sponsors of Terrorism Act et réclament des dommages-intérêts pour un montant qui n'est pas précisé.

Dans l'affaire O'Sullivan I, le tribunal a rejeté la plainte le 28 mars 2019, a rejeté la requête des demandeurs visant à modifier leur plainte le 25 février 2020 et a rejeté la requête des demandeurs visant à obtenir un jugement définitif afin de permettre aux demandeurs de faire appel le 29 juin 2021. Le 9 novembre 2023, le tribunal a suspendu la procédure dans l'attente de la résolution de certaines requêtes dans trois affaires relatives à l'US Anti-Terrorism Act auxquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ne sont pas parties -l'affaire Freeman c. HSBC Holdings, PLC, no 14-cv-6601 (E.D.N.Y.) («Freeman I»), Freeman c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7359 (E.D.N.Y.) («Freeman II») et Stephens c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7439 (E.D.N.Y.).

Le 6 avril 2020, l'affaire O'Sullivan II a été suspendue en attendant la résolution de l'affaire O'Sullivan I, suspension qui a été prolongée le 20 décembre 2023.

Le 19 février 2019, l'affaire Tavera a également été suspendue en attendant la résolution de certaines requêtes dans les affaires Freeman I, Freeman II et Stephens, suspension qui a été prolongée le 18 avril 2025.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V.

Les conditions de révision des taux d'intérêts de crédits renouvelables commercialisés par Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., filiale à 100% de Crédit Agricole Consumer Finance SA, et ses filiales font l'objet de réclamations d'un certain nombre d'emprunteurs qui portent sur les critères de révision de ces taux et d'éventuels trop-perçus d'intérêts.

Le 21 janvier 2019, dans deux affaires concernant des filiales de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., la commission des appels de la KIFID (instance néerlandaise spécialisée dans les litiges concernant les services financiers) a jugé que, en cas d'absence d'information ou d'information insuffisante sur les éléments précis déterminant le taux d'intérêt, celui-ci devait suivre l'évolution des taux d'intérêt du marché des prêts à la consommation.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a mis en place en mai 2020 un plan de compensation au profit de clients emprunteurs qui tient compte des décisions de la KIFID précitées. D'autres établissements aux Pays-Bas ont mis en place des plans de compensation. Le Conseil de surveillance de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a décidé de clôturer ce plan de compensation le 1^{er} mars 2021.

CACEIS Allemagne

CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises le 30 avril 2019 une demande de restitution d'impôts sur dividendes remboursés à certains de ses clients en 2010.

Cette demande portait sur un montant de 312 millions d'euros. Elle était assortie d'une demande de paiement de 148 millions d'euros d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an).

CACEIS Allemagne (CACEIS Bank SA) conteste vigoureusement cette demande qui lui apparaît dénuée de tout fondement. CACEIS Allemagne a déposé des recours auprès de l'administration fiscale pour, d'une part, contester sur le fond cette demande et d'autre part, solliciter un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond. Le sursis à exécution a été accordé pour le paiement des 148 millions d'euros d'intérêts et rejeté pour la demande de restitution du montant de 312 millions d'euros. CACEIS Bank SA a contesté cette décision de rejet. La décision de rejet étant exécutoire, le paiement de la somme de 312 millions a été effectué par CACEIS Bank SA qui a inscrit dans ses comptes, compte tenu des recours intentés, une créance d'un montant équivalent. Par une décision du 25 novembre 2022, les services fiscaux de Munich ont rejeté le recours de CACEIS Bank SA sur le fond. CACEIS Bank SA a saisi le 21 décembre 2022 le tribunal fiscal de Munich d'une action en contestation de la décision précitée des services fiscaux de Munich et de la demande de restitution d'impôts sur dividendes précitée. Confiant dans ses arguments, CACEIS Bank SA n'a opéré aucune modification dans ses comptes.

CA Bank Polska

Entre 2007 et 2008, CA Bank Polska ainsi que d'autres banques polonaises ont accordé des prêts hypothécaires libellés ou indexés sur la monnaie suisse (CHF) et remboursables en PLN. L'augmentation significative du taux de change du CHF par rapport à la monnaie polonaise (PLN) a occasionné une augmentation importante de la charge de remboursement pour les emprunteurs.

Les tribunaux considérant que les clauses de ces contrats de prêts qui permettent aux banques de déterminer unilatéralement le taux de change applicable sont abusives, le nombre de litiges avec les banques est en constante augmentation.

En mai 2022, CA Bank Polska a ouvert un programme de règlement amiable des réclamations soulevées par les emprunteurs.

Action des porteurs de fonds H2O

Les 20 et 26 décembre 2023, 6077 personnes physiques et morales, membres d'une association dénommée « Collectif Porteurs H2O », ont assigné CACEIS Bank devant le tribunal des activités économiques de Paris aux côtés des sociétés Natixis Investment Managers et KPMG Audit, dans le cadre d'une action au fond introduite à titre principal à l'encontre des sociétés H2O AM LLP, H2O AM Europe SAS et H2O AM Holding.

Le 28 mai 2024, de nouvelles personnes sont intervenues dans la procédure pendante devant le tribunal des activités économiques de Paris, portant le nombre total de demandeurs à 9.004. Le 17 décembre 2024, le nombre de demandeurs a été réduit à 8.990. Le 10 mars 2025, celui-ci a été porté à 9.455. BPCE, Natixis SA et KPMG SA ont par ailleurs été attraites par les demandeurs dans la procédure.

Les demandeurs se présentent comme des porteurs de parts de fonds gérés par les sociétés du groupe H2O dont certains actifs ont été cantonnés dans des « side pockets » en 2020, et des titulaires de contrats d'assurance-vie investis dans des unités de compte représentatives de ces fonds. Ils sollicitent la condamnation solidaire de l'ensemble des défendeurs à des dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'ils estiment lié au cantonnement des fonds concernés, qu'ils évaluaient à 824 416 491,89 euros le 28 mai 2024. Le 17 décembre 2024, cette estimation a été ramenée à 750 890 653,73 euros. Le 10 mars 2025, cette estimation a été portée à 761 984 557,39 euros.

Pour rechercher la responsabilité « in solidum » de CACEIS Bank avec le groupe H2O et les autres codéfendeurs, les demandeurs allèguent qu'elle aurait manqué à ses obligations de contrôle en sa qualité de dépositaire des fonds.

Dépendances éventuelles

Crédit Agricole S.A. n'est dépendant d'aucun brevet ou licence ni contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

2024 Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération

SOMMAIRE

Préambule

Le présent rapport est établi conformément aux articles 266 et suivants de l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif aux contrôles internes des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement qui transpose en droit français la directive européenne dite "CRD 5" et à l'article 450 du Règlement (UE) 2019/876 du 20 mai 2019.

Le document détaille les modalités et principes d'application au sein de Crédit Agricole S.A. de ces règles.

1	GOUVERNANCE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION	1
2	POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ	3
3	INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIÉ	8
4	INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS	11

Chapitre 1

GOUVERNANCE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. est définie par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des différentes fonctions de contrôle dans son élaboration et dans le contrôle de sa mise en œuvre.

1. COMPOSITION ET RÔLE DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations se compose, au 31 décembre 2024, de six membres :

- Mme Agnès Audier (Présidente du Comité), administratrice indépendante ;
- M. Olivier Auffray, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Marie-Claire Daveu, administratrice indépendante ;
- M. Pascal Lheureux, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Alessia Mosca, administratrice indépendante ;
- Mme Catherine Umbricht, administratrice représentant les salariés de l'UES Crédit Agricole S.A.

La composition du Comité a été modifiée en 2014 pour intégrer un administrateur représentant des salariés. Il est composé pour majorité d'administrateurs indépendants et de deux administrateurs également membre du Comité des risques.

La Directrice des ressources humaines Groupe participe aux réunions du Comité des rémunérations. Le Comité s'appuie dans ses travaux sur des études, s'il le juge nécessaire, et des benchmarks fournis par des cabinets de conseil indépendants.

Le fonctionnement et les missions du Comité sont définis par un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration dont la version en vigueur est disponible sur le site internet.

Les principales missions du Comité des rémunérations sont les suivantes :

- établir les propositions et avis à soumettre au Conseil relatifs aux principes généraux de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. et, notamment :
 - à la définition des structures de rémunération, en distinguant notamment les rémunérations fixes des rémunérations variables,
 - aux principes de détermination des enveloppes de rémunérations variables, prenant en compte l'impact des risques et des besoins en capitaux inhérents aux activités concernées en matière de solvabilité et de liquidité,
 - à l'application des dispositions réglementaires concernant le personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;
- établir les propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux en termes de rémunération fixe et variable ou de tout autre élément de rémunération (retraite, indemnité, avantages en nature...);
- établir les décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et du personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;

- établir les propositions relatives au montant et à la répartition de l'enveloppe de rémunération des administrateurs ;
- établir les propositions relatives aux projets d'augmentations de capital réservées aux salariés de Crédit Agricole S.A. et, le cas échéant, aux plans de souscription ou d'achat d'actions et aux plans d'attribution gratuite d'actions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre de ces augmentations de capital et de ces plans.

Le Comité des rémunérations s'est réuni à cinq reprises en 2024 et a examiné les points suivants :

- personnel identifié :
 - revue de la liste du personnel identifié pour l'exercice 2023,
 - revue de l'enveloppe de rémunération variable du personnel identifié et des rémunérations variables individuelles supérieures à 1 million d'euros,
 - revue des publications réglementées sur le personnel identifié,
 - mise à jour de la note de politique de rémunération et de sa note d'application ;
- rémunération variable :
 - revue des enveloppes de rémunérations variables au titre de 2023 de l'ensemble des collaborateurs de Crédit Agricole S.A.,
 - revue des rémunérations variables annuelles au sein de Crédit Agricole S.A. supérieures à un seuil arrêté par le Conseil ;
- dirigeants mandataires sociaux :
 - revue des propositions de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2023,
 - revue des principes de rémunération et objectifs 2024 applicables aux dirigeants mandataires sociaux ;
- autres thématiques :
 - mise à jour de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. conformément aux évolutions réglementaires,
 - revue de synthèse de la mise en œuvre des politiques de rémunération par les entités de Crédit Agricole S.A.,
 - revue des décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires,
 - revue de la rémunération attribuée aux Directeurs des risques et contrôle permanent et de la conformité Groupe,
 - un point d'étape sur la préparation à la mise œuvre de la directive Pay Transparency,
 - revue sur l'égalité homme/femme en matière de rémunération.

2. RÔLE DES FONCTIONS DE CONTRÔLE

En conformité avec les obligations réglementaires, la Direction des ressources humaines Groupe associe les fonctions de contrôle (Risques et contrôles permanents, Conformité, Audit et Inspection générale) à l'élaboration des politiques de rémunération, à la revue des rémunérations variables du Groupe et à la définition du personnel identifié.

Notamment, le Comité de contrôle des politiques de rémunération réunit les représentants de la Direction des ressources humaines Groupe, de la Direction des risques et contrôles permanents Groupe et de la Direction de la conformité Groupe.

Ce Comité émet un avis sur la mise à jour de la politique de rémunération élaborée par la Direction des ressources humaines, avant présentation au Comité des rémunérations puis approbation par le Conseil d'administration Groupe.

Ce Comité a pour missions en particulier :

- d'informer les fonctions de contrôle des dossiers relatifs aux politiques générales qui seront présentés au Comité des rémunérations, condition sine qua non de l'exercice du devoir d'alerte ;

- de s'assurer de la validité, au regard des nouvelles exigences réglementaires, des principes retenus pour décliner dans le Groupe la politique de rémunération ;
- d'apprécier la conformité de la déclinaison dans les entités des règles énoncées : définition de la population régulée ; principes de calcul des enveloppes de rémunération variable ; mode de gestion des comportements non respectueux des règles qui seront pris en considération pour la détermination des rémunérations variables de l'année ou des années antérieures ;
- de coordonner les actions à initier dans les entités par les lignes métier Risques et Conformité.

La définition et la mise en œuvre de la politique de rémunération sont soumises au contrôle de l'Inspection générale Groupe et des audits internes des entités du Groupe.

Par ailleurs, afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération des personnels des fonctions de contrôle est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations.

Chapitre 2

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. vise à aligner les intérêts des clients, des actionnaires et des collaborateurs du Groupe, en cohérence avec sa Raison d’être : “Agir chaque jour dans l’intérêt de nos clients et de la société”. Elle soutient son projet de long terme et son Plan Moyen Terme “Ambitions 2025”. Elle repose sur la mise en œuvre de principes communs à l’ensemble des collaborateurs et contribue à véhiculer les valeurs d’équité, de transparence et d’utilité, clés pour le Groupe.

Ainsi, depuis 2020, le Groupe renforce le poids des critères relatifs à la performance environnementale et sociétale dans la rémunération variable annuelle et la rémunération variable de long terme des dirigeants mandataires sociaux et des cadres dirigeants pour aligner ses objectifs stratégiques et sa politique de rétribution.

Les éléments de rémunérations des collaborateurs et des cadres dirigeants sont déterminés sur la base de critères précis et lisibles qui reflètent les compétences mises en œuvre, la sériorité, ainsi que les performances individuelles et collectives délivrées dans le cadre de la responsabilité durable de l’organisation. La politique de rémunération est neutre du point de vue du genre.

La rétribution des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. est constituée par :

- la rémunération fixe ;
- la rémunération variable annuelle individuelle ;
- la rémunération variable collective (intéressement et participation en France, “profit sharing” à l’international) ;
- la rémunération variable long terme soumise à conditions de performance ;
- les périphériques de rémunération (régimes de retraite supplémentaires et de prévoyance santé).

Ces éléments correspondent à des objectifs différents, cohérents avec le Plan Moyen Terme. Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

Dans chacun de ses différents métiers, Crédit Agricole S.A. compare régulièrement ses pratiques à celles d’autres groupes financiers au niveau national, européen ou international, afin de s’assurer que les rémunérations permettent d’attirer et de retenir les talents et les compétences nécessaires au Groupe.

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. concourent au respect de la déclaration et du cadre d’appétence au risque approuvés par leur gouvernance.

RÉMUNÉRATION FIXE

Les compétences et le niveau de responsabilité sont rémunérés par le salaire de base en cohérence avec les spécificités de chaque métier sur son marché local.

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE INDIVIDUELLE

Crédit Agricole S.A. a mis en place deux dispositifs de rémunération variable annuelle en fonction des métiers et en cohérence avec les pratiques des marchés :

- les rémunérations variables personnelles (RVP) pour les fonctions centrales, la banque de détail et les métiers spécialisés (assurance, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation) ; et
- les bonus pour les métiers de banque de financement et d’investissement, la banque privée, la gestion et la conservation d’actifs et le capital investissement.

L’attribution de la rémunération variable est définie en fonction de l’atteinte des objectifs fixés et des résultats de l’entité, liant ainsi de fait l’intérêt des collaborateurs avec ceux du Groupe et des actionnaires.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l’impact sur le profil de risque de l’établissement. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires. Elles sont définies de façon à ce qu’elles n’entrent pas la capacité des entités du Groupe à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. Au-delà des critères économiques et financiers, l’évaluation de la performance tient compte de l’ensemble des risques, y compris le risque de liquidité, ainsi que le coût du capital.

RÉMUNÉRATIONS VARIABLES PERSONNELLES (RVP)

La rémunération variable personnelle (RVP) mesure la performance individuelle sur la base d'objectifs collectifs et/ou individuels. Cette performance repose sur l'évaluation précise des résultats obtenus par rapport aux objectifs spécifiques de l'année (combien) en tenant compte des conditions de mise en œuvre (comment).

Les objectifs sont décrits précisément et mesurables sur l'année. Ils prennent systématiquement en compte la dimension clients, collaborateurs et sociétale des activités.

Les objectifs prennent également en compte la notion de risque généré notamment pour les cadres dirigeants disposant d'objectifs économiques tels que le RNPG, les charges et le RWA.

Le degré d'atteinte ou de dépassement des objectifs est le point central pris en compte pour l'attribution des RVP ; il est accompagné d'une appréciation qualitative sur les modalités de réalisation de ces objectifs (prise de responsabilité, discernement, autonomie, coopération, engagement, management, etc.) et au regard des conséquences pour les autres acteurs de l'entreprise (manager, collègues, autres secteurs, etc.). La prise en compte de ces aspects permet de différencier l'attribution des RVP selon les performances.

BONUS

Les bonus sont directement liés aux résultats économiques de l'entité. Ils sont alloués aux collaborateurs selon une procédure en plusieurs étapes.

1. La détermination de l'enveloppe de bonus par entité est soumise à deux types de critères :

- des critères quantitatifs :

Afin de déterminer le montant de sa contribution métier c'est-à-dire sa capacité à financer les bonus compte tenu du coût du risque, du coût du capital et du coût de la liquidité, chaque entité effectue le calcul suivant :

$$\text{Contribution} = \text{PNB}^{(1)} - \text{charges directes et indirectes hors bonus} - \text{coût du risque} - \text{coût du capital avant impôts}$$

- des critères qualitatifs :

Afin de déterminer le taux de distribution de la contribution, c'est-à-dire l'enveloppe globale de bonus, chaque entité doit apprécier le niveau de distribution qu'elle souhaite appliquer. Pour cela, elle s'appuie sur la performance économique de l'entité et les pratiques de sociétés concurrentes sur des métiers comparables.

2. L'attribution individuelle de cette enveloppe suit les principes suivants :

Les attributions individuelles des parts variables sont corrélées à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Il n'existe donc pas de lien direct et automatique entre le niveau des résultats financiers d'un collaborateur et son niveau de rémunération variable. Le collaborateur est évalué sur ses résultats, ceux de son activité et les conditions dans lesquelles ceux-ci ont été atteints.

Tout comme pour le système de RVP, les objectifs sont définis précisément et mesurables sur l'année.

Les objectifs qualitatifs sont individualisés, liés à l'activité professionnelle et au niveau hiérarchique du poste. Ces objectifs incluent la qualité de la gestion des risques ainsi que les moyens et comportements mis en œuvre pour atteindre les résultats tels que la prise de responsabilité, le discernement, l'autonomie, la coopération, l'engagement, le management, etc.

Outre l'évaluation individuelle menée chaque année par la ligne managériale, la Direction des ressources humaines, la Direction des risques et contrôles permanents et la Direction de la conformité évaluent de façon indépendante les éventuels comportements à risques des collaborateurs. En cas de comportements risqués constatés, la rémunération variable du collaborateur est directement impactée.

RÉMUNÉRATION VARIABLE COLLECTIVE

Crédit Agricole S.A. s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée. Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective (participation et intérêsement) ont été développés dans l'ensemble des entités en France afin d'être au plus près de

la création de valeur. À l'international, des dispositifs similaires assurent le partage des résultats avec l'ensemble des collaborateurs dans certaines entités (CA Italia en Italie et Crédit Agricole Egypt en Égypte notamment).

(1) Étant entendu que, par définition, le PNB est calculé net du coût de la liquidité.

RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME SOUMISE À CONDITIONS DE PERFORMANCE

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. s'attache à développer la performance à long terme.

En 2011, le Groupe a mis en place un plan d'intérressement long terme afin d'inciter à la performance durable. Ainsi, la prise en compte de critères de RSE environnementale et sociétale renforce le lien entre rémunération et performance durable.

La rémunération variable long terme des cadres dirigeants prend la forme d'une rémunération en actions et/ou en numéraire adossé au cours de l'action Crédit Agricole S.A.

Les montants sont différés sur trois, quatre et cinq ans et acquis sous conditions de performance et selon les critères suivants :

- la performance économique intrinsèque de Crédit Agricole S.A. ;
- la performance boursière de Crédit Agricole S.A. par rapport à un indice composite de banques européennes ;
- la performance environnementale et sociétale de Crédit Agricole S.A.

Outre les aspects de rétention, d'alignement avec la performance long terme et d'incitation à la performance durable, cet outil de rémunération permet également d'intégrer à travers sa condition de performance économique la notion de risque généré dont les impacts financiers pourraient intervenir postérieurement à leur fait générateur.

2. PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

Conformément à la réglementation, la politique de rémunération du personnel identifié est caractérisée par les principes suivants :

- les montants de rémunérations variables ainsi que leur répartition n'entraînent pas la capacité des établissements à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin ;
- la rémunération variable est différée dès lors qu'elle est supérieure à 50 000 euros ou qu'elle représente plus d'un tiers de la rémunération annuelle totale (sauf réglementation locale plus contraignante) ;
- la composante variable ne peut excéder 100 % de la composante fixe. Néanmoins, l'Assemblée générale des actionnaires peut approuver un ratio maximal supérieur à condition que le niveau global de la

composante variable n'excède pas 200 % de la composante fixe de chaque collaborateur (sauf réglementation locale contraire) ;

- une partie de la rémunération variable est différée sur quatre ou cinq ans et acquise par tranches, sous condition de présence et de performance ;
- une partie de la rémunération variable (minimum 50 %) est attribuée en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. ;
- l'acquisition de chaque attribution en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. est suivie d'une période de rétention d'au moins six mois.

3. PÉRIMÈTRE DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. relèvent désormais de quatre corpus réglementaires distincts :

- les textes applicables aux établissements de crédit (le package CRD 5) ;
- les textes applicables aux entreprises d'investissement (le package IFR/IFD) ;
- les textes applicables au sein des sociétés de gestion aux fonds d'investissement alternatifs (*hedge funds* et fonds de capital investissement) au titre de la directive européenne AIFM 2011/6 du 8 juin 2011 et des sociétés de gestion d'OPVCM au titre de la directive européenne UCITS V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 ;
- les textes applicables aux sociétés d'assurance et de réassurance qui relèvent du dispositif "Solvabilité 2".

En ce qui concerne les établissements de crédit et certaines entreprises d'investissement, le règlement délégué (UE) 2021/923 de la Commission européenne et l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne, définissent le champ d'application des mesures d'encadrement aux collaborateurs suivants, dits "personnels identifiés".

Sont visés, d'une part, des personnels au titre de leur fonction au sein de Crédit Agricole S.A., d'autre part, des personnels au titre de leur fonction au sein des entités de Crédit Agricole S.A. et enfin pour l'ensemble des entités des personnels en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération.

Personnels identifiés au titre de leur fonction de Crédit Agricole S.A. (base consolidée) :

- les dirigeants mandataires sociaux de Crédit Agricole S.A. (DG, DGD) ;

- les membres du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité exécutif de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, des procédures comptables, de la finance y compris la fiscalité et le budget, des analyses économiques, de la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, des ressources humaines, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération, de la technologie de l'information, de la sécurité de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A., à savoir les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un Comité en charge d'une catégorie de risque suivant pour le Groupe : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les membres votants du Comité "nouvelles activités/nouveaux produits".

Personnels identifiés au titre de leur fonction au sein des entités de taille importante du Groupe (base sous-consolidée) :

- les dirigeants mandataires sociaux de l'entité (DG, DGD) ;
- les membres du Conseil d'administration de l'entité ;

- les membres du Comité exécutif de l'entité ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, de la finance, des ressources humaines, de la technologie de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle des entités, a minima les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un Comité en charge d'une catégorie de risque suivants : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les membres votants du Comité "nouvelles activités/nouveaux produits".

Personnels identifiés au sein des unités opérationnelles importantes (bases consolidée et sous-consolidée) :

- les responsables des unités opérationnelles importantes ;
- les responsables des unités opérationnelles subordonnées.

Personnels identifiés en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération :

- les collaborateurs ayant une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieur à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou une

- délégation de pouvoir pour structurer de tels produits et ayant un impact significatif sur le profil de risque de la filiale d'appartenance ;
- les collaborateurs ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) ou 5 % de la *Value at Risk* (VaR) ;
- les responsables hiérarchiques de collaborateurs non identifiés individuellement mais qui, collectivement et en cumulé, ont une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5 % du *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du *Common Equity Tier One* (CET1) ou 5 % de la *Value at Risk* (VaR) ;
- les collaborateurs dont la rémunération brute totale attribuée au titre de l'exercice précédent est supérieure ou égale à 500 000 euros ;
- pour les entités de plus de 1 000 collaborateurs : les collaborateurs dont la rémunération totale attribuée au titre de l'exercice précédent les positionne dans les 0,3 % des collaborateurs les mieux rémunérés de l'établissement.

Le processus de recensement du personnel identifié est conduit chaque année sous la responsabilité conjointe des fonctions Ressources humaines, Risques et contrôles permanents et Conformité des entités et du Groupe.

Crédit Agricole S.A. a de plus décidé d'étendre des mécanismes similaires de différé de la rémunération variable aux collaborateurs ne relevant pas des dispositions précitées au titre de pratiques existantes antérieurement ou de règles imposées par d'autres réglementations ou normes professionnelles, dans un souci de cohésion et d'alignement sur la performance globale de l'entreprise.

4. CARACTÉRISTIQUES DES RÈGLES D'ENCADREMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DU PERSONNEL IDENTIFIÉ CRD 5

MONTANTS DES RÉMUNÉRATIONS VARIABLES À DIFFÉRER

Le système mis en place favorise l'association des collaborateurs à la performance moyen-terme du Groupe et la maîtrise des risques.

En pratique, compte tenu du principe de proportionnalité, les collaborateurs dont le bonus ou la part variable de rémunération est inférieure à 50 000 euros ou un tiers de la rémunération annuelle

totale sont exclus du champ d'application des règles de différé et ce, pour chacune des entités du Groupe et sauf exigence contraire des régulateurs locaux des pays où les filiales du Groupe sont implantées.

La part différée est fonction de la part variable globale de rémunération allouée pour l'exercice.

VERSEMENT EN ACTIONS OU INSTRUMENTS ÉQUIVALENTS

Une partie de la rémunération variable différée ainsi que la part non différée soumise à une période de rétention d'au moins six mois sont acquises sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. ou de numéraire adossé à des actions Crédit Agricole S.A. De ce fait, 50 % au moins de la rémunération variable des collaborateurs reconnus personnel identifié est attribuée en actions ou instruments équivalents.

Toute stratégie de couverture ou d'assurance limitant la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans le dispositif de rémunération est prohibée.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition de la part différée se fait par quart ou cinquième :

- un quart en année N+1, un quart en année N+2, un quart en année N+3 et un quart en année N+4 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention d'au moins six mois ; ou

- un cinquième en année N+1, un cinquième en année N+2, un cinquième en année N+3, un cinquième en année N+4 et un cinquième en année N+5 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention d'au moins six mois.

L'acquisition définitive de la part variable au terme du différé est également soumise à la satisfaction d'une condition de présence dans le Groupe à la date d'acquisition.

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE : EXEMPLE D'UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) DONT LA RÉMUNÉRATION VARIABLE EST DIFFÉRÉE SUR QUATRE ANS AVEC UNE PÉRIODE DE RÉTENTION DE SIX MOIS

Mars Sept.		Année N		Année N+1		Année N+2		Année N+3		Année N+4		% différés
		Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	
Rémunération variable > 50 K€ ou > 1/3 de la rémunération totale	Entre 50 K€ et 500 K€	Part immédiate	30 %	30 %								40 %
	≥ 500 K€ (minimum non différé 300 K€)	Part différée			≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %
		Part immédiate	20 %	20 %								60 %
		Part différée			≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %

Mars : Numéraire.

Sept. : Action ou numéraire adossé à l'action.

NB : Ce barème peut être adapté selon les pays en fonction des exigences réglementaires locales. C'est notamment le cas en Italie ou en Pologne.

5. LIMITATION DES BONUS GARANTIS

Les rémunérations variables garanties sont strictement limitées aux recrutements externes et pour une durée ne pouvant excéder un an.

L'attribution d'une rémunération variable garantie est soumise aux modalités du plan de rémunération différée applicable sur l'exercice.

De ce fait, l'ensemble des règles relatives aux rémunérations variables des collaborateurs preneurs de risques (barème de différé, conditions de performance, publication) s'appliquent aux bonus garantis.

6. COMMUNICATION

La rémunération versée au cours de l'exercice au personnel identifié fait l'objet d'une résolution soumise annuellement à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. Une telle résolution a été présentée lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2024.

Conformément à la réglementation, une résolution pour approuver un ratio maximal de rémunération variable supérieur à 100 % de

la rémunération fixe est soumise à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. et des filiales qui le souhaitent (dans la limite de 200 %). Une telle résolution a été présentée et approuvée lors de l'Assemblée générale du 13 mai 2020, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a par ailleurs été informée de cette décision en juin 2020.

7. PROCESSUS DE CONTRÔLE

Le montant total de la rémunération variable attribué à un collaborateur personnel identifié peut en tout ou partie être réduit en fonction des agissements ou d'un comportement à risque constatés.

Un dispositif interne de contrôle des comportements à risques des collaborateurs preneurs de risques est défini par des procédures ad hoc et est déployé au sein des filiales de Crédit Agricole S.A. en coordination avec les lignes métier Risques et contrôles permanents et Conformité.

Ce dispositif comprend notamment :

- un suivi et une évaluation annuels du dispositif par l'organe de gouvernance ;
- une procédure d'arbitrage de niveau Direction générale pour les cas constatés de comportements à risques.

Chapitre 3

INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

1. RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Au titre de 2024, 1 036 collaborateurs, dont 471 en Banque de financement et d'investissement (BFI) et 565 hors BFI, font partie du "personnel identifié" au niveau Groupe en application des articles 92 et 94 de la directive européenne 2019/876/UE du 20 mai 2019 dite "CRD 5" et du Règlement délégué (UE) n° 2021/923 du 25 mars 2021, et de l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne.

L'enveloppe totale de rémunération variable qui leur est attribuée s'élève à 234,4 millions d'euros.

DÉTAILS DES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024, RÉPARTIS ENTRE PART FIXE ET PART VARIABLE, MONTANTS EN NUMÉRAIRES ET MONTANTS EN INSTRUMENTS ET LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES - REM 1

(en millions d'euros)	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle indépendantes	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	20	4	471	222	4	121	155	39	1 036
RÉMUNÉRATION FIXE TOTALE	1,8	3,5	144,2	43,9	1,6	20,5	24,6	10,5	250,5
Dont montants en numéraires	1,8	3,5	144,2	43,9	1,6	20,5	24,6	10,5	250,5
Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉMUNÉRATION VARIABLE TOTALE	-	4,4	171,9	24,5	2,3	11,1	12,2	7,9	234,4
Dont montants en numéraires	-	1,8	85,8	13,3	1,2	6,0	6,9	3,9	118,8
<i>Dont montants différés</i>	-	1,0	37,8	4,2	0,7	1,8	2,1	1,7	49,3
Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action	-	2,6	86,2	11,2	1,1	5,1	5,4	4,0	115,6
<i>Dont montants différés</i>	-	1,9	45,2	6,2	0,7	2,5	2,5	1,6	60,6
RÉMUNÉRATION TOTALE	1,8	8,0	316,1	68,3	4,0	31,6	36,8	18,3	484,9

La part différée et conditionnelle de la rémunération variable attribuée au titre de 2024 représente en moyenne 47 %.

La proportion en instruments (en Actions ou en Numéraires Adossés à l'action indexés sur le cours de l'action Crédit Agricole S.A.) représente en moyenne 49 %.

2. SOMMES VERSÉES AU TITRE DES EMBAUCHES ET DES RUPTURES AU COURS DE L'EXERCICE 2024 – REM 2

(en millions d'euros)	Dirigeants mandataires sociaux	Autres personnels identifiés	Total
BONUS GARANTIS			
Nombre de personnel identifié	-	8	8
MONTANT TOTAL	-	2,9	2,9
INDEMNITÉS DE DÉPART ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾			
Nombre de personnel identifié	-	11	11
MONTANT TOTAL	-	4,9	4,9
<i>Dont part payée pendant l'année de référence</i>	-	3,8	3,8
<i>Montant d'indemnité la plus élevée</i>	-	1,4	1,4

(1) Indemnités de départ payées en totalité au moment du départ et n'étant pas soumises aux règles d'encadrement de la rémunération variable.

3. RÉMUNÉRATION VARIABLE DIFFÉRÉE (ACQUISE ET NON ACQUISE) – REM 3

(en millions d'euros)	Rémunération variable différée totale ⁽¹⁾	Dont rémunération variable différée acquise en 2025 ⁽²⁾	Dont rémunération variable différée non acquise en 2025 ⁽²⁾	Montant total des ajustements explicites effectués ⁽³⁾	Montant total des ajustements implicites effectués ⁽⁴⁾	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence et acquis en 2025 ⁽⁵⁾	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence acquis en 2025 et soumis à une période de rétention ⁽⁵⁾
DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX							
Dont montants en numéraires	3,1	0,6	2,5	-	-	0,6	-
Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action	5,0	0,6	4,3	-	0,1	0,8	0,8
AUTRES PERSONNELS IDENTIFIÉS	250,1	48,6	201,5	0,2	4,6	53,3	29,8
Dont montants en numéraires	121,2	23,5	97,6	-	-	23,5	-
Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action	129,0	25,1	103,9	0,2	4,6	29,8	29,8

(1) Rémunération différée non acquise au titre de 2024 et rémunération différée non acquise au titre des exercices antérieurs.

(2) En valeur d'attribution.

(3) Ajustements explicites relatifs au taux d'atteinte de conditions de performance au titre de l'année 2024.

(4) Ajustements implicites relatifs à l'évolution du cours de l'action Crédit Agricole S.A. entre la date d'attribution et la date d'acquisition.

(5) En valeur d'acquisition.

4. RÉMUNÉRATION TOTALE 2024 SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 1 MILLION D'EUROS – REM 4

(en nombre)	France	EEE	Hors EEE (y compris Royaume-Uni)
De 1 000 000 € à 1 500 000 €	16	3	26
De 1 500 000 € à 2 000 000 €	4	1	2
De 2 000 000 € à 2 500 000 €	2	1	3
De 2 500 000 € à 3 000 000 €	1	-	-

Parmi les 59 personnes dont la rémunération totale est supérieure ou égale à 1 million d'euros, 36 sont localisées hors de France.

5. MONTANTS DES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024, RÉPARTIS ENTRE PART FIXE ET PART VARIABLE, ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES – REM 5

(en millions d'euros)	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	20	4	471	222	4	121	155	39	1 036
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ	1,8	8,0	316,1	68,3	4,0	31,6	36,8	18,3	484,9
Dont rémunération variable	-	4,4	171,9	24,5	2,3	11,1	12,2	7,9	234,4
Dont rémunération fixe	1,8	3,5	144,2	43,9	1,6	20,5	24,6	10,5	250,5

Au titre de 2024, la rémunération totale moyenne est de 468k d'euros, et la rémunération variable moyenne attribuée de 226k euros.

Chapitre 4

INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

M. PHILIPPE BRASSAC, DIRECTEUR GÉNÉRAL

(en euros)	2024	
	Montant attribué au titre de 2024	Montant versé en 2024
Rémunération fixe	1 100 000	1 100 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	264 000 ⁽¹⁾	264 000
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	264 000 ⁽¹⁾	315 976
Rémunération variable différée et conditionnelle	792 000 ⁽¹⁾	533 592
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	169 630 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	8 170	8 170
TOTAL	2 597 800	2 221 738

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 14 mai 2025.

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 3 février 2025.

M. OLIVIER GAVALDA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

(en euros)	2024	
	Montant attribué au titre de 2024	Montant versé en 2024
Rémunération fixe	700 000	700 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	129 500 ⁽¹⁾	131 460
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	129 500 ⁽¹⁾	26 610
Rémunération variable différée et conditionnelle	388 500 ⁽¹⁾	6 286
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	107 947 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	6 551	6 551
TOTAL	1 461 998	870 907

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 14 mai 2025

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 3 février 2025.

M. JÉRÔME GRIVET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

(en euros)	2024	
	Montant attribué au titre de 2024	Montant versé en 2024
Rémunération fixe	700 000	700 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	134 920 ⁽¹⁾	137 400
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	134 920 ⁽¹⁾	53 035
Rémunération variable différée et conditionnelle	404 760 ⁽¹⁾	12 528
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	107 947 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	6 636	6 636
TOTAL	1 489 183 ⁽³⁾	909 599 ⁽³⁾

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 14 mai 2025.

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 3 février 2025.

(3) J. Grivet a également perçu au titre de 2024 une cotisation au régime de retraite supplémentaire (Article 82) s'élevant à 140 000 euros.

M. XAVIER MUSCA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

(en euros)	2024	
	Montant attribué au titre de 2024	Montants versés en 2024
Rémunération fixe	1 000 000	1 000 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	189 920 ⁽¹⁾	198 580
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	189 920 ⁽¹⁾	159 385
Rémunération variable différée et conditionnelle	569 760 ⁽¹⁾	271 822
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	154 211 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	6 761	6 761
TOTAL	2 110 572	1 636 548

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 17 mai 2025.

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 3 février 2025.

Autres informations récentes

Communiqués de presse

Les communiqués de presse financiers sont disponibles à l'adresse internet suivante :

[Communiqués de presse financiers | Crédit Agricole \(credit-agricole.com\)](https://www.credit-agricole.com/communiques-de-presse-financiers)

Communiqué de presse du 13 janvier 2025

Crédit Agricole S.A. annonce la réduction de son capital par voie d'annulation d'actions auto-détenues acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

[Crédit Agricole S.A. annonce la réduction de son capital par voie d'annulation1](https://www.credit-agricole.com/credit-agricole-sa-annonce-la-reduction-de-son-capital-par-voie-d-annulation1)

Communiqué de presse du 27 janvier 2025

Crédit Agricole Personal Finance & Mobility finalise le projet d'entrée au capital de GAC Leasing pour soutenir la croissance des ventes de véhicules électriques du groupe GAC en Chine

[Crédit Agricole Personal Finance & Mobility finalise le projet d'entrée1](https://www.credit-agricole.com/credit-agricole-personal-finance-mobility-finalise-le-projet-d-entree1)

Communiqué de presse du 05 février 2025

Résultats du 4e trimestre et de l'année 2024

[Résultats du 4e trimestre et de l'année 2024 | Crédit Agricole](https://www.credit-agricole.com/resultats-du-4e-trimestre-et-de-l-annee-2024-credit-agricole)

Communiqué de presse du 20 mars 2025

Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites

[Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions1](https://www.credit-agricole.com/programme-de-rachat-d-actions-dans-le-cadre-de-l-attribution-d-actions1)

Communiqué de presse du 24 mars 2025

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2024 de Crédit Agricole S.A.

[Mise à disposition du Document d'enregistrement universel et rapport financier1](https://www.credit-agricole.com/mise-a-disposition-du-document-d-enregistrement-universel-et-rapport-financier1)

Communiqué de presse du 01 avril 2025

Crédit Agricole S.A. annonce le remboursement de ses Obligations Senior Non Préférées à Taux Fixe devenant Variable émises le 22 avril 2020 pour un montant nominal total de 1.500.000.000 EUR

[Crédit Agricole S.A. annonce le remboursement de ses Obligations Senior1](https://www.credit-agricole.com/credit-agricole-sa-annonce-le-remboursement-de-ses-obligations-senior1)

Communiqué de presse du 02 avril 2025

La Banque centrale européenne autorise Crédit Agricole S.A. à accroître sa participation dans Banco BPM jusqu'à 19,9%

[La Banque centrale européenne autorise Crédit Agricole S.A. à accroître1](https://www.credit-agricole.com/la-banque-centrale-europeenne-autorise-credit-agricole-sa-a-accroire1)

Communiqué de presse du 04 avril 2025

Indosuez Wealth Management annonce son intention d'acquérir Banque Thaler

[Indosuez Wealth Management annonce son intention d'acquérir Banque Thaler1](https://www.credit-agricole.com/indosuez-wealth-management-annonce-son-intention-d-acquerir-banque-thaler1)

Communiqué de presse du 23 avril 2025

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. du 14 mai 2025

[Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A.1](https://www.credit-agricole.com/assemblee-generale-ordinaire-et-extraordinaire-de-credit-agricole-s-a1)

Communiqué de presse du 28 avril 2025

Crédit Agricole Group: disclosure on global systemically important banks' (G-SIBs) indicators

[Crédit Agricole Group: disclosure on global systemically important banks'1](https://www.credit-agricole.com/credit-agricole-group-disclosure-on-global-systemically-important-banks1)

Communiqué de presse du 29 avril 2025

Evolution de la gouvernance de Crédit Agricole S.A.

[Evolution de la gouvernance de Crédit Agricole S.A.](https://www.credit-agricole.com/evolution-de-la-gouvernance-de-credit-agricole-s-a)

Communiqué de presse du 30 avril 2025

Résultats du 1er trimestre 2025

[Résultats du 1er trimestre 2025 | Crédit Agricole](#)

Communiqué de presse du 30 avril 2025

Crédit Agricole annonce le remboursement de la totalité du montant nominal restant en circulation de ses obligations super subordonnées perpétuelles Additional Tier 1 (AT1)

[Crédit Agricole annonce le remboursement de la totalité du montant nominal1](#)

Autres informations financières

Indicateurs Alternatifs de Performance¹

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux)

¹ Les IAP sont des indicateurs financiers non présentés dans les comptes ou définis dans les normes comptables et utilisés dans le cadre de la communication financière, comme le RNPG ou le ROTE, à titre d'exemples. Ils sont utilisés pour faciliter la compréhension de la performance réelle de la société. Chaque IAP est rapproché dans sa définition à des données comptables.

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux)

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG Résultat net part du Groupe

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG annualisé à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) hors dépréciation d'immobilisations incorporelles et en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année.

Autres informations

L'Assemblée générale mixte de Crédit Agricole S.A. aura lieu le 14 mai prochain à Paris.

Comme annoncé lors de la publication des résultats de l'année 2024 de Crédit Agricole S.A., le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale un dividende de 1,10 € par action

26 mai 2025 : détachement du coupon

27 mai 2025 : arrêt des positions en compte

28 mai 2025 : paiement du dividende

Agenda financier

14 mai 2025	Assemblée générale
31 juillet 2025	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2025
30 octobre 2025	Publication des résultats du troisième trimestre et des neufs mois 2025

Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Forvis Mazars	PricewaterhouseCoopers Audit
Société représentée par Hervé Hélias et Jean Latorzeff	Société représentée par Agnès Hussherr et Bara Naija
61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre

Forvis Mazars a été nommé Commissaire aux comptes sous la dénomination Mazars par l'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024.

PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé Commissaire aux comptes par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024. Conformément aux dispositions de l'article L. 821-45 du Code de commerce relatif à la rotation des cabinets de Commissaires aux comptes, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire tenue en 2028.

**RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL DE CREDIT AGRICOLE S.A.**

M. Philippe Brassac, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Montrouge, le 7 mai 2025

Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Philippe BRASSAC

TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMENDEMENT A02 AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil abrogeant le règlement (CE) n° 809/2004 (annexe I) de la Commission et pris en application de la directive dite "Prospectus". Elle renvoie aux pages du Document d'enregistrement universel et de son présent amendement où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

		Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	Numéro de page de l'amendement au Document d'enregistrement universel (A01)	Numéro de page de la présente actualisation du DEU (A02)
Section 1	Personnes responsables			
1.1	Identité des personnes responsables	692	481	107
1.2	Déclaration des personnes responsables	692	481	107
1.3	Attestation ou rapport des personnes intervenant en qualité d'experts	N/A	N/A	N/A
1.4	Informations provenant d'un tiers	N/A	N/A	N/A
1.5	Déclaration relative à l'autorité compétente	N/A	N/A	N/A
Section 2	Contrôleurs légaux des comptes			
2.1	Identité des contrôleurs légaux	692	481	106
2.2	Changement éventuel	692	481	106
Section 3	Facteurs de risque	354-369	229-244	N/A
Section 4	Informations concernant l'émetteur			
4.1	Raison sociale et nom commercial	418 ; 666	3	N/A
4.2	Lieu, numéro d'enregistrement et LEI	418 ; 666	N/A	N/A
4.3	Date de constitution et durée de vie	418 ; 666	N/A	N/A
4.4	Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	40 ; 666-673 ; 703	N/A	32 ; 112
Section 5	Aperçu des activités			
5.1	Principales activités	14-30 ; 330-339 ; 506-508	7-17 ; 203-205 ; 375-399	3-21 33-71
5.2	Principaux marchés	9 ; 14-30 ; 506-508 ; 629-630	6 ; 10-17 ; 375-399	12-21 33-47
5.3	Événements importants dans le développement des activités	16-30 ; 31 ; 32 ; 33	10-17 ; 328-329	3-4 34-35
5.4	Stratégie et objectifs	344-348	221-226	5-6 ; 40
5.5	Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	409	N/A	87
5.6	Déclaration sur la position concurrentielle	7	5	N/A
5.7	Investissements			
5.7.1	Investissements importants réalisés	31-33 ; 430 ; 459-460 ; 576-599 ; 678	328-329	3 ; 34
5.7.2	Principaux investissements en cours ou à venir	678	N/A	3 ; 34
5.7.3	Informations sur les co-entreprises et entreprises associées	577-582	444-449	3 ; 34
5.7.4	Questions environnementales pouvant influer sur l'utilisation des immobilisations corporelles	78-155	79-157	N/A
Section 6	Structure organisationnelle			
6.1	Description sommaire du Groupe	5	3	N/A

6.2	Liste des filiales importantes	422-423 ; 584-599 ; 634-636	451-467	N/A
Section 7	Examen de la situation financière et du résultat			
7.1	Situation financière	424-430 ; 612-613	292-298	3 ; 9-10 ; 34-35 ; 36-39
7.1.1	Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	326-343	204-221	3 ; 9-10 ; 34-35 ; 36-39
7.1.2	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	343-348	221-226	3 ; 34
7.2	Résultat d'exploitation	424 ; 613	292	3 ; 34 ; 36 ; 37 ; 38
7.2.1	Facteurs importants, évènements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	326-330	204-208	
7.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	N/A	N/A	N/A
Section 8	Trésorerie et capitaux			
8.1	Informations sur les capitaux	9-10 ; 427-429 ; 553 ; 612 ; 648	3 ; 6 ; 8-9 ; 219-220 ; 294-295 ; 368-374	22-23 ; 39 ; 72-77
8.2	Flux de trésorerie	430	298	24-25 ; 40 ; 78-83
8.3	Besoins de financement et structure de financement	329-330 ; 399-400 ; 491-492	207-208 ; 271-278 ; 360-361	78-83
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	576-577	443	22-23 ; 39 ; 72-77
8.5	Sources de financement attendues	678	N/A	N/A
Section 9	Environnement réglementaire			
	Description de l'environnement réglementaire pouvant influer sur les activités de la Société	363-364 ; 432-460	236-239 ; 299-325	N/A
Section 10	Informations sur les tendances			
10.1	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice	343-348 ; 679	221-226	N/A
10.2	Événements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	343-348 ; 679	221-226	N/A
Section 11	Prévisions ou estimations du bénéfice			
11.1	Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	N/A	3 ; 10 ; 34-35 ;
11.2	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	N/A	10 ; 35
11.3	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	N/A	N/A	N/A
Section 12	Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale			
12.1	Informations concernant les membres	209-226 ; 235-259	N/A	N/A
12.2	Conflits d'intérêts	213-214 ; 218-219 ; 260	N/A	N/A
Section 13	Rémunération et avantages			
13.1	Rémunération versée et avantages en nature	213-214 ; 261-304 ; 557-561	425-429	88-100
13.2	Provisions pour pensions, retraites et autres avantages du même ordre	626 ; 643	425-429	88-100
Section 14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction			

14.1	Date d'expiration des mandats	211 ; 215 ; 235-236 ; 237-257 ; 258 ; 259	N/A	N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	260	N/A	N/A
14.3	Informations sur les Comités d'audit et de rémunérations	226-234	N/A	N/A
14.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	210-234	N/A	N/A
14.5	Modifications futures potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A	N/A
Section 15	Salariés			
15.1	Nombre de salariés	157-158 ; 175 ; 656 ; 680-681	8-9 ; 425	N/A
15.2	Participations et stock-options	237-257 ; 263-264 ; 281-283 ; 284-302 ; 626	429	N/A
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	627 ; 676-677	N/A	N/A
Section 16	Principaux actionnaires			
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	36-37 ; 553	N/A	N/A
16.2	Existence de droits de vote différents	36-37 ; 667-668	N/A	N/A
16.3	Contrôle direct ou indirect	5 ; 36-37	3	N/A
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A	N/A	N/A
Section 17	Transactions avec les parties liées	420-421 ; 577-582 ; 611-617 ; 649	289-291 ; 444-449 ; 480	N/A
Section 18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de la Société			
18.1	Informations financières historiques			N/A
18.1.1	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit	350 ; 416-608 ; 612-662	288-476	N/A
18.1.2	Changement de date de référence comptable	N/A	N/A	N/A
18.1.3	Normes comptables	432-459 ; 618-627	300-328	N/A
18.1.4	Changement de référentiel comptable	N/A	N/A	N/A
18.1.5	Bilan, compte de résultat, variation des capitaux propres, flux de trésorerie, méthodes comptables et notes explicatives	9 ; 612-658	6 ; 288-476	N/A
18.1.6	États financiers consolidés	416-608	288-476	N/A
18.1.7	Date des dernières informations financières	424-430 ; 612-613	292-298	N/A
18.2	Informations financières intermédiaires et autres (rapports d'audit ou d'examen le cas échéant)	N/A	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques			N/A
18.3.1	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	659-662	471-476	N/A
18.3.2	Autres informations auditées	N/A	N/A	N/A
18.3.3	Informations financières non auditées	N/A	N/A	N/A
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A	N/A
18.5	Politique de distribution de dividendes			N/A
18.5.1	Description de la politique de distribution des dividendes et de toute restriction applicable	37	N/A	N/A
18.5.2	Montant du dividende par action	10 ; 37 ; 340 ; 347 ; 350 ; 364-365 ; 554	N/A	32

18.6	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	407-409 ; 541 ; 549-552 ; 643-644	418-421	84-87
18.7	Changement significatif de la situation financière	N/A	N/A	N/A
Section 19	Informations complémentaires			
19.1	Informations sur le capital social			
19.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	36-37 ; 674-675 ; 554 ; 648 ; 666-668	N/A	N/A
19.1.2	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A	N/A	N/A
19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société	36-37 ; 676-677	N/A	N/A
19.1.4	Valeurs convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	N/A	N/A	N/A
19.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A	N/A	N/A
19.1.6	Option ou accord conditionnel ou inconditionnel de tout membre du Groupe	N/A	N/A	N/A
19.1.7	Historique du capital social	36-37	N/A	N/A
19.2	Acte constitutif et statuts			N/A
19.2.1	Registre et objet social	666-673	N/A	N/A
19.2.2	Droits, priviléges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions	N/A	N/A	N/A
19.2.3	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	36-37 ; 666-673	N/A	N/A
Section 20	Contrats importants	679	N/A	N/A
Section 21	Documents disponibles	679	N/A	N/A

N/A : non applicable.

En application de l'annexe I du règlement européen 2017/1129, sont incorporés par référence les éléments suivants :

• les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 698 à 742 et 528 à 688, aux pages 743 à 746 et 689 à 696 et aux pages 280 à 309 du Document de référence 2022 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2023 sous le n° D.23-0154. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/197620> ;

• les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 784 à 834 et 576 à 775, aux pages 835 à 839 et 776 à 782 et aux pages 316 à 345 du Document de référence 2023 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 22 mars 2024 sous le n° D.24-0156. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/202577>.

Les parties des Documents de référence n° D.23-0154 et n° D.24-0156 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document d'enregistrement universel.

Tous les documents incorporés par référence dans le présent Document d'enregistrement ont été déposés après de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent Document d'enregistrement. Ces documents sont publiés sur le site interne et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-dessus. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

Le présent document est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A.

www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire

Crédit Agricole S.A.

Société anonyme au capital de 9 077 707 050 euros

RCS Nanterre 784 608 416

12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex - France

Tél. (33) 1 43 23 52 02

Relations avec les actionnaires individuels : 0 800 000 777

Relations avec les investisseurs institutionnels : + 33 (0) 1 43 23 04 31

www.credit-agricole.com